



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GEL

DES

LOISES





VICTOR DEVOGÉL

Légendes

Bruxelloises

ILLUSTRATIONS DE C.-J. VAN LANDUYT



NOUVELLE ÉDITION

BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
46, RUE DE LA MADELEINE, 46

791305

LÉGENDES BRUXELLOISES

Bruxelles. — Imprimerie J. JANSSENS, 25, rue des Armuriers.

VICTOR DEVOGEL

Légendes

Bruxelloises

ILLUSTRATIONS DE C.-J. VAN LANDUYT



NOUVELLE ÉDITION

BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

À Manneken-Pis

À l'incorrigible gamin de bronze qui, depuis des siècles, continue, imperturbable, Sa paisible besogne, au grand ébahissement des étrangers, à la béate joie du populaire;

Nous dédions bien humblement ces LÉGENDES glanées çà et là, dans de naïfs recueils depuis longtemps oubliés ou dans des œuvres longues et graves; parfois aussi tombées de la bouche d'aïeules presque centenaires dans les hivernales réunions de famille, jadis tant suivies, aujourd'hui tant déchuës, ainsi que les histoires qu'on y disait;

Et que ceux à qui nous les destinons — Tes semblables, ô petit bonhomme toujours jeune, assistant au défilé des générations, impassible dans Ton travail sans fin — prennent à les lire autant de joie que nous avons eue à les ajuster, ces histoires d'un autre âge, gales ou tristes, dont nous ne sommes que le très humble assembleur.

V. D.

Prologue

L'ÉTRANGER, ou le Bruxellois peu au courant de nos vieux usages, qui passerait vers la fin d'un jour d'été dans un des quartiers populeux de notre antique cité, y serait témoin d'un spectacle intéressant et qui a rarement tenté le pinceau d'un peintre.

Le soir tombe. La journée ayant été très chaude, les habitants viennent prendre le frais au seuil des demeures. Assis sur de vieilles chaises boiteuses ou sur des bancs, plus souvent au bord des trottoirs et sur les escaliers des maisons, les hommes et les femmes, celles-ci portant presque toutes un enfant dans les bras, rient, jasant, s'interpellent d'un bout à l'autre de la rue : ce sont des bruits divers, des éclats de voix, des exclamations bruyantes entrecoupées par les cris des gamins qui courent, se heurtent, se bousculent, jouent et dont les pieds nus claquent contre les pierres. Les hommes fument leur pipe, les jeunes filles tricotent, occupation

familière des femmes de ces quartiers. Tout ce monde parle à la fois : les mots s'entre-choquent, les quolibets se croisent, les rires résonnent; le tout forme un ensemble confus montant vers le ciel qui s'obscurcit et qu'on aperçoit là-haut entre les deux rangées de toits qui semblent vouloir se toucher tant les rues sont étroites.

Cependant la nuit vient peu à peu. Les bruits s'éteignent un à un, les mères rentrent avec les bébés, les hommes s'en vont aux cabarets voisins; il ne reste guère que quelques groupes de jeunes filles et de jeunes gens qui babillent entre eux.

Depuis plusieurs minutes déjà, un autre groupe s'est assis à l'écart sur les marches de l'escalier qui commande l'entrée d'une maison bourgeoise occupant le milieu de la rue. Rapprochés en masse compacte, ils sont cinq, six, huit ou dix gamins, quelquefois moins, rarement plus, accroupis et muets : on dirait, les voyant là, une réunion de jeunes conspirateurs. L'un d'eux parle; sa voix trouble à peine le silence de la ruelle; c'est plutôt un murmure et ceux qui l'écoutent retiennent leur haleine afin de ne perdre aucun des mots qu'il prononce. Quelqu'un s'approche, il baisse la voix encore; le passant fait-il mine de les examiner, il s'arrête pour reprendre quand l'indiscret a disparu. A peine parvient-on à saisir une phrase lorsque,

entraîné par ce qu'il dit, l'orateur a malgré lui élevé la voix ou ne s'est pas aperçu de votre présence. Et quels sons étranges résonnent alors à vos oreilles : « Le roi... Il fit couper la tête... Il devint seigneur de... »

Ce sont des *histoires* qu'il conte à ses jeunes auditeurs, histoires émouvantes, parfois lugubres, qui les font délicieusement frissonner.

Que l'on ne s'imagine pas que ce spectacle soit unique ou particulier à telle impasse du vieux Bruxelles. Non.

C'est une habitude des enfants des anciens quartiers, dernier reste peut-être des veillées de famille ou produit du besoin de satisfaire à l'imagination, si vive chez le peuple. Parcourez les ruelles avoisinant la rue Haute, la rue de Schaerbeek : vous y verrez, les soirs d'été, des groupes de jeunes gens de dix à quinze ans, plus âgés même, accroupis sur les marches d'un escalier de pierre, écoutant attentivement un des leurs qui conte, par le menu, les aventures extraordinaires, mais *véridiques*, d'Uilenspiegel, de Robert le Diable et surtout de Cartouche et de Mandrin. Car ces derniers préoccupent tout spécialement l'esprit des auditeurs ; ce sont leurs aventures, certifiées exactes sur sa tête par le narrateur, qu'ils réclament ; c'est leur vie, leurs exploits qu'ils veulent connaître. Ils tremblent

parfois au récit de ces légendaires souvenirs qu'ils iront voir, quelques jours après, représenter aux *poesjenellen spel*; ils frissonnent... et sont heureux.

Parmi ces conteurs, il en est qui acquièrent une véritable célébrité locale; on les recherche et, parlent-ils, tous sont tenus de se taire. Henri Conscience, à Anvers, était de ceux-là.

Les histoires qu'ils racontent, transformées bien souvent au gré de leur imagination, finissent par manquer totalement de base; parfois même ils les inventent et elles se développent alors en un ramassis étrange de crimes, d'enlèvements, d'aventures bizarres, faussant tout à fait l'esprit des auditeurs.

C'est, songeant à ces choses après les avoir vues, que nous avons cru pouvoir réunir quelques-unes des vieilles légendes bruxelloises que se contaient nos pères, presque toutes ignorées du peuple, ou qu'il a oubliées, et qui constitueraient, pensons-nous, pour son intelligence, un aliment plus sérieux que ces lugubres histoires de bandits ou de revenants que se disent, les soirs d'été, les jeunes Bruxellois réunis dans leurs ruelles.

Le peuple a besoin de ces récits étranges. Pourquoi ne pas tenter de lui en donner qui aient une base sérieuse et pourquoi, en tous cas, tout en lui fournissant la nourriture nécessaire à son imagina-

tion, ne pas essayer d'en fournir une à son intelligence qui soit à coup sûr meilleure que celle dont il dispose actuellement ?

Et, pour tout dire, pourquoi ne pas, en même temps, essayer de détruire dans son esprit les restes des vieux préjugés qui, hantant son cerveau, le tiennent enchaîné, le dominant et le rendent superstitieux, que d'aucuns entretiennent soigneusement et contre lesquels l'ÉCOLE et le LIVRE ne peuvent assez réagir ?

C'est ce que nous avons tenté bien humblement de faire.

V. D.

Mai 1890.

Deuxième prologue

EN MANIÈRE DE PRÉFACE A LA SECONDE ÉDITION

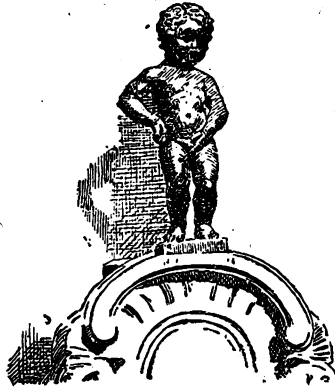
SEULS quelques changements de forme ont été apportés à la première édition de ce petit livre, aussi menu que son sujet.

On ne modifie pas les légendes...

Pourtant quelques pages nouvelles sont venues grossir le volume auquel des âmes aimantes souhaiteront peut-être le même succès qu'à son aîné.

V. D.

Mai 1903.



Manneken-Pis

OU LE LECTEUR FAIT CONNAISSANCE AVEC
LE PLUS DUR DES BRUXELLOIS

I

Envoi

PETITE statuette, je Te bénis !

Je Te bénis, parce que Tu es le plus gai souvenir de notre antique cité ; parce que l'on T'aime, vois-Tu, qu'on Te chérit ; parce que Tu es la joie des petits qui vont, s'oubliant comme Toi par les carrefours, au coin des rues, contre les bornes, sans

souci des passants et que les grands même, ceux qui marchent dans la vie chargés de chagrins sans nombre, ne peuvent Te voir sans sourire d'aise...

Oh! qui saura jamais Ton origine? Ton histoire se perd dans la nuit des temps comme celle de bien des hommes : sauveurs de la patrie apparus dans les jours de défaite sans qu'on sût jamais d'où ils vinrent; génies, artistes, poètes éclairant leur époque d'une lueur splendide et dont le hasard s'est plu à laisser dans l'ombre toute l'enfance...

Rien ne manque à Ta gloire : la légende s'est emparée de Toi; le peuple Te vénère; Tu as été comblé d'honneurs, anobli, décoré; les vieux soldats, ceux qui virent les deuils et les victoires, T'ont rendu les honneurs militaires; la pierre d'abord, le bronze ensuite ont reproduit Tes traits.

Et Ton nom vivra éternellement, dans les siècles des siècles...

Le vieil archange, Ton voisin, égide de la cité qu'il domine du haut de sa tour dentelée, *saint Michel*, que martela grossièrement, mais avec tant d'art, Martin van Rode, symbolise pour nous le Progrès terrassant l'Ignorance de son glaive irrité; Toi, MANNEKEN-PIS, Tu seras à jamais le symbole de la folle Gaieté flamande, du bon et large Rire proverbial de nos pères...

Petite statuette, je Te bénis !...

II

Légende du petit bonhomme de bronze

On dit :

Il y avait une fois une méchante sorcière.

Cette sorcière était très vieille et depuis bien longtemps elle habitait une maisonnette située au coin de la rue du Chêne et de la rue de l'Étuve, ou *Stoefstraete*, ainsi appelée parce qu'en 1212 déjà, et bien avant cette époque peut-être, il s'y trouvait une *étuve* ou bain public.

Cette méchante femme avait fait du mal à presque tous ses voisins qui la craignaient beaucoup. Elle était sale et mal vêtue et ne sortait que le soir. Où allait-elle ainsi toute seule? Nul ne le savait et personne ne cherchait à le savoir, car pour cela il eût fallu la suivre et qui eût osé le faire?

Quand un bourgeois attardé, rentrant chez lui, la rencontrait, il faisait un crochet pour ne pas se trouver trop près d'elle; et les petits enfants cachaient leur tête dans les jupes de leur mère, lorsqu'elle passait, silencieuse et courbée.

Il y avait aussi un bon vieillard.

Ce bon vieillard était autant aimé que la

méchante femme était détestée; il faisait beaucoup de bien aux pauvres gens et l'on était heureux rien qu'à le voir. Les petits enfants n'en avaient pas du tout peur.

Or, un jour, un petit garçon qui passait dans la rue de l'Étuve s'arrêta et, sans prendre garde à l'endroit où il se trouvait, se mit à satisfaire un besoin impérieux, mais fort naturel, contre la porte de la maison de la sorcière.

Cela s'est vu de tous temps et se voit encore chaque jour.

Mais la sorcière, entendant peut-être un bruit insolite, sortit de sa demeure et apercevant le petit bonhomme qui finissait à peine, lui dit tout en colère :

— Tu as déshonoré ma maison en faisant ce que tu as fait. Je te condamne donc à faire la même chose durant tous les siècles qui vont venir.

Puis elle rentra chez elle.

C'était une méchante femme, n'est-ce pas? et l'enfant ne méritait pas un châtiment si sévère. Aussi, que vit-on soudain? Le bon vieillard apparut tout à coup portant dans ses bras une statuette de pierre qu'il mit à la place du petit garçon. Il prit celui-ci par la main et le conduisit auprès de ses parents.

Depuis ce temps la statuette a toujours fait ce



que l'innocent bambin aurait dû faire si le bon vieillard n'avait pas été là.

On dit aussi :

Il y avait une fois une famille composée du père, de la mère et d'un petit garçon. Celui-ci était âgé de trois à quatre ans et, comme il était leur enfant unique, ses parents l'aimaient, le choyaient comme un prince.

Un jour qu'il y avait fête à Bruxelles, le père et la mère revêtirent leurs beaux habits de dimanche, habillèrent bien gentiment leur petit garçon, le prirent par la main et sortirent.

Il y avait beaucoup de monde dans les rues et le bambin, qui voulait tout voir, tirait ses parents par ici, par là, tant et tant qu'à la fin, sans qu'on sût comment, il fut séparé d'eux et resta seul dans la foule.

Lui n'y prit pas garde : il regardait et s'amusait énormément. Il trouva cependant que les grandes personnes le bousculaient beaucoup. Ce qui se comprend, car elles aussi voulaient tout voir.

Cependant ses parents le cherchaient de tous côtés. « Si petit ! Il va lui arriver malheur ! » pensait sa mère. Son père aussi était inquiet. Et ils cherchaient, ils cherchaient !... Mais la nuit vint et

ils ne le trouvèrent pas. Quatre jours se passèrent et leur fils n'était pas encore revenu.

Oh ! que les parents étaient tristes. Comme ils pleuraient ! Ils n'espéraient plus le revoir.

Toutefois, le père du petit malheureux se mit encore à sa recherche et, le cinquième jour, étant arrivé au coin de la rue de l'Étuve et de la rue du Chêne, il vit... Qui?... Son fils dans une posture qui ne laissait aucun doute sur l'objet de son occupation momentanée.

Vous pensez bien que prendre le garçonnet dans ses bras, l'embrasser, le porter en courant à sa mère, tout cela demanda à peine le temps nécessaire pour l'écrire.

Le père, heureux d'avoir retrouvé son enfant, voulut que le souvenir de cet événement se perpétuât et, dans ce but, il éleva, à l'endroit où le petit bonhomme s'était arrêté, une statue de pierre qui, depuis lors, laisse couler un filet d'eau claire dans le bassin qui se trouve sous elle.

On dit encore :

Or, en ce temps-là, Bruxelles fut bloqué par un ennemi puissant. Des savants vous raconteront les actions d'éclat accomplies par les Bruxellois et par leurs adversaires ; ils vous diront que le siège dura

de longs jours ; que les bourgeois se défendirent courageusement et qu'enfin les ennemis furent contraints à se retirer.

Mais ce qu'ils ne vous diront pas, parce qu'ils ne le savent pas, c'est que les assiégeants étaient des gens très malins, Aussi, voyant qu'il leur était impossible de s'emparer de notre vaillante ville, ils résolurent d'y mettre le feu. C'était méchant, n'est-ce pas ? Ils le tentèrent cependant, allumèrent une mèche et s'en allèrent.

Les bourgeois, tout au plaisir d'être délivrés, ne prenaient plus garde à rien et la ville eût à coup sûr été incendiée, si un petit garçon n'eût vu la mèche qui brûlait et, malgré son âge, n'eût compris le danger. Que faire ? Il n'avait rien pour y parer. Il n'hésita pas et se mit à... arroser la mèche qui... s'éteignit.

Voilà comment un bambin sauva Bruxelles.

Le fait fut bien vite connu et, en l'honneur de l'action accomplie par le jeune brave, les bourgeois lui élevèrent une statue reproduisant... son acte héroïque.

On dit encore :

Manneken-Pis ! C'est un petit prince de Bruxelles, âgé de cinq ans, appelé Godefroi.

Un jour, marchant en tête d'une procession se rendant avec le clergé au-devant d'une armée de croisés qui revenaient de Jérusalem, il s'arrêta au coin de la rue de l'Étuve et de la rue du Chêne pour faire ce que son successeur fait aujourd'hui encore. Mais le petit prince ne put reprendre sa place que quand la procession fut passée, c'est-à-dire au bout d'une heure, car il fit pendant tout ce temps ce qu'il croyait pouvoir accomplir en une minute.

On regarda ce fait comme un prodige et en souvenir de l'événement on éleva la statue que vous connaissez.

Mais des gens réfléchis prétendront que cette histoire n'est pas la vraie et ils vous en raconteront une autre, moins prouvée qu'elle.

On dit enfin :

Manneken-Pis est un petit enfant qu'un Juif vola un jour à ses parents et emporta dans sa demeure.

Or, en ce temps, les Juifs étaient considérés comme des maudits : on les éloignait des villes ou, quand on leur permettait de s'y fixer, ils devaient

habiter un quartier spécial; on les accusait de toutes espèces de pratiques superstitieuses; on leur imputait aisément bien des crimes; ils étaient craints et honnis de tous.

Donc, ce Juif voulait, dit-on, mettre à mort le petit garçon. Cependant, le père de l'enfant faisait d'actives recherches dans la ville; comme c'était un grand seigneur, le Juif eut peur : un soir, il reconduisit l'enfant au coin de la rue où il l'avait enlevé. C'est là que ses parents le retrouvèrent et ils élevèrent une fontaine en souvenir de la joie qu'ils avaient éprouvée en le revoyant.

III

Histoire du plus petit bourgeois de Bruxelles

Notre statuette existait déjà en 1452. A cette époque, on l'appelait *Manneken-Pist* ou *Juliaensken Borre*, « fontaine du Petit-Julien ». On la cite encore sous ce nom en 1498. En 1668, avant déjà peut-être, elle est définitivement *Manneken-Pist* ou *Manneken-Pis*.

Elle fut d'abord de pierre. Mais le 13 août 1619, un grand sculpteur bruxellois, Jérôme Duquesnoy, qui donna son nom à une rue de la ville, fut chargé

de la couler en bronze. Il reçut pour son travail la somme de cinquante florins du Rhin. « Le 16 décembre suivant, le tailleur de pierre Daniel Raessens entreprit de fournir pour cette fontaine, moyennant cent quatre-vingts florins du Rhin, un pilier de six pieds de haut, une cuvette longue de six pieds, large de quatre et haute de trois, et une autre cuvette longue de quatre pieds, large de deux et haute d'un pied et demi. En 1770, on substitua au piédestal qui portait *Manneken-Pis*, une niche en pierre bleue qui avait été destinée à la fontaine du marché de la Chapelle. »

Depuis, *Manneken-Pis* connut bien des déboires; s'il eut ses jours de bonheur, il eut aussi ses jours de tristesse.

En 1695, lors du bombardement de Bruxelles par les troupes de S. M. le Roi-Soleil, Louis XIV, bombardement qui causa tant de dégâts dans notre ville, les Bruxellois, nés malins, enlevèrent eux-mêmes leur protégé de son piédestal afin de le soustraire aux boulets français.

Il fut remis en place le 19 août 1695, au milieu de la joie du peuple qui le porta en triomphe et l'on inscrivit au-dessus de lui des vers latins dont voici la traduction : « Il m'a posé sur une pierre et maintenant il élève ma tête au-dessus de mes ennemis. »

Le 1^{er} mai 1698, l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, gouverneur général des Pays-Bas, offrit une fête aux arquebusiers. Au sixième coup, il abattit l'oiseau placé sur la *Grosse Tour* et fut selon l'usage proclamé roi du serment. A cette occasion, Maximilien fit don à tous les confrères d'un costume de drap bleu de Bavière. Il en donna également un à *Manneken-Pis*. Ne vous étonnez néanmoins pas de cette munificence : l'électeur pouvait se montrer d'autant plus généreux que la ville, pour fêter sa royauté, lui avait fait cadeau d'une somme de vingt-cinq mille florins. De plus, quelques mois auparavant, elle avait encore donné à son jeune fils qui venait de naître, un magnifique berceau, le tout malgré les pertes considérables qu'elle avait subies à la suite du bombardement de 1695.

Plus tard, vers 1745, des Anglais enlevèrent *Manneken-Pis* et l'emportèrent jusqu'à Grammont. Des habitants de cette ville parvinrent à le leur dérober et, quand les ennemis eurent quitté le pays, ils le rendirent aux Bruxellois après l'avoir exposé sur la Grand'Place de leur cité où, pendant longtemps, on a pu en admirer une copie. Elle est détruite aujourd'hui, le Destin n'ayant pas voulu qu'il existât deux *Manneken-Pis*. Il n'y a pas deux Alexandre !

En 1747, Louis XV étant roi de France, les Bruxellois supportaient avec peine la domination française et souffraient de voir leurs usages et leurs libertés peu respectés par les étrangers. Un jour, quelques-uns de ces derniers enlevèrent *Manneken-Pis*; mais, trouvant que le pauvre petit homme les embarrassait, ils l'abandonnèrent à la porte d'un cabaret, au coin de la Petite-Ile. On l'y retrouva et on le reporta sur son piédestal.

Bientôt après, il fut insulté par des grenadiers français. C'en était trop. Le peuple ne put supporter avec sang-froid que par deux fois on portât atteinte au respect dû à son protégé. Il se révolta et peu s'en fallut que le sang ne coulât. Louis XV fit châtier sévèrement les auteurs du méfait et, afin de détruire dans l'esprit des habitants la mauvaise impression produite par l'acte de ses militaires, il donna à notre héros un riche costume, un chapeau à plumet et une épée; il lui conféra, en outre, la noblesse personnelle et le créa *chevalier* de l'ordre célèbre de *Saint-Louis*, ce qui imposa aux troupes l'obligation de lui faire le salut militaire.

Enfin, il fut enlevé une dernière fois, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1817, par un forçat libéré, nommé Lycas. Mais il fut retrouvé peu de temps après et le voleur figura au carcan le 26 novembre.

On remplaça notre héros sur son piédestal le 6 décembre de la même année et les journaux du temps célébrèrent l'événement.

Voici ce que dit la *Gazette du vrai libéral* (7 décembre 1817) :

« Le *Manneken-Pisse* est rentré aujourd'hui 6 décembre 1817 dans ses fonctions. Tous les habitants ont vu avec satisfaction les soins qu'on a pris pour le restaurer. Heureusement, il a reparu à leurs yeux sans aucun de ces vains ornements dont on le charge inutilement aux jours de fête. Ses bienfaits sont plus abondants que jamais : l'eau qu'il distribue est sans doute un nectar, à en juger par l'empressement de la foule qui veut en jouir. »

Et le *Journal de la Belgique* (7 décembre 1817, n° 342) :

« Le célèbre *Manneken-Pisse* a été replacé aujourd'hui 6 décembre 1817 dans sa niche, à la grande satisfaction des voisins : il est très bien restauré et posé maintenant sur une tablette de bronze sur laquelle il est vissé. »

Le cabaret d'en face prit comme enseigne à cette occasion : *Au Manneken-Pis retrouvé à la satisfaction générale des concitoyens.*

Cette enseigne a disparu depuis.



Ce n'est pas toujours de l'eau que notre ami a projetée dans l'espace.

Jadis, les jours de grande fête, à l'occasion de l'entrée d'un souverain dans sa bonne ville de Bruxelles ou de tout autre événement important, *Manneken-Pis*, abandonnant son habitude quotidienne, lançait dans l'air de l'hydromel ou du vin, à la grande joie du populaire qui ouvrait des yeux ravis et une bouche plus ravie encore. Et c'était plaisir de voir le menu peuple se précipiter vers la source bénie, muni de pots, de bouteilles, de flacons, de pintes, de brocs, se bousculant, luttant, jouant des coudes, courant, chantant, criant : *Noël! Noël!* Les petits jubilaient, les grands riaient, tous s'amusaient; et, dominant la foule, là-haut, sur son piédestal, calme dans cette tempête de gaieté et de bonheur, *Manneken-Pis*, souriant, versait à flots le liquide enchanteur.

Mais ces distributions ont cessé depuis longtemps. Nos grand'mères se souviennent à peine du jour passé — bien loin, celui-là, au beau temps de leur prime jeunesse — où le brave enfant a livré, pour la dernière fois, passage à la boisson divine. De l'eau, de l'eau toujours; et en hiver, le petit bon-

homme, bravant tout nu les rigueurs de notre climat, voit l'eau se figer autour de lui en une nappe glacée, claire et ornementale qui, loin de nuire du reste à son prestige, ajoute un cachet pittoresque au monument qu'il habite.

Cependant, en 1890, des cœurs généreux ont tenté de régénérer le vieil usage. En plein été, lors de grandes fêtes qui eurent lieu à Bruxelles, *Manneken-Pis* modifia, deux fois en deux jours, sa séculaire coutume. La première fois, il nous offrit du vin ; la seconde, du lambic, la célèbre bière bruxelloise.

C'était, je vous assure, un charmant spectacle : des fleurs, des tentures ornaient sa niche ; des guirlandes se reflétaient dans des glaces posées aux deux côtés de sa demeure et formaient un ensemble chatoyant de couleurs étincelantes ; une vie nouvelle semblait animer notre héros, revêtu de son costume de gala, le tricorne en tête et l'épée au côté. Devant lui se trouvait une table sur laquelle étaient montés deux hommes recueillant le précieux liquide ; autour de la table, d'autres personnes le distribuaient.

Et de la foule compacte qui se pressait rue de l'Étuve, rue du Chêne et rue des Grands-Carmes, montaient les rires, les cris joyeux, les exclamations de bonheur des enfants et des grands.

Cependant, calme toujours et toujours souriant, trônant au milieu des fleurs, *Manneken-Pis*, heureux comme un prince adoré de ses sujets, accomplissait sa joviale besogne.

Qu'il l'accomplisse toujours !...

. . .

Telle est la véridique histoire de celui que ses compatriotes ont surnommé *le plus ancien bourgeois de la ville*.

Quel sort a été le sien !

Un grand sculpteur, un de ceux à qui le pays s'honore d'avoir donné le jour, le coula en bronze. L'électeur Maximilien enrichit sa garde-robe ; le roi Louis XV l'anoblit et le créa chevalier de Saint-Louis ; Napoléon I^{er} le fit chambellan. Des poètes l'ont chanté ; de riches bourgeois lui ont constitué des rentes : vers 1822, une dame de Bruxelles lui légua mille florins. Il possède huit habits de grand gala ; on l'habille avec magnificence le jour de la Fête-Dieu et le jour de la kermesse de Bruxelles : il a eu un valet de chambre payé pour l'habiller (1). Ses revenus sont considérables et

(1) *Manneken-Pis* n'est pas la seule statue de Bruxelles que l'on habillait les jours de grande fête. Il en était de même pour celle de *Saint-Christophe* à qui l'électeur de Bavière donna en 1698 un riche

comme ses goûts sont modestes et qu'il use peu, on se demande s'il ne finira point par posséder une fortune égale à celle des rois de la finance.

On lui reproche — qui n'a pas ses ennemis? — de s'être, avec prudence, rangé de l'avis de tous les gouvernements et d'avoir porté l'emblème de tous les régimes. On lui dit :

— Mon enfant, vous avez porté l'habit bleu de Bavière sous Maximilien, l'écharpe française sous Louis XV, la cocarde brabançonne en 1790 et le bonnet rouge en 93 : vous avez été sans-culotte! — Comme s'il n'était pas de son essence même d'être sans-culotte! — Vous avez été chambellan de l'empereur; vous avez arboré la cocarde orange en 1815 et revêtu la blouse des révolutionnaires en 1830. Aujourd'hui, vous vous glorifiez d'être Belge. Vous êtes un personnage pratique, mais vous n'êtes pas un patriote.

Eh bien, c'est une erreur. Oui, *Manneken-Pis* est un patriote. Est-ce sa faute à lui si les contemporains de ses différents âges l'ont affublé des

costume de drap bleu. Mais pour elle la tradition s'est perdue de bonne heure, tandis qu'elle a subsisté pour notre héros.

Cette statue ornait l'entrée du local du serment des arquebusiers (devenu plus tard une auberge, démolie elle-même il y a quelques années), situé rue des Chartreux. C'est à travers le jardin des arquebusiers que l'on perça la rue Saint-Christophe (saint Christophe était le patron de ce serment) et le saint fut placé au coin des deux rues susdites.

insignes qu'ils révéraient à ces époques diverses? Hélas! le pauvre petit, que ne pouvait-il parler! Il eût rejeté loin de lui tous ces emblèmes et, fidèle à la vieille ville qui l'a vu naître, il se fût drapé dans les plis du drapeau de Bruxelles.

Car, on l'a toujours oublié, *Manneken-Pis*, avant tout, est Bruxellois! (1)

(1) C'est, est-il nécessaire de le dire, à l'œuvre remarquable de MM. HENNE et WAUTERS : *Histoire de la ville de Bruxelles*, que nous avons emprunté bien des détails. — Nous avons également consulté : L. HYMANS, A. MABILLE, la *Chronique des rues de Bruxelles*, l'abbé MANN, COLLIN DE PLANCY, FOPPENS, DE POTTER, BUTKENS, JAN DE CLERK, DE DIJNTER, CAFMEYER, DE REIFFENBERG, DE SAINT-GENOIS, GACHARD, des man. de la Bibl. de Bourg., etc., etc.



Saint Géry

LA TERREUR DES DRAGONS

OU IL EST PARLÉ DE CHOSES BIEN SINGULIÈRES

GÉRY vit le jour dans un petit village du Luxembourg, l'an 555 de notre ère. Son père s'appelaît Gaudence, sa mère avait nom Austriole; on le nomma Gaugeric, ou Géry par abréviation.

Ce fut un enfant bien sage, bien doux, bien calme. Il rêvait souvent, parlait quelquefois, ne jouait jamais. Il ne faisait pas de mal aux petites bêtes qui courent dans les herbes folles, ne torturait pas les oies qu'élevait son papa, ne goûtait jamais sans permission la bonne cervoise ou l'excel-

lent hydromel que faisait sa mère. Ce fut un enfant extraordinaire, pour l'époque surtout.

De temps à autre, il pêchait à la ligne : souvent dans la rivière, quelquefois dans un puits. Il portait à sa mère les petits poissons qu'il attrapait : parfois, la famille les mangeait ; parfois aussi, quand le papa et la maman de Géry en avaient assez mangé, ils les refusaient. Alors Géry s'empressait d'aller rejeter les petits poissons dans le puits. Mille ans après leur espèce existait encore ; on a observé le fait. Dans mille ans elle existera peut-être toujours ; mais qui sera là pour le constater ? Je ne sais pas quels sont ces poissons, mais je ne serais pas surpris d'apprendre un jour qu'ils s'appellent des *singérys*.

Géry étonnait tout le monde par sa sagesse ; au surplus, il était très brave, comme la suite de son histoire le prouvera.

Un jour, saint Magneric — il y avait beaucoup de saints dans ce temps-là, ce qui était nécessaire du reste, car sans eux qu'eût-on fait plus tard pour remplir le calendrier ? — un jour donc, saint Magneric, archevêque de Trèves, émerveillé de la sainteté de Géry (il était saint aussi, lui, malgré son jeune âge), le tonsura en récitant ce verset d'un psaume : *Postula a me et dabo tibi gentes hereditatem tuam*, ce qui veut dire en une langue qui donne beaucoup

de tablature à ceux qui commencent à l'étudier : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage » ; puis il lui fit une saluade et lui prédit que le lieu où il reposerait serait prospère.

A quelque temps de là, comme Géry avait fait de grands progrès, saint Magneric l'envoya catéchiser les peuples. Géry partit lesté de la prédiction de l'archevêque. Il convertit beaucoup de Belges, guérit un lépreux et fut nommé évêque de Cambrai, pour lors ville royale.

On dit :

Saint Géry réforma les mœurs du clergé — hélas ! que de fois on a dû le faire ! — et voyant que sur le mont des Bœufs, colline d'un faubourg de Cambrai, on adorait encore les faux dieux : Odin, Teutatès, Hésus et autres, il résolut de les détruire.

C'était très hardi pour un homme que d'entreprendre pareille chose. Mais les dangers n'auraient pu faire hésiter Géry. Il partit.

Ce que voyant, les druides, qui tenaient à leurs dieux comme Géry au sien — chose que Géry ne pouvait comprendre, — firent tant et tant que leurs divinités suscitérent la venue, dans le pays, d'un dragon chargé de défendre leurs autels.

Géry ne voulut pas reculer pour si peu. Il attaqua

le dragon, le renversa et lui tordit le cou comme à un vulgaire poulet.

Car c'était un homme fort et craignant Dieu.

C'est pourquoi les chanoines de Saint-Géry ont toujours eu un dragon dans leurs armes et en portaient un autre dans leurs processions.

Et, à la place de l'autel des druides, Géry fit élever une église qu'il dédia à saint Médard.

*
*
*

Cela fait, il se mit à voyager, prêchant ici, convertissant ailleurs, accomplissant beaucoup de miracles, tendant sa main à baiser, donnant des bénédictions, délivrant des prisonniers, rendant la liberté à des esclaves, faisant le bien, vivant sobrement, chassant l'idolâtrie, brisant les images des faux dieux, détruisant leurs autels, respecté et aimé.

Un jour, à Chelles, comme Landry, maire du palais, allait faire pendre deux jeunes gens, Géry les arracha de ses mains et les renvoya.

A son entrée dans Cambrai, il avait donné la liberté à plusieurs captifs que le comte Vadon refusait de laisser partir.

Se rendant à Valenciennes, il rencontra sur sa route un marchand d'esclaves qui allait vendre douze jeunes gens chargés de chaînes et de cordes.



Géry les demanda en échange de sa bénédiction. Comme cette monnaie n'avait pas cours, le marchand refusa. Alors le saint étendit les mains et l'endormit. Après quoi, il délia les prisonniers et les libéra.

Enfin, saint Géry vint à Bruxelles. C'était en l'an 600.

L'idolâtrie y régnait en maîtresse souveraine. Il détruisit tous les autels, tous les dieux, leurs prêtres et leurs suppôts.

Puis il s'en alla.

... Mais il revint plus tard.

On dit :

Un dragon dévastait Bruxelles, ses campagnes, ses bois et ses marais. D'aucuns affirment même que l'*allée du Dragon*, qui existait autrefois dans notre cité, tirait son nom du séjour qu'y fit cet animal fabuleux. Mais je ne le crois pas.

Lorsque saint Géry apprit la chose, il se dit que le dragon de Bruxelles ne pouvait être plus terrible que celui de Cambrai et il partit pour le combattre.

Il arriva dans notre ville et se mit à prier.

Quand il eut fait ses dévotions, il se recommanda une dernière fois au ciel et marcha contre le monstre. Il lui lança soudain son étole autour du

cou et, l'emmenant ainsi au bord de la Senne, il le jeta dans la rivière !

Vous voyez combien on a eu raison de représenter saint Géry vainqueur d'un dragon, puisqu'il en tua deux, sans compter ceux qu'on ignore.

Lorsque saint Géry eut fini de noyer le dragon, il s'en revint vers la colline où fut construite plus tard l'église de Saint-Michel. Une petite chapelle s'y trouvait déjà, dit-on.

En chemin, saint Géry fut rencontré par un ouvrier qui lui raconta sa lugubre histoire.

Cet ouvrier — qui travaillait le fer — avait un jour, en passant devant la chapelle, négligé de saluer l'image du saint qui s'y trouvait. Il avait immédiatement été puni de ce vilain acte et son bras qu'il n'avait pas voulu lever s'était recourbé en arrière. L'ouvrier en avait perdu l'usage.

Il y avait trois ans que cela était arrivé et depuis trois ans le malheureux ne pouvait plus travailler. Il désespérait de jamais voir finir son infirmité quand on lui apprit l'arrivée de saint Géry. Il alla à sa rencontre et lui conta le fait.

L'évêque, toujours charitable, tenta par ses prières de fléchir la colère du saint et, tandis que l'ouvrier allait faire ses oraisons dans sa cabane située non loin de là, il se mit à genoux devant la chapelle.

Croyant que ses gens l'avaient suivi, sans se retourner il tendit sa crosse d'évêque pour que quelqu'un s'en chargeât. Mais il était seul et la crosse allait infailliblement tomber lorsqu'un ange la retint.

Au bout de quelques instants, l'ouvrier, qui était toujours dans sa cabane, sentit que son bras était guéri.

Il sortit et quelle ne fut pas sa stupéfaction de voir la crosse de l'évêque se maintenir toute droite sans aucun secours, car l'ange était invisible.

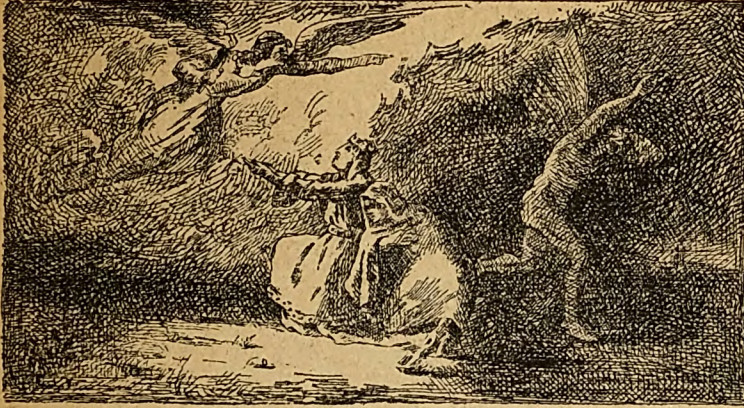
Puis l'évêque se releva, se retourna et comprit.

Il baisa l'invisible main de l'ange invisible qui s'en alla en laissant flotter dans l'air un vague parfum.

Or cet ouvrier habitait un petit chemin de terre près de la plaine Sainte-Gudule qui, par la suite, fut appelé *Kromme Elleboog straat* ou *rue du Crombras*, aujourd'hui la rue du Coude, à cause du fait que je viens de relater.

Quant à saint Géry, voulant donner raison à l'archevêque de Trèves, il demeura à Bruxelles et y mourut le 11 août 619. Une église lui fut dédiée (1).

(1) Voir page 44, note.



Légende de Sainte Gudule

PATRONNE DE BRUXELLES

GUDULE naquit vers 650 au château de Ham près de Moortsele, dans le pays d'Alost. Elle était fille du comte Witger et de sainte Amelbergue, sœur de sainte Renilde, de sainte Pharailde et de Émebert, évêque de Cambrai et d'Arras, cousine de sainte Valdestrude et de sainte Aldegonde, nièce de Pépin de Landen, donc proche parente de sainte Gertrude, fille dudit Pépin et première abbesse de Nivelles qui, de plus, était sa marraine.

Fille de sainte, sœur de sainte, cousine de sainte, elle marcha sur les traces de ses devancières et

devint sainte à son tour, plus sainte peut-être que toutes les autres ensemble.

Elle fut élevée à Nivelles sous les yeux de sa parente et, lorsque celle-ci mourut en 664, elle retourna auprès de ses parents et vécut d'une vie austère et pieuse.

Elle était sévère pour elle-même, indulgente pour les autres; elle pratiquait la charité, se privant du nécessaire pour augmenter ses aumônes; elle était bonne, douce et simple, comme il convient à une sainte.

Nos pères disaient et bien des gens — oh! les pauvres! — disent encore :

Gudule passait de longues heures en prières. Plongée dans une contemplation sans fin, accroupie, murmurante, elle repassait tout bas ses oraisons qu'elle adressait au ciel. Dans la chapelle du château, elle restait des journées entières abîmée dans des songeries évocatrices des hauts faits de la vie des saints et des saintes.

Pourtant, elle préférait de beaucoup se rendre à la chapelle de Saint-Sauveur au village de Moortsele, la nuit surtout.

Par une triste soirée d'hiver, elle y alla, précédée d'une servante qui portait une lanterne allumée.

Soudain, la lumière s'éteignit et un rire sarcastique troubla le silence.

C'était le diable qui, voulant troubler les pieux pèlerinages de Gudule, avait soufflé la lanterne.

La servante tomba à genoux. Les rires du démon, qui s'amusait énormément, redoublèrent.

Gudule, un instant effrayée, joignit les mains, les leva au ciel et s'écria :

— Seigneur, faites que le Malin s'ôte de ma présence.

Et tombant à genoux à son tour, elle fit une prière à Dieu, lui demandant... de rallumer sa lanterne, afin qu'elle pût continuer sa route, car, en vérité, elle n'y pouvait voir clair.

Sur ce, on entendit un grand bruit : c'était Béalzébut qui fuyait en gémissant, car une lumineuse clarté descendait d'en haut et un ange, dans cette pâle lumière d'or, rallumait la chandelle.

Puis l'ange disparut, abandonnant derrière lui un léger parfum d'encens.

Gudule put ainsi aller faire ses oraisons et le diable, jamais, ne tenta plus d'approcher d'elle...

Gudule fut donc une sainte et bonne femme. Durant toute sa vie, elle soulagea la misère d'autrui, aimant les pauvres, les consolant dans l'affliction, les encourageant dans le malheur, les secourant dans la détresse.

Elle était humble, elle était charitable. Elle portait elle-même des provisions à ceux qui avaient faim, des vêtements à ceux qui couraient nus par les routes, des remèdes à ceux qui gisaient malades sur un misérable grabat, des consolations à tous.

Et le monde l'aimait, la vénérait.

Ainsi s'écoula sa vie.

Elle trépassa le 8 janvier de l'an de N.-S. 712, en son château de Ham, où elle fut inhumée.

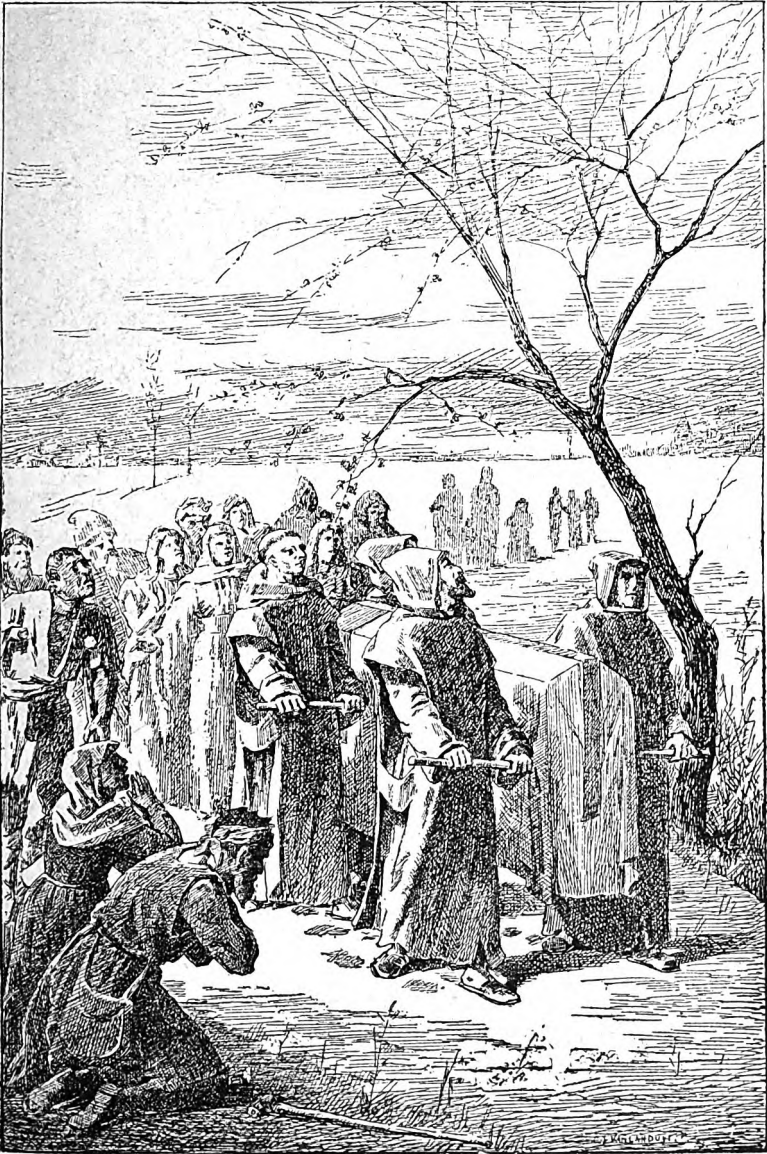
Au temps de Charlemagne, son corps fut transféré en l'église de Saint-Sauveur à Moortsele.

Nos pères disaient et bien des gens — oh ! les pauvres ! — disent encore :

Quand Gudule la sainte abandonna cette terre, tous les pauvres la pleurèrent et suivirent sa dépouille.

Lorsque plus tard, au temps de Charles le Grand, empereur d'Occident, qui naquit en nos contrées, on porta son corps en l'église qu'elle avait aimée, tout le monde accompagna le cortège.

Or, on était en plein hiver et les malheureux qui allaient presque nus tremblaient de froid, la saison étant rude ; mais ils ne voulaient pas s'en apercevoir et ils marchaient sur la route neigeuse, recueillis et navrés. Car le souvenir de la morte



était vivant encore et ils se remémorèrent le bien qu'elle avait fait.

Mais voici que soudain, au passage du corps de la sainte, un arbre, planté au bord du chemin, secoua ses branches et fit tomber le givre qui les recouvrait. Puis, aux yeux étonnés de la foule, il inclina au-dessus du cercueil ses rameaux qui se couvrirent à l'instant de feuilles et de fleurs.

Le populaire étonné se laissa choir à genoux dans la neige et fit une prière.

Puis le cortège continua sa route.

Il arriva bientôt à l'église de Saint-Sauveur et le corps de Gudule la sainte fut déposé dans un caveau.

Et quand la foule sortit de l'église, ce furent des cris de surprise, des exclamations de joie et de bonheur.

Car l'arbre qu'on avait laissé là-bas, au bord de la route, s'était arraché lui-même du sol et était venu se planter devant la porte du temple.

On l'y révéra longtemps.

* *

Charlemagne, dans un des nombreux voyages qu'il fit dans nos contrées, visita le tombeau de Gudule, sa parente, l'orna de présents magnifiques

et donna de grands biens au monastère de Moortsele qu'il avait fondé, dit-on.

Lorsque les Noordmannen envahirent le pays, les reliques de la sainte furent transportées au castel de Chèvremont, près de Liège.

Après le départ des hommes du nord, le couvent de Moortsele se releva de ses ruines et on y rapporta les restes de Gudule.

Mais vers 937 ou 940, un baron puissant, du nom de Wenemar, s'empara, sans souci des foudres de l'Église, du monastère et des biens de Moortsele.

Plus tard, Charles de France, duc de Lotharingie, né à Bruxelles et y résidant, fit d'actives démarches auprès d'Ermanfroid, fils de Wenemar, afin qu'il rendît aux religieuses les terres volées. Mais Ermanfroid s'y refusa et tout ce que Charles put obtenir de lui, fut que les reliques de Gudule seraient transférées à Bruxelles (976, 978, 980 ou 981).

Nos pères disaient et bien des gens — oh! les pauvres! — disent encore :

Or, en ce temps, vous saurez, bonnes gens, que Charles de France *hertoghe was van Lothrike*, était duc de Lothier. Il habitait un château situé

près de l'île de Saint-Géry, château des premiers comtes de Louvain et qui avait comme dépendance une modeste chapelle, laquelle devint plus tard l'église de Saint-Géry (1).

Charles, ayant obtenu d'Ermanfroid la restitution du corps de sainte Gudule qui déjà avait tant voyagé depuis sa mort, ordonna de transporter ces restes vénérables dans la chapelle de Saint-Géry.

Ils arrivèrent à Bruxelles.

Oyez ce qu'il advint alors :

Le cercueil se trouvait dans l'église; le duc Charles et sa suite attendaient, pieusement prosternés, qu'on ouvrît ledit cercueil, afin de constater qu'aucune tromperie n'avait eu lieu.

Pour lors, au moment où on leva le couvercle, voici que soudain une obscurité profonde envahit le saint lieu.

Les assistants, frappés de terreur, se signèrent.

Pourquoi ce prodige ?

N'étaient-ils pas aptes à examiner les restes de la sainte? Celle-ci refusait-elle de se laisser voir? Les

(1) L'église de Saint-Géry était construite dans l'île du même nom, à l'emplacement du marché actuel. Elle fut démolie au commencement du XIX^e siècle. Elle datait, croit-on, du VII^e.

Le château était bâti sur la rive opposée de la Senne, à l'emplacement occupé actuellement par l'église des Riches-Clares. Il avait succédé à une villa carlovingienne et fut abandonné vers le XI^e siècle lorsque les successeurs de Lambert II allèrent habiter le manoir du Coudenberg. (Voir page 193, note 2.)

nobles et les clercs présents n'avaient-ils pas communiqué le matin même ? Sans doute, ils n'avaient pas la conscience pure ?

Ils passèrent trois jours dans le jeûne et la prière.

Puis ils se rendirent de nouveau dans l'église, mais rien de merveilleux ne se passa.

Après qu'on eut vu les reliques, tout fut refermé et scellé du sceau ducal. Le duc Charles fit don à la sainte — c'est-à-dire à l'église — d'une partie du village de Molenbeek, de six familles avec leurs serfs et de nombreux et riches ornements.

Depuis, sainte Gudule devint la patronne de Bruxelles, comme saint Michel en est le patron.

* * *

Il était dit que sainte Gudule ne reposerait pas encore tranquille dans le nouvel asile qu'on lui avait accordé.

C'était au temps de Lambert II, dit Baldéric, à qui Bruxelles doit sa première enceinte (1).

Déjà existait alors, au coin du Treurenberg et de la plaine Sainte-Gudule, une église placée sous l'invocation de saint Michel (2).

(1) Voir page 52.

(2) Cette première église de Saint-Michel est considérée comme l'église mère de la ville. Les premiers habitants s'établirent autour

Lambert, voulant donner plus d'importance à son séjour favori, résolut d'en construire une seconde. Il la fit bâtir sur la colline de Saint-Michel, à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Elle fut bénie par Gérard I^{er}, évêque de Cambrai, le 16 novembre 1047.

Le même jour, les reliques de sainte Gudule y furent transportées, Lambert estimant qu'elles n'étaient pas gardées avec assez de soin dans l'église de Saint-Géry.

La double cérémonie eut lieu avec la plus grande pompe. L'évêque Gérard, le comte et sa femme s'y trouvaient, accompagnés d'une suite nombreuse : dignitaires ecclésiastiques, nobles, seigneurs, etc., et entourés d'un grand nombre d'habitants.

A cette occasion, Lambert donna à la sainte l'église et des terres. Il institua, en outre, un collège de douze chanoines auxquels il accorda certains privilèges.

Dès ce moment, l'église s'appela église des SS. Michel-et-Gudule. On la désigne communément sous le nom de cette dernière sainte.

de la colline sur laquelle elle était bâtie, le long du chemin qui la reliait au château des princes et autour du Marché. Là fut le berceau de Bruxelles. C'est une erreur de croire que notre cité a pris naissance dans l'île de Saint-Géry, où n'existent jusqu'au XI^e siècle que l'église de ce nom et le vieux château des comtes de Louvain.

Nos pères disaient :

Or, au temps où le comte Baldéric fit transférer les reliques de sainte Gudule de l'église de Saint-Géry à celle qu'il venait de fonder, les femmes du quartier Saint-Géry résolurent de s'opposer à cette translation.

Car elles aimaient la sainte, comme autrefois les pauvres que Gudule avait secourus, et la voulaient conserver pour elles. Le comte mentait quand il disait qu'on ne la soignait pas. Jamais sainte n'avait été si gentiment adorée, jamais sainte n'avait vu tant de pieuses fidèles dévotement s'agenouiller devant elle. Oui, il mentait, le comte et puisque les hommes ne voulaient pas s'occuper de l'affaire, les femmes s'en mêleraient.

Les hommes ! Mais quoi ! n'en avait-on pas vu qui, au lieu de s'opposer au départ de la sainte, avaient accepté de travailler en ce moment pour les maîtres de Saint-Michel ! Horreur !

Le jour arriva où un brillant cortège vint prendre à Saint-Géry les restes de sainte Gudule pour les transporter à Saint-Michel. Il entra dans l'église, puis en sortit avec le précieux dépôt et se dirigea vers le haut de la ville.

Mais les femmes arrachèrent les roseaux qui

croissaient dans la Senne et, au moment où les notables et le clergé qui accompagnaient le corps passaient au pont du Miroir (rue des Pierres), elles se précipitèrent en avant et essayèrent d'entraver la marche de la procession et de reprendre leur sainte.

Combat singulier! Hélas! nous ne savons plus le nom des vaillantes guerrières qui s'y firent remarquer. Chose étrange, les femmes furent les plus faibles. L'ordre fut rétabli, non sans peine cependant.

Et la cérémonie s'acheva sans autre incident.

Mais depuis, perpétuant le souvenir de cet acte héroïque, un usage singulier resta en vigueur dans le quartier de Saint-Géry jusqu'au XVIII^e siècle.

Tous les ans, le 11 août, il y avait fête dans les rues. Et sur les maisons on arborait un roseau ou une branche d'arbre supportant des culottes, en commémoration du courage et de la valeur des femmes de Saint-Géry.

L'église, consacrée en 1047, fut détruite par un incendie en 1072. On la reconstruisit au XII^e siècle. Les travaux durèrent trois cents ans (1). Des trans-

(1) A une époque indéterminée, les ouvriers qui travaillaient à la reconstruction de l'église se réunissaient pour prendre leurs repas dans une impasse, aujourd'hui la rue de Berlaimont, qui prit pour cette raison le nom de *Etengat*, « trou à manger, impasse où l'on mange », qu'elle avait déjà au XIII^e siècle. L'hôtel de la famille T'Ser-

formations y furent opérées à plusieurs reprises, notamment en 1532, époque à laquelle on construisit la riche chapelle du sacrement des Miracles.

Le splendide édifice eut fort à souffrir lors des troubles religieux du XVI^e siècle. Le 6 juin 1579, il fut complètement pillé et saccagé par les iconoclastes. Ce fut une œuvre honteuse : les statues furent brisées, les peintures déchirées, tout, jusqu'aux autels et aux tombeaux, fut mis en pièces et dispersé.

C'est alors que disparurent les reliques de sainte Gudule. La châsse qui les contenait fut ouverte et le corps de la sainte se perdit au milieu des décombres qui couvraient le sol.

On n'en retrouva plus rien.

claes s'y trouvait et c'est par là, non par la rue d'Assaut comme on le dit communément, qu'Evrard T'Serclaes s'introduisit dans Bruxelles pour chasser les Flamands. La rue d'Assaut (*Stormstraet*, 1452) doit son nom à un habitant appelé Storm. La rue de Berlaimont doit le sien à un couvent des *Dames de Berlaimont*, qui s'y établirent au XVII^e siècle.



Herkenbald

OU IL EST DIT COMMENT ON RENDAIT LA JUSTICE
AU XI^e SIÈCLE

VERS l'an 1020, sous le règne de Henri I^{er}, comte de Louvain, dit le Vieux, nommé aussi *comte de Bruxelles*, un crime affreux fut commis sur la fille d'un pauvre vieillard qui habitait notre bonne ville, appelée en ce temps *Bruocsella*, *Bruohsella* ou *Brucselloe*, en flamand *Brusele* (1).

(1) Ce nom vient de *brus*, *bruc* ou *broek* (marais) et *sele* (habitation, manoir) et signifie par conséquent *manoir* ou *château du marais*, à cause du château qui s'éleva primitivement dans l'île de Saint-Géry et de la situation de cette partie de la ville.

Le nom de l'auteur de l'attentat circula bientôt de bouche en bouche.

Volontiers le dirais-je, mais il n'est point parvenu jusqu'à nous et, plutôt que de vous en donner un : Lambert, Daniel, Conrad, qui serait faux, je préfère me taire et écrire tout uniment : Je l'ignore.

Toutefois, il est prouvé que le coupable était le neveu d'un des magistrats de la ville, nommé Herkenbald.

. . .

Or, vous saurez qu'à cette époque *Brusele* n'avait pas l'étendue qu'il a aujourd'hui.

Sa plus grande longueur, du *Coudenberg* ou *Froidmont*, où fut construit plus tard le palais des ducs de Brabant, à la porte de *Sainte-Catherine*, était de 1,350 mètres; sa plus grande largeur, du *Warmoesbroek* ou marais aux *Bettes*, où fut percée plus tard la *Warmoes-Poorte* ou porte des Herbes-Potagères, à la porte d'*Overmolen* près de l'église actuelle de *Bon-Secours*, était de 650 mètres.

Il ne possédait pas encore la première des deux enceintes dont il fut plus tard entouré. Ce ne fut que vingt ans après la très véridique histoire que je vous conte, que Lambert II, dit *Baldéric* ou *Baudry*, frère de *Henri I^{er}* et qui régna de 1041 à 1063, fit construire les fortifications de notre ville.

Cette première enceinte entourait les terrains situés entre le Fossé-aux-Loups, la *Treurenberg* ou château des Pleurs (parce que la porte qui existait à cet endroit devint plus tard une prison), la place Royale, la rue de Ruysbroeck, la Steenpoort, ancienne prison aussi, les rues des Alexiens et des Bogards et rejoignait le Fossé-aux-Loups ou *Wolven Gracht* en entourant l'île de Saint-Géry.

Le Fossé-aux-Loups, ou plutôt le Fossé-de-Loup (*s'Wolfsheergracht* ou *s'Wolfsgracht*, ou simplement *s'Wolfs* ou *de Gracht*) tire son nom de l'habitation d'un particulier qui s'appelait Jean Wolf ou Jean le Loup et n'a pas, comme on l'a dit, été appelé ainsi parce que les loups de la forêt de Soignes venaient se désaltérer dans les marais qui existaient jadis à cet endroit.

La seconde enceinte, occupant l'emplacement des boulevards extérieurs actuels, fut construite de 1357 à 1379.

* .

Mais revenons-en à mon histoire.

Herkenbald était donc un magistrat de Bruxelles, le premier peut-être qui fut nommé pour occuper cette charge.

A quelle famille appartenait-il, je ne puis le dire. Était-ce au *S'Leeuws-Geslachte*, au *S'Weerts-*

Geslachte, au *S'Hughe-Kints-Geslachte*, au *Ser-Roelofs-Geslachte*, à *die van Coudenbergh*, à *die Uten-Steenweghe* ou à *die van Rodenbeke*, je l'ignore. Il devait pourtant être chef de l'une de ces sept nobles lignées qui avaient chacune leur maison commune ou *steen* (1), qui s'appelaient elles-mêmes « les bien nés, les riches, les forts » (*wel geborne, geboortege lieden, goede lieden*), puisque, seuls, leurs représentants, en tout au nombre de sept, formaient l'administration primitive de la cité.

Mais que nous importe?

« Herkenbald était un homme magnifique, puissant et illustre. » Il jugeait nos pères avec tant de justice que pendant longtemps son nom resta synonyme de droiture. Pour lui, pas de différence entre un manant et un noble. « Il pesait dans la même balance la cause du riche et celle du pauvre, celle du parent et celle de l'inconnu. » Austère et grave, il siégeait à son tribunal, écoutant les doléances de tous, surtout du menu peuple et rendait ses sentences en s'inspirant des nobles principes de la justice.

Or, j'ai dit que l'auteur du crime commis dans notre bonne ville était le neveu de ce digne magistrat.

(1) Voir page 150.

Mais au moment où cette horrible action fut connue, Herkenbald était au lit, gravement malade.

Vous pensez bien que l'affaire fit grand bruit dans la cité. On en parlait partout et l'on se demandait avec anxiété quelle allait être la décision d'Herkenbald lorsque plus tard il apprendrait le fait; car, quant à lui en dire un seul mot sur-le-champ, on n'osait pas, étant donné son état. On discutait la chose jusque dans le *steen* du magistrat, tant et tant qu'un jour Herkenbald entendit de grands murmures.

Il demanda ce que signifiait ce bruit.

Les femmes surtout se démenaient, paraît-il, et ce furent leurs clameurs, ajoute-t-on, qui attirèrent son attention. Ne voyez dans ce trait qu'une petite méchanceté de nos pères à l'égard du beau sexe; car ils aimaient beaucoup à rire. Dans ce cas, cependant, ils pourraient avoir raison, car les femmes prennent le plus souvent parti l'une pour l'autre.

Or donc, Herkenbald, appelant ses gens, demanda :

— Que veut dire ce bruit ?

Mais chacun se retira sans répondre, car qui eût osé dire à ce sage homme : « Votre neveu a commis un crime ! »

Lui, cependant, piqué de curiosité, insista. Tout le monde lui cacha la vérité.

A la fin, impatienté, il appela un de ses serviteurs :

— Par l'archange saint Michel ! je te ferai arracher les yeux si tu ne me dis ce qu'il y a.

L'autre, effrayé, balbutia :

— Seigneur, on vient de commettre un crime.

— Le coupable ?

— C'est...

— Achève, ou par la benoîte vierge Marie...!

— Seigneur, le coupable est celui qu'après vous chacun craint, considère et respecte le plus...

— Mon neveu ! s'écria lamentablement Herkenbald.†

Le valet s'inclina sans mot dire.

Quelle douleur ce dut être pour ce noble cœur ! Agé de soixante ans, il était resté veuf avec une belle jeune fille qu'il destinait à devenir la femme de son neveu. Et celui-ci était un criminel !...

Mais sa stupeur ne dura pas. Il était juste, son cœur était plein de droiture. Il s'enquit de l'affaire, reconnut la vérité des choses et, sans hésiter un seul instant, comme s'il avait été question d'un inconnu, il condamna son neveu à être pendu [et donna ses ordres en conséquence.

L'officier chargé de les exécuter crut que son noble maître se repentirait tôt ou tard d'avoir été trop sévère et lui reprocherait peut-être d'avoir appliqué si rapidement la sentence.



Il conseilla donc au jeune homme de se tenir caché pendant un certain temps et de laisser passer l'indignation du magistrat.

Puis, au bout de quelques heures, il retourna auprès d'Herkenbald et lui dit que tout était fini.

Cependant, cinq jours après, le neveu, croyant que la colère du vieillard était tombée, revint à son hôtel et commit l'imprudence de regarder dans la chambre où reposait Herkenbald, toujours malade.

Celui-ci l'aperçut et l'appela affectueusement. Le jeune homme s'approcha tout heureux, croyant obtenir son pardon. Mais soudain le magistrat se dressa, le saisit aux cheveux et lui enfonça un poignard dans la gorge. Ainsi il le tua, « par amour de la justice ».

L'histoire terrible de ce magistrat sévère nous donne une idée de la façon dont la justice et l'honneur étaient compris à cette époque lointaine.

Un peintre du xv^e siècle, Roger Van der Weyde, la fixa sur la toile. Son tableau, qui décorait la *salle du Conseil* de l'hôtel de ville, aujourd'hui la *salle Gothique*, était destiné, avec trois autres compositions du même artiste, « à inspirer aux chefs de

la bourgeoisie l'amour de la justice et l'horreur du crime ». Toutes ces œuvres disparurent, on ne sait quand ni comment.

D'aucuns prétendent que la rue où la scène se passa reçut depuis le nom de *rue de Fer*, en souvenir du caractère ferme et dur du magistrat ou de la dureté qu'il montra en cette occasion.

C'est une grave erreur. La *rue AU Fer*, et non *rue DU Fer*, était l'ancienne *impasse du Vaelbeke* qui fut prolongée au travers des bâtiments de l'antique couvent des Récollets, situé près de l'église de Saint-Nicolas, fermé le 31 octobre 1796 et abattu peu de temps après. Elle reçut son nom « parce qu'il s'y trouvait un magasin de ce métal ». Elle communiquait avec l'ancien marché au Beurre par une ruelle appelée *petite rue au Fer*.



Un Serment bien tenu

APRÈS QUOI SAURA LE LECTEUR POURQUOI REÇUT
GODEFROID I^{er}, DUC DE LOTHIER, LE SURNOM DE
« BARBU ».

LE vous renvoie à d'autres livres plus graves que celui-ci pour connaître la généalogie des premiers comtes de Louvain et de Bruxelles, depuis ducs de Brabant.

Sachez, néanmoins, qu'il y eut Lambert I^{er}, souventes fois en guerre, mort à Florennes, en une fameuse bataille et qui fit restaurer la chapelle de Saint-Géry (1) en notre ville. Et en son temps vécut

(1) Voir page 44.

saint Guidon, sacristain à Laeken, mort à Anderlecht, qui est, de nos jours encore, saint fort prisé des chevaux. Puis il y eut Henri I^{er}, son fils, dit *le Vieux*, qui, en un combat, fit prisonnier un noble appelé Herman, lequel il amena à sa cour de Louvain et par qui il fut traîtreusement assassiné, la nuit, tandis qu'il était couché et dormait. Ce qui fut grand dommage. Puis il y eut Otton ; puis Lambert II, dit *Baldéric*, autre fils de Lambert I^{er}, qui fit construire les premiers murs de Bruxelles et lui donna son chapitre de chanoines et peut-être ses premiers échevins. Puis il y eut Henri II, sous le règne duquel brûla Sainte-Gudule ; d'où vint Henri III qui fut tué dans une joute à Tournay et inhumé à Nivelles, ainsi que je l'ai lu, et son frère, prince valeureux, qui s'appelait Godefroid *le Barbu*.

Je vais vous dire pourquoi.

..

Il est écrit, en les vieilles chroniques :

Au temps de l'empereur Henri IV, en l'an de Notre-Seigneur MLXXIII, le prince Godefroid avait l'âge de douze ans. Et son père était comte de Louvain et de Bruxelles et possédait le pays de la Nèthe à l'Escaut ; car les autres pays de ses

anciens, formant le duché de Lotharingie, transmis aux princes ardennais par l'Empereur, appartenait alors à Godefroid le Bossu qui fut tué à Utrecht, d'autres disent à Anvers. Je ne le sais pas exactement, car je n'étais pas là quand la chose arriva.

Un jour de Noël, le comte Henri était assis à sa table, en la vaste salle de son palais à Louvain, avec ses chevaliers, ainsi qu'il faisait d'habitude les jours de grande fête. Et à ses côtés se trouvaient messire Robert d'Assche et son fils Henri, écuyer-servant, jeune homme de grande espérance ; le fier seigneur d'Orsmæle et le jeune comte de Grez, Werner ; tous, cordialement traités par le comte de Louvain. Et Werner et Henri l'écuyer étaient à peu près du même âge que Godefroid, car ils avaient treize ans.

Cependant le comte, qui jusque-là avait été d'humeur enjouée, devint tout à coup songeur. Il pensait à son aïeul, le noble seigneur qui fut tué en son palais et, ce souvenir le préoccupant, il devint triste.

Son fils Godefroid, le voyant, lui dit :

— Père, pourquoi vous alarmez-vous ? Vous êtes entouré de vos meilleurs amis. Pourquoi leur montrer visage si morose ? Soyez gai.

Le comte répliqua :

— Fils, tu dis vrai. Mais quand je songe à ce

pauvre sire si méchamment tué par Herman, son prisonnier, la colère me monte au cœur. Et quand je vois que tous les biens que possédaient mes pères sont perdus et nous sont étrangers maintenant, fils, alors, la douleur m'accable. C'est mon droit, j'estime. Je suis issu de grande et noble famille et les terres des miens ne m'appartiennent plus. Hélas!...

— Père, vivez en paix et n'ayez, pour ceci, nulle colère. Nous sommes arrivés nus sur terre et nus nous retournerons à la terre. N'attristez donc pas ces seigneurs.

Reprend le comte :

— Je ne veux pas les attrister et cependant j'ai peine en mon cœur.

— Laissez aller les choses, père; à quoi bon ces soucis? Toutes ces terres me reviendront; je les reconquerrai, elles que possédaient mes ancêtres; je les reconquerrai, si Dieu me prête vie, quand bien même l'Empereur les eût encore une fois données!

— Tais-toi, fils, dit le père, tu es trop jeune pour cela. Et trop courts sont les poils de ta barbe pour parler avec tant de hardiesse.

Alors, Godefroid, qui sentait que son père se voulait jouer de lui, puisqu'il n'avait que douze ans et pas l'ombre d'un poil au menton, répondit, comme un homme au cœur fier :

— Père et vous, seigneurs, entendez-moi bien. Je

vous le dis sans rire, et aussi le jure par Notre-Seigneur du paradis et par la foi que je vous dois, croyez-moi, la barbe que j'ai, je ne la raserai point avant d'avoir reconquis la Lotharingie, le Brabant et toutes les possessions que le duc Charles perdit et que vous regrettez tant et toujours avec force plaintes.

— Fils, dit le comte, alors tu la porteras longtemps cette barbe.

Et le comte et tous les seigneurs s'esclaffèrent longuement de ce que disait le jeune Godefroid...

Ce fut pourtant la vérité...

Telle la chose advint, ainsi qu'il est écrit en les très vieilles chroniques, je vous en baille ma foi.

* * *

Oui, oui, le jeune Godefroid devint duc de Lothier, mais ce ne fut pas sans devoir combattre.

Il augmenta beaucoup la puissance et la splendeur de sa maison : on l'appela aussi Godefroid *le Grand*.

Il fut le fondateur des abbayes d'Afflighem, de Parcq (Park, près de Louvain), de Vlierbeek, de Grand-Bigard, etc. En 1138, il posa la première pierre de l'édifice qui devint plus tard l'église de la Chapelle et qu'il érigea en l'honneur du saint

Sépulcre et de Notre-Dame. Il se déclara l'avoué de l'église, lui fit de nombreux dons et octroya de grands privilèges à ses desservants.

On dit :

Le grand saint Bernard fut célèbre par son talent, son éloquence, ses vertus. Il imposait aux rois et aux seigneurs et le peuple le croyait un séraphin envoyé pour encourager les hommes dans la pratique du bien. Quand il arrivait quelque part, on accourait à sa rencontre, on se courbait devant lui, on se prosternait et lui, grave et calme, passait au milieu des fidèles agenouillés en étendant ses mains au-dessus de leurs têtes. Les pauvres gens croyaient voir autour de son visage le cercle d'or qui nimbe le front des saints. Et on le vénérait, car c'était un homme fort et craignant Dieu.

Un jour — dix années avaient passé depuis la mort du duc Godefroid à la barbe — un jour, il vint visiter l'abbaye d'Affligem. Et les moines le reçurent avec force genuflexions, adorations, agenouillements, prosternations comme il convient en ces cas-là de faire. Et Bernard le saint était ravi de voir combien on priait avec ferveur en cette abbaye déjà célèbre; comme on savait courber la tête avec méthode et humilité devant l'autel, comme on jeû-

nait avec courage, comme on se mortifiait avec délices. Il admirait les pénitences et les macérations, les austérités et les silences, les fustigations et les lectures, les flagellations et les recueils, les oublis de soi-même et les cultes divers voués aux saints et aux saintes.

Et quand il eut tout vu, il s'écria :

— Ailleurs, j'ai trouvé des hommes ; ici, je vois des anges.

Et le démon de la vanité fit rougir les moines.

Puis ils conduisirent saint Bernard devant la statue de la Vierge qu'ils possédaient.

C'était une belle Vierge en « pierre de taille » comme on n'en voyait pas beaucoup. Elle était bien sculptée, vivante ; on eût dit la mère de Dieu en personne. On la parait, on l'atournait, on la choyait, on la vénérait, car elle était miraculeuse !...

Et les moines se pâmaient à sa vue ; ils l'adoraient, ils avaient pour elle une affection solide de religieux, ils l'aimaient que cela fendait le cœur. On l'eût révéérée sans la voir, rien qu'en les voyant, eux. C'était une Vierge modèle. Jamais on n'en avait vu de semblable ; jamais plus on n'en verra.

Quand saint Bernard l'aperçut, il se sentit profondément remué. Il se croisa les bras sur la poitrine et lui fit une saluade profonde, respectueuse, en lui disant :

— *Ave, Maria.* (Je vous salue, Marie.)

Et la Vierge descella ses lèvres de pierre e répondit :

— *Salve, Bernarde.* (Bernard, portez-vous bien.)

. . .

La Vierge d'Afflighem fut détruite à la fin du XVI^e siècle pendant les troubles religieux de l'époque. Quelques malheureux la frappèrent à coups redoublés à l'aide d'un marteau et elle fut mise en pièces. Hélas ! Une Vierge parlante !

Mais comme on y tenait beaucoup, on rassembla les morceaux. Et de chaque morceau on fit une nouvelle Vierge. Il y en eut des petites, il y en eut des grandes. La plus belle de celles-ci fut honorée en l'église abbatiale d'Afflighem ; une autre, dans la chapelle de Geerdeghem, près de Malines.

Mais aucune d'elles ne parla dans sa vie.

. . .

Et disent les antiques manuscrits que Godefroid fut en Palestine combattre les infidèles, y fait prisonnier et délivré par des chevaliers brabançons en marchands déguisés. Mais je ne le puis croire, car à cette époque signa-t-il d'ici un diplôme que nous avons encore en de vieux grimoires. Il ne pouvait donc être parti. Au surplus, je n'y étais point.

Il fut prince magnifique, aimé de tous les seigneurs ses voisins et surtout de l'Empereur, car on le savait fidèle, sage et brave; il fut bon pour les maisons de Dieu, fonda des églises et des monastères; enfin, montra, nuit et jour, qu'il était de la postérité de Charles.

Il mourut en l'an MCXL, jour de l'Incarnation de Notre-Seigneur et fut enterré avec pompe à Afflighem, dans l'abbaye qu'il avait fondée et à laquelle il donna une partie de ses biens pour obtenir l'amour du Seigneur.

Il laissa plusieurs enfants : Godefroid qui fut duc; Henri qui fut moine à Afflighem; Alijt ou Adélaïde qui fut reine d'Angleterre; Yde qui fut comtesse de Clèves; Clarisse qui fut religieuse.

Ce fut un grand prince.

Requiescat in pace.

BRABANTSE CHRONYCKE

Vrouwkensavond te Brussel

Een vergeten feest

VERSCHIEDENE Brusselse feesten vinden hun oorsprong in historische gebeurtenissen, die in het algemeen zichts in de vorm van legenden of tradities tot ons gekomen zijn. Zo herinert b.v. het feest van O. L. Vrouw-tende aan een epidemie van roodvonk, die in de 15de eeuw woedde in de wijk van de Anderlechtse steenweg.

Tijdens de kermis van de Hoogstraat wordt Brueghel op luisterrijke wijze geerd. De Meiboomplanting te Brussel kent ook ieder jaar een grote volkstoeop. Deze boom wordt sinds meer dan twee eeuwen geplant ter herdenking van de overwinning der Brusselaars op de Spanjaards in 1311.

Zo ook werd tot vijftig jaar geleden te Brussel op 19 Januari de terugkeer der Brusselse kruisvaarders gevierd. Dit feest, dat gedurende zeven eeuwen een der grootste volksfeesten van het ganse land bleek te zijn, werd «Vrouwkensavond» geheten, omdat die dag de vrouwen thuis baas waren.

Deze terugkeer uit het Hellig Land schijnt plaats gehad te hebben in 1101.

Brussel was toen omringd door de eerste omheining, die Balderik in 1040 had laten bouwen. Zeven poorten verdedigden toegang tot de stad. Boven op de versterkte muren en in de torens aan de poorten zaten dag en nacht de wachters, die onophoudend het landchap afspeurden en de bevolking moesten verwittigen in geval van gevaar.

Terugkeer der kruisvaarders

Op 19 Januari 1101, bij valavond, ontwaarde de wachter van de Sinte-Goede-poort op de Leuvense weg een groep wapenmannen.

De wachter, die de naderende krijgers voor vijanden nam, blies onmiddellijk alarm.

Ondertussen waren de groepen dicht genaderd en herkenden de bewakers tot hun grote verbazing de heren van de streek die jaren geleden met God-

spanning geluisterd werd naar de avonturen en de heldendaden van de teruggekeerde kruisvaarders, terwijl gegeten en gedronken werd zoals alleen «Kleinfretters» dat kunnen. De blijdschap was zo groot, verhalen de kroniekschrijvers, dat men zou gedacht hebben, dat er in ieder Brussels huis een bruiloft werd gevierd.

Men vertelt, dat er zo gefeest en zo gesmuld en gedronken werd, dat de meeste vrouwen zich, verplicht zagen hun echtgenoot van de tafel naar bed te dragen. De mannen waren er helemaal de kluts van kwijt, terwijl alleen de vrouwen hun tegenwoordigheid van geest hadden behouden. De vrouwen waren die avond meester in huis en stelden de wet aan hun man. De rollen waren dus omgekeerd.

Deze grote gebeurtenis werd ieder jaar herdacht en gevierd in de meeste Brabantse families. Op «Vrouwkensavond» waren de vrouwen de baas en droegen hun man naar bed.

In de Brusselse almanak van 1682 werd gemeld, dat de Grote Raad van Brabant die dag niet zetelde om de leden toe te laten dit feest in familiekring te vieren. Deze verlofdag bleef in voege tot in 1781.

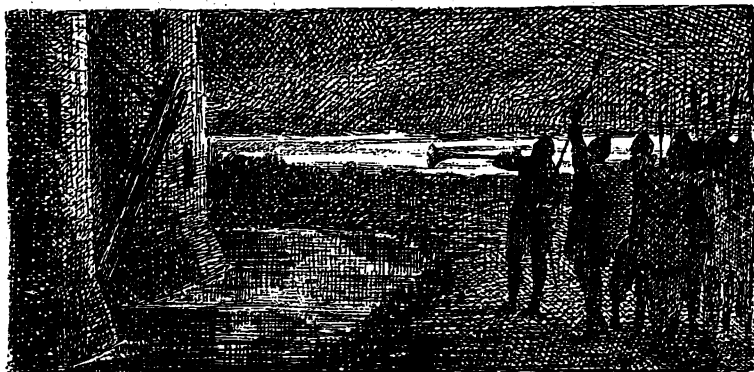
In 1890 schreef de h. V. Devogel:

«Nu nog wordt de grote klok van St. Goedele, alsmede die van verschillende andere kerken in het Brussels die dag (19 Januari) om het half uur geluid en dit van 7 u. 's morgens tot 10 u. 's avonds. Vrouwkensavond wordt nog gevierd in enkele oude families.»

Cissingen naar de datum

Iedereen is het eens met de datum van 19 Januari, doch dit kan niet gezegd worden van het jaartal van de terugkeer der kruisvaarders te Brussel.

De meesten zetten 1101 voorop, doch anderen gewagen ook van 1107. In «Vieux Bruxelles Illustré» plaatst de F. L. Van Neck deze gebeurtenis zelfs in 1100.



Vrouwkens Avond

OU LA VEILLÉE DES DAMES

OU LE LECTEUR APPREND POURQUOI LES FEMMES NE
SONT LÉGALEMENT MAITRESSES CHEZ ELLES QU'UNE
SEULE FOIS PAR AN.

SIX ans se sont écoulés.

Les croisés sont partis, bien loin, bien loin ; ils sont partis pour les pays de là-bas, où le soleil se lève riche de lumière et d'or, où le ciel est si bleu, où les nuits sont si belles, où croissent des plantes aux parfums pénétrants, aux fleurs merveilleuses, éclatantes, où bondissent dans les forêts et par les plaines des animaux étranges.

Ah ! quand reviendront-ils ?

*
* *

Ils sont partis, ayant à leur tête des chefs aimés et respectés : Godefroid de Bouillon, duc de Basse-Lotharingie, Gontran et Baudouin de Bruxelles, Henri d'Aerschot, Godefroid et Henri d'Assche, Guillaume de Forest et bien d'autres qui devaient les conduire à la conquête de la ville sainte.

Ils ont dû traverser des pays endiablés, peu connus, fantastiques, des campagnes ignorées, des forêts obscures ; ils ont marché à travers monts et vaux, courant des dangers de toute espèce : que n'ont-ils pas dû souffrir !

Combien d'entre eux sont morts, forcément abandonnés par leurs amis le long des routes, semant de leurs cadavres le chemin parcouru, souvent privés de sépulture, dépouillés par de farouches ennemis et pourrissant sous le ciel immense, tandis que ceux d'ici disaient tout bas :

— Ah ! quand reviendront-ils ?

*
* *

Ils sont partis, pleins d'enthousiasme, s'engageant, sans crainte aucune, dans la colossale armée des chrétiens, croyant au bout de quelques semaines

de marche arriver sous les murs de Jérusalem qu'ils prendraient presque sans résistance, en écrasant jusqu'au dernier des infidèles.

Et voilà que cette ville, que l'on disait bien loin pourtant, était plus éloignée encore qu'ils ne le pensaient; voilà que pendant des mois et des mois ils avaient marché, luttant à tout instant contre des ennemis dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence, contraints de défendre chaque jour leur vie; ne mangeant pas toujours à leur faim, souffrant du froid ici, du chaud ailleurs; traversant des contrées humides qui leur donnaient la fièvre et des déserts brûlants qui leur desséchaient la poitrine; forcés de prendre des villes, de livrer bataille à des peuples aguerris, furieux à leur tour de voir cette multitude se jeter sur leur patrie qu'ils défendaient vaillamment; ne pouvant jamais donner de leurs nouvelles à leurs parents restés au foyer et qui se disaient tout bas :

— Ah! quand reviendront-ils?

. . .

Cependant les ans avaient marché et Jérusalem était apparue à leurs yeux. Hélas, à peine le dixième de ces guerriers restaient-ils debout. Les autres? Morts dans les plaines et dans les déserts, tués par

le fer des ennemis, semant leurs os sur les chemins afin sans doute de faire reconnaître la route à ceux qui reviendraient.

Ils l'avaient prise alors cette ville, cause de tant de malheurs, oubliant leurs peines, leurs douleurs, leurs désastres, la choisissant comme capitale d'un nouveau royaume chrétien qu'ils croyaient avoir établi sur des bases solides : pauvre colosse, pas même de bronze, mais aux pieds d'argile et qui devait s'écrouler sous peu.

Et bien vite, la plupart de ceux qui avaient échappé à tant de maux prenaient le chemin du retour, avides de retrouver leurs proches et recommençant, à rebours, le long pèlerinage à travers toute l'Europe ; car ils comprenaient, les pauvres, que ceux qui étaient restés là-bas dans la patrie, se disaient chaque jour tout bas :

— Ah ! quand reviendront-ils ?

* * *

Ceux qui attendaient étaient des femmes, des jeunes filles, des vieillards, des enfants dont le père, le fils, le fiancé étaient partis à la suite du seigneur. Peu d'hommes valides avaient refusé de s'enrôler sous la bannière à la croix rouge ; croyant lutter pour une cause sacrée, ignorant du reste les

dangers à courir, les uns avides d'aventures ou de richesses, les autres par imitation ou par crainte des châtimens célestes dont on les menaçait, d'autres encore par enthousiasme religieux, ils avaient dit : « Dieu le veut ! »

De tous les pays, de toutes les contrées ils étaient venus, s'étonnant de se trouver si étrangers les uns aux autres, par suite de différences de costume, de mœurs, de langage. Et ils s'étaient rués à la conquête des lieux saints, allant combattre chez eux ceux que, quatre siècles et demi auparavant, ils avaient vaincus dans les champs de Poitiers.

Après l'invasion musulmane en Europe, l'invasion chétienne en Asie, inspirée de la même idée : la religiosité des peuples.

Et ici, à Bruxelles, tandis que les batailles et les maladies décimaient les croisés, leurs mères, leurs femmes, leurs filles les attendaient impatiemment : beaucoup d'entre elles n'espéraient plus les revoir. Quelques-unes les pleuraient déjà, les croyant morts.

Car les années s'écoulaient. Le souvenir des absents s'effaçait peu à peu de la mémoire et les chroniques racontent que certaines dames de notre bonne ville songeaient à se choisir un nouvel époux et les fiancées un nouveau futur mari, se disant,

avec quelque raison peut-être, que leurs amis de jadis avaient fait déjà ce qu'elles se préparaient à faire, s'étaient choisi une autre compagne parmi les beautés si radieuses de l'Orient. Tel ce seigneur allemand qui, marié déjà à son départ, convola en secondes noces à Damas ou ailleurs et revint avec sa deuxième épouse auprès de la première. Il se trouva ainsi pourvu de deux gentes dames, qu'il conserva du reste grâce à une dispense de notre saint-père le pape.

Le 19 janvier 1101, à la tombée de la nuit, une troupe de gens armés apparut sur le chemin de Louvain.

Le veilleur de la porte de Sainte-Gudule, appelée depuis porte de Treurenborch ou Treurenberg, allait donner l'alarme, croyant que des ennemis s'approchaient de la ville, quand des fanfares retentirent soudain, signalant l'approche de compatriotes.

Le bruit se répandit bientôt dans la ville que ceux que l'on pleurait étaient revenus. La foule courut à leur rencontre.

C'étaient eux, en effet. Après six ans d'absence, les croisés revenaient. La reconnaissance fut vite



faite. D'une part, joie pour ceux qui revoyaient un père, un époux, un fils. D'autre part, douleur pour ceux qui apprenaient la triste nouvelle de la mort de leurs proches.

En général, la gaieté était grande. Ils étaient donc là, ces vaillants qui avaient tout quitté pour s'en aller au loin combattre les infidèles! Que de choses ils avaient vues! De combien de faits n'avaient-ils pas été témoins! Que d'histoires à raconter le soir à la veillée! Et les questions se pressaient sur les lèvres. On ne leur laissait pas le temps de réfléchir. L'impatience était énorme, la curiosité intense; la soif de savoir n'avait plus de bornes.

Ce fut fête le soir dans bien des familles et l'on imagine aisément l'allégresse dans laquelle chacun était plongé. Les festins durèrent tard et l'on raconte qu'ils se terminèrent par un fait assez singulier.

Chaque femme se vit dans l'obligation de devoir transporter son mari de la table au lit. Les hommes avaient complètement perdu la tête. Les femmes seules — chose rare, on l'avouera — avaient conservé leur présence d'esprit, leur calme. Les rôles étaient renversés. Elles possédaient seules la force à ce moment; elles étaient maîtresses au logis et dignes de l'être.

Elles le furent longtemps encore... à pareil jour.

Car en l'honneur de cette soirée, que l'on appela *Vrouwkens avond*, « la veillée des dames », il était d'usage dans la plupart des familles brabançonnnes de fêter le retour des croisés et les femmes *portaient les culottes*.

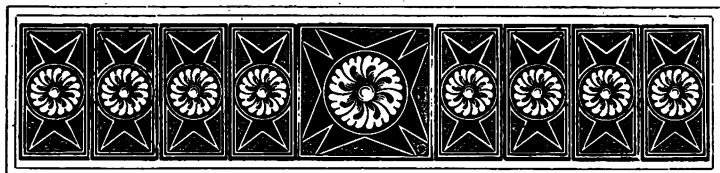
Elles n'ont, paraît-il, jamais abusé de leur autorité.

Tandis que les hommes...!

Le 19 janvier, de sept à dix heures du soir, le gros bourdon de Sainte-Gudule et les cloches des autres églises sonnent encore à toute volée, de demi-heure en demi-heure.

Jusqu'en 1781, le Conseil de Brabant ne siégeait pas l'après-midi de ce jour.

La *Veillée des Dames* est encore fêtée dans quelques vieilles familles.



La Chasse récalcitrante

OU L'ON VOIT DES CHOSES QUI SE PASSERAIENT
DIFFICILEMENT DE NOS JOURS

QUEL temps! mes amis, quel temps et quelles gens! Vous n'en avez pas idée. Le règne de la force, oui, c'est bien cela, le règne de la force brutale et odieuse. Les seigneurs, des plus petits aux plus grands, passaient leur vie à se quereller, à se chamailler, à se battre, à se faire la guerre.

Et quelles guerres! Le vol, le pillage, l'incendie, la ruine, le sang, tout cela se mêlait, se confondait, devenait habitude. Les barons arrêtaient un convoi de marchands, tuaient ceux-ci, pillaient leurs marchandises. Ils descendaient dans les plaines, se mettaient en chasse, chevauchaient à travers

champs, foulant aux pieds tout ce qu'ils rencontraient, détruisant moissons et récoltes. Si le serf levait la tête pour protester, ils lui marbraient le corps à coups de fouet ou le daguaient : il mourait et était plus heureux ainsi.

Les ducs, les marquis, les sires, les chevaliers défendaient aux religieux de défricher leurs bois et de faire usage de leurs pâtures ou de leurs eaux : c'était peu de chose en somme. Il est vrai qu'ils allaient plus loin. Ils équipaient leurs hommes d'armes, s'entouraient de quelques sacripants de leur espèce et, sans remords, au contraire, en grande joie, s'emparaient des terres des couvents, incendiaient leurs récoltes, pillaient les abbayes, emmenaient leurs serfs et leurs gens en captivité, ruinaient les corporations religieuses et, rentrant dans la grande salle de leurs châteaux, riaient aux éclats, mangeaient comme quatre, buvaient comme dix, vidant force hanaps et vidrecomes et tombaient ivres-morts de leur fauteuil de chêne sous la lourde table. C'était plaisir de noble.

Mais si ces capitaines, écuyers, avoués, chevaliers, porteurs d'armoiries et d'écus de même acabit se montraient ainsi irrespectueux envers les abbés, moines, prêtres de toute espèce, comment ne devaient-ils point agir vis-à-vis, non seulement des bourgeois des villes, mais surtout vis-à-vis du vrai

peuple, des petites gens des cités et des habitants des campagnes, tous ceux enfin que ne protégeaient point la crainte et le respect de la religion? Ah! qui dira jamais leurs tortures, à ceux-là; qui décrira leurs souffrances, qui peindra leurs douleurs; qui témoignera des maux endurés par ces pauvres, à peine considérés comme créatures humaines, plus mal traités que bêtes? Hélas! nul ne l'écrira, car si les monastères et les nobles ont eu leurs historiens, le peuple n'en eut jamais et sa situation ne peut être établie que par comparaison.

Parfois, l'anarchie prenait fin. Le silence semblait planer sur une partie du pays; le calme renaissait dans les âmes; la terre et les hommes paraissaient dans l'attente d'un événement prochain ou, celui-ci ayant eu lieu, il plongeait chacun dans un recueillement profond. Alors tous devenaient presque bons; la religion réunissait les âmes qui communiaient dans une même pensée de charité et de paix; seigneurs et esclaves s'agenouillaient devant le même autel, les uns près des autres; tous courbaient la tête en même temps, se frappaient la poitrine, se prosternaient, fléchissaient les genoux, heurtaient du front la terre, s'humiliaient ensemble;

maîtres et valets se coudoyaient, les grands se faisant humbles, sous l'influence d'une autorité inconnue et d'autant plus forte, les petits se relevant, une sorte d'auréole au front, les yeux rayonnant d'espoir, le visage resplendissant de joie divine, illuminés d'espérance et d'amour. L'humanité semblait devenir humaine!...

Car on disait que Dieu s'était révélé aux hommes, avait manifesté sa puissance, témoigné de sa force par un fait étrange, hors nature, mystérieux, singulier, incompréhensible, surtout en ces temps d'ignorance absolue. Et alors, pour quelque temps, saisis de crainte, parfois d'épouvante, devant cette autorité souveraine montrant sa grandeur et sa force, les nobles devenaient meilleurs, les vilains reprenaient courage.

Mais bientôt le souvenir du miracle, s'affaiblissant graduellement, disparaissait et tout rentrait dans le... désordre accoutumé...

Ainsi se passèrent les choses en notre bonne ville de Bruxelles, l'an de Notre-Seigneur MCLII.

Il est écrit et nos pères — oh! les pauvres — se contaient autrefois :

Or, c'était au temps où régnait ici le duc Godofroid III. Mais le duc était bien jeune et les

seigneurs turbulents et mauvais s'en donnaient à cœur joie. Ce n'étaient qu'incendies, vols, rapines, violences, massacres, tueries, brigandages. Ces semeurs d'épouvante, ces malandrins de haut-étage, ces tueurs de femmes et de pauvres gens, ces épouvantails de serfs, ces maudits porteurs de cuirasses et de cottes d'acier faisaient trembler les petits, les humbles, les souffreteux, les marmiteux et autres vermines humaines. Hélas! combien est triste à contempler cette époque décevante et sombre.

Et vous saurez qu'en ce temps la châsse de Wavre, contenant d'authentiques et véritables reliques de noble dame la sainte et benoîte vierge Marie, fut transportée en notre ville et déposée en grand respect, comme il convient, dans l'église de Saint-Nicolas, parce qu'on voulait la recouvrir d'or et d'argent.

Car c'étaient de nobles reliques que celles de la mère de Christus; de vraies reliques qui venaient de loin, bien loin et pieusement conservées en des mains pures pendant des siècles et des siècles; des reliques comme on n'en avait presque nulle part et devant lesquelles on courbait la tête en un anéantissement divin de tout l'être...

Et l'on voulait que la châsse qui les contenait fût belle, admirable, enviable; qu'elle fût miroitante, étincelante, pleine d'or, pleine d'argent, avec mou-

lures et arabesques fines et mirifiques, avec des reflets jaunes et blancs, des éclats papalins sous les rais du soleil, tellement merveilleuse, si étonnante de splendeur et de magnificence qu'en la voyant les gens frappaient les mains l'une contre l'autre, étonnés, et se laisseraient choir sur les dalles en pleurant d'attendrissement.

Et c'est pourquoi on avait mené ladite châsse avec lesdites reliques à Bruxelles, parce que les orfèvres et les joailliers de notre ville étaient hautement et par tous renommés comme faisant les plus belles et les plus délicates choses en manière d'œuvres d'art.

C'était au printemps de l'année. Et du jour où la châsse reposa en l'église de Saint-Nicolas, on vit des choses extraordinaires.

Un aveugle vint un jour s'agenouiller devant elle et fit un *Pater*, un *Ave*, puis encore d'autres *Pater* et d'autres *Ave*, le tout en priant la bienheureuse Vierge, dont les reliques reposaient en le coffret sacré, de lui rendre la vue. Et soudain, ses yeux s'ouvrirent et la lumière fut pour lui. Et, comme le premier venu, il put s'éblouir à la vue des ornements d'or et d'argent décorant la demeure des restes de Marie.

Un paralytique recouvra le mouvement; un sourd put entendre, un muet, parler; un lépreux guérit,

un possédé chassa Lucifer de son corps, un pied bot marcha comme un jeune damoiseau, un cagneux comme un page; un cacochyme recouvra la santé; des jambes torses se redressèrent, des bossus perdirent leur gibbosité, des malpeignés devinrent propres comme petits agneaux, des malbâtis devinrent des Antinoüs. Ce furent des miracles sans nom, ... miraculeux. Et le peuple accourut voir la chasse bienfaisante. Et les fidèles arrivèrent de la ville, de la campagne, de la province, du pays entier. L'affluence fut énorme et les offrandes aussi. Les gens étaient si heureux de voir semblables choses qu'ils offraient, offraient, offraient...

Et tous ces dons furent partagés entre les pauvres qui allaient, misérables, couverts de penillons, la fabrique de l'église et les religieux d'Afflighem à qui appartenait le prieuré de Wavre.

Chose plus extraordinaire encore : la paix se signa partout. Plus de guerres privées, plus de révoltes, ni de combats, ni de séditions, ni de luttes d'aucune espèce instiguées par le diable. Les gens se réconciliaient, les ennemis se donnaient évangéliquement le baiser de paix, concluaient des alliances, faisaient leur croix, mettaient leur scel ou leur nom au bas des traités, le tout sans condition, sans exiger de composition, ni de satisfaction d'aucun genre.

Oh ! la bonne chose qu'une bonne relique enfermée dans une bonne châsse!...

Cependant, ceux de Wavre, qui voyaient les dons affluer à Bruxelles et qui du reste voulaient ravoïr leur chose, vinrent en la ville pour la reprendre. Il y avait cette fois plus de trente mille assistants qui désiraient voir une dernière fois la châsse. Oui, ils étaient si nombreux que jamais on ne vit pareille multitude. Et la cérémonie de translation fut si belle, si belle, que jamais, ni à la cour de l'empereur, ni même à celle du pape, on n'en vit de semblable. Que ce devait être magnifique ! Mais je n'en dirai pas davantage, car je n'étais pas là.

Quand donc ceux de Wavre arrivèrent à Saint-Nicolas, il se passa un fait extraordinaire que je vous vais conter.

Le prieur de Wavre ne voulut pas qu'on reprît la châsse. Pourquoi, je l'ignore. En tout cas, il ne voulut pas. Mais ses confrères ne satisfirent pas à son désir et ils se mirent en devoir de l'emporter. Deux d'entre eux s'approchèrent.

— N'y touchez pas ! Au nom de la benoîte mère de Dieu, n'y touchez pas ! dit le prieur.

Mais les autres sans l'écouter voulurent soulever le coffret, après s'être signés et inclinés devant lui.

Le coffret ne bougea pas...

Ils firent un effort plus violent.

Le coffret ne bougea pas...

Ils recommencèrent une troisième fois.

Ce fut en vain...

Alors ils s'essuyèrent le front, car ils avaient très chaud. Puis, ils appelèrent deux autres de leurs collègues, en faisant comme ça avec l'index de la main droite. Et, un à chaque angle, les quatre hommes voulurent emporter la châsse.

La châsse ne bougea pas...

— Tiens! dit l'un d'eux.

Et les quatre hommes se regardèrent...

Puis ils recommencèrent.

La châsse ne bougea pas...

— Oh! oh! dit un autre.

Tout le monde se regarda...

Et les hommes recommencèrent encore.

La châsse ne bougea pas...

— *Diable!* dit quelqu'un.

— Chut! fit tout le monde, scandalisé.

Alors quatre autres prêtres s'approchèrent sans mot dire.

Et les huit hommes, deux à chaque angle, essayèrent de soulever la châsse.

La châsse ne bougea pas...

— Oh! firent les clercs, les curés et la foule.

Et le oh! se répercuta dans l'église. C'était un étonnement d'une profondeur de puits. On se hissait

les uns sur les autres pour voir. C'était stupéfiant.

Et huit autres prêtres vinrent aider les huit premiers.

La châsse ne bougea pas...

Et plus il y en avait, moins elle bougeait, mais plus la stupéfaction et le tumulte augmentaient. De temps en temps, tonnait la voix du prieur :

— N'y touchez point! Dieu ne veut pas! Vous voyez bien que Dieu ne veut pas!

Mais les autres y mettaient de l'acharnement. Un grand nombre de prêtres s'étaient approchés; cela faisait des grappes voulant aider à ce travail singulier. Ils se bousculaient; les uns tentant de soulever la châsse qu'on n'apercevait plus dans cet enchevêtrement de corps; les autres, sans le savoir, soulevant ceux qui tentaient de soulever la châsse!...

Il fallut y renoncer. Le prieur avait raison. Dieu ne voulait pas. Et la châsse resta là...

J'ignore si elle y est encore.

* * *

« Il est probable, dit un auteur, que les Bruxellois cherchèrent à conserver ces reliques dont la présence était une source de richesses pour leur ville. Ce qui confirme cette supposition, c'est que, l'année suivante, ils firent amende honorable

d'un outrage dont ils s'étaient rendus coupables envers les moines. Ils reçurent avec honneur la statue de la Vierge vénérée à Wavre et la renvoyèrent au bout de quelque temps (1153). »

L'origine de l'église de Saint-Nicolas est inconnue. On la cite pour la première fois en 1152, à l'occasion de l'événement que je viens de rapporter. Ce ne fut longtemps qu'une humble chapelle. Elle fut agrandie vers la fin du XIV^e siècle et le commencement du XV^e. Elle eut fort à souffrir du bombardement de 1695, de la chute du beffroi en 1367 et en 1714, et en 1579, lors des troubles religieux. A différentes reprises, on résolut de la démolir sans donner suite à ce projet. Elle fut vendue en 1799 et des industriels vinrent s'y établir. Au commencement de ce siècle, elle fut rendue au culte.

Au XIV^e siècle, la place qui entourait l'église « était une espèce de bazar en plein vent ». On y voyait un ruisseau qui séparait cette place du cimetière qui contournait alors l'édifice. « En cet endroit se plaçaient les campagnards qui apportaient en ville du beurre (1), des fruits, du gibier, de la volaille, etc. Au dehors du ruisseau, on voyait vingt-

(1) D'où le nom de la *rue au Beurre*.

sept stalles de marchands de vieux habits, sept de marchands de vieilles plumes, neuf de marchands de fromage de Flandre, dix-sept de marchands de fromage de Tirlemont, vingt de cordonniers et plusieurs emplacements destinés aux tripiers. De là viennent les noms de Ruisseau-aux-Souliers (*Scoenbeek*) et de Marché-aux-Tripes (*Pynsmerct*) donnés à la rue qui va de Saint-Nicolas au Marché-aux-Herbes. Le milieu de ce marché, près duquel on trouvait la boucherie, la rue des Harengs où l'on vendait ce poisson et le Marché-au-Poisson, était occupé par vingt et une stalles de tanneurs et par des marchands qui, sans être du métier des poissonniers, vendaient en cuves le produit de leur pêche. En 1399, on établit quatre syndics (*vinders*) chargés de surveiller la vente de la viande, du poisson et du gibier. »

Soit dit en passant, tout le centre de la ville présentait à cette époque le même spectacle : « on y voyait des rangées de baraques, placées au milieu des places et des rues et destinées à quelques corporations qui les occupaient alternativement. » Au Marché (Grand'Place) se trouvaient cent treize stalles ou baraques destinées aux gantiers, aux merciers ou détaillants, aux marchands de pommes, de noix, de figues, de gruau, de plomb, d'aiguilles, de serrures, de vieux fer, de pots, de lits, etc., etc.

Chacune d'elles payait une redevance au souverain. Les marchands de fromage avaient leurs baraques au Marché-au-Fromage; les marchands de grains avaient les leurs au *Pondelmerct* (rue du Marais) et les marchands de vin en gros, *Volderstraet* (rue du Lombard).

C'est « en tête de la nef de l'église de Saint-Nicolas » que s'élevait autrefois le *Beffroi* de Bruxelles. Son origine est inconnue. Cité pour la première fois en 1229, on croit qu'il fut construit au commencement du XIII^e siècle. « La partie inférieure de la tour formait un bâtiment en pierres, massif, quadrilatéral, couronné par une balustrade richement découpée; une petite porte donnait accès dans l'intérieur... Sur les côtés, deux tourelles servant de cage d'escalier, conduisaient aux étages supérieurs qui avaient une forme octogone, offraient deux rangées de seize ouvertures en lancettes et supportaient un petit toit à quatre pans surmonté d'une croix. »

Le beffroi servit primitivement de lieu de réunion aux membres du magistrat; on y conserva les machines de guerre, le sceau de la commune (1) et

(1) Le plus ancien sceau de Bruxelles date de 1135. Il est ovale et représente saint Michel auréolé, revêtu d'un long manteau, les ailes déployées, tenant en main une fleur de lys (?) avec ces trois lettres:... LIS (*Michaelis*, Michel). Il conserve à peu près cet aspect jusqu'au XVI^e siècle. Depuis lors, saint Michel est représenté terrassant le

au XIV^e siècle une partie des archives. Il contient aussi le coffre aux privilèges dont les clefs étaient gardées par quelques membres du magistrat choisis parmi les nations. L'étage supérieur contenait les cloches dont les principales étaient : la cloche d'alarme (*storm-clocke*) annonçant la guerre, l'émeute, l'entrée du souverain, la sortie de l'*Omme-gang*, la veillée des Dames, etc. ; la cloche du travail (*werck-clocke*) ; la cloche des voleurs (*dief-clocke*) ; la cloche du jour (*dach-clocke*) ; la dernière cloche (*achterste-clocke*) ou cloche de retraite, etc. La cloche d'alarme s'appelait *Roland* ; elle portait une inscription, rappelant celle du *Roelant* de Gand, ainsi conçue : *In t' jaer ons heer 1290 ben ick geheeten Roelandt, alzo men my luyt, storm in t' landt* (1).

On prétend que le beffroi eut une horloge ou cloche sonnante l'heure (*uur-clocke*) dès 1362, alors

dragon. La pose de saint Michel, ses vêtements, etc., ont souvent varié. Les armoiries de Bruxelles, fixées en 1646, ont aussi varié, surtout sous Napoléon qui y introduisit les abeilles d'or et sous Guillaume I^{er}. Depuis 1844, Bruxelles a repris ses anciennes armes qui portent : *de gueules* (rouge) *au saint Michel d'or* (jaune), *terrassant un diable de sable* (noir). On ignore l'origine du seau communal. Certains chroniqueurs lui assignent une origine fabuleuse.

(1) « *In het jaer ons heeren 1290 is gegoten de klocke die men noemt de storm...* » Le même auteur donne l'inscription suivante : *In t' jaer ons heeren 1290 ben ick geheeten Roelant ; als men my luyt, stormet landt.* (*Brusselsche Antiquiteyten, Incomsten en Huldige*, etc.) Mss. B. de B.

que celle du Palais à Paris, une des plus anciennes, ne date que de 1370. Au haut du beffroi, un veilleur surveillait constamment la campagne et signalait les incendies. Plus tard, ils furent trois. « Pour montrer qu'ils étaient à leur poste, ils devaient, toutes les heures, jouer de la trompette et du fifre. » Un carillon y fut placé en 1666. Il avait été placé d'abord sur la tour de l'hôtel de ville, mais il n'y resta que peu de temps.

Une partie du beffroi s'écroula le 13 décembre 1367, écrasant dans sa chute un pourceau. Le carillon fut anéanti lors du bombardement de 1695. Un autre le remplaça vers 1711. « Mais quand il fut hissé sur la tour, le premier bourgmestre Fierlants défendit de le sonner, sous prétexte qu'il n'était pas d'accord. Le receveur Borremans, représentant le fondeur, lui intenta un procès devant le conseil de Brabant et obtint gain de cause. Aussitôt le carillonneur monta à la tour et fit jouer le carillon jusque dans le milieu de la nuit, aux applaudissements de la foule et surtout des paroissiens de Saint-Nicolas, qui célébrèrent cette journée comme une fête. »

Le beffroi s'écroula en entier le 25 juillet 1714 (1), à 10 heures du soir. La moitié de l'église et huit

(1) Le 29, d'après Foppens.

maisons furent complètement écrasées ; onze autres furent endommagées. Il y eut quatre victimes. Sur l'emplacement du beffroi, on construisit la galerie (rue au Beurre) qui donne accès dans l'intérieur de l'église.



L'Ommegang ⁽¹⁾

HISTOIRE D'UNE PROCESSION

L y avait une fois, à Anvers, une pauvre femme qui s'appelait Béatrix Soetkens. Elle était très pieuse et vivait religieusement, craignant Dieu et les saints. On la vénérât beaucoup. On disait tout bas qu'elle avait des apparitions et des révélations, ce qui veut dire qu'elle croyait, en différentes circonstances, avoir vu la Vierge ou d'autres habitants du paradis et avoir conversé avec eux.

A cette époque, il y a plus de cinq cents ans de

(1) Ce nom vient de deux mots flamands : *omme* ou *om* (autour, par) et *gaen* (aller) ; littéralement : *parcours*.

Légendes bruxelloises.

cela, ils étaient nombreux les gens qui juraient avoir vu en songe un saint ou une sainte leur parlant et leur ordonnant d'accomplir certaines choses.

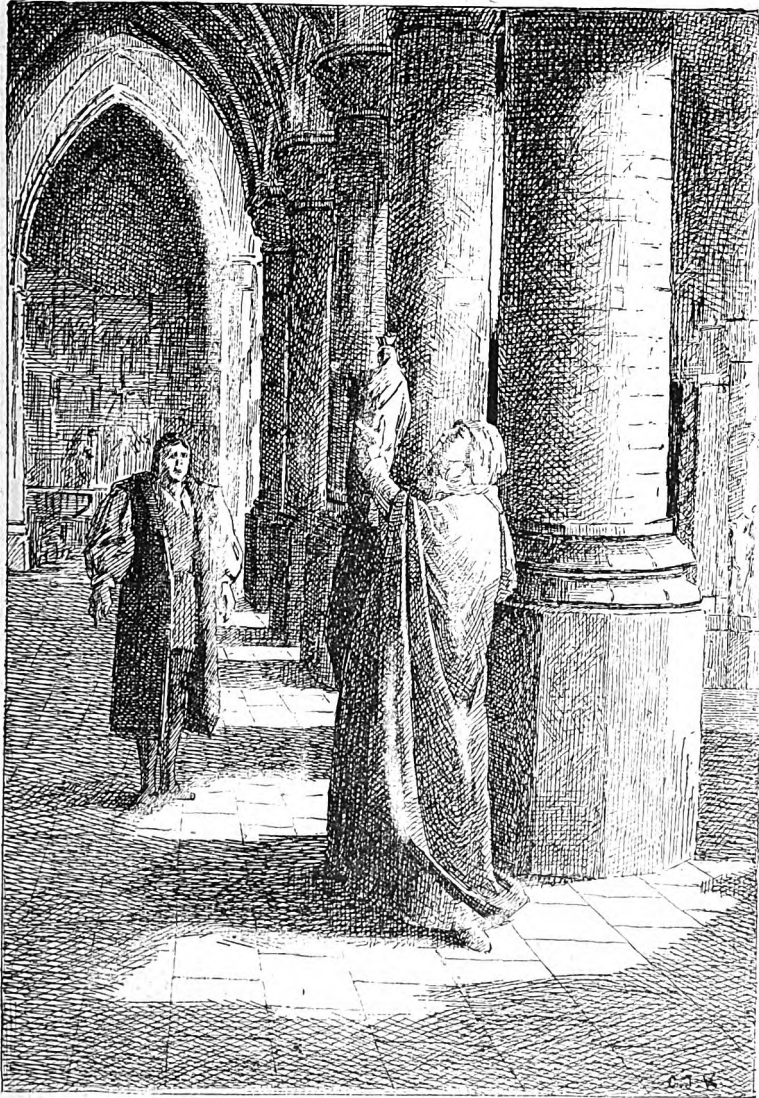
Aujourd'hui, les hommes sont devenus très curieux et veulent toucher tout de leurs mains, voir tout de leurs yeux, observer tout eux-mêmes. Ce qui fait que le nombre des personnes ayant eu des apparitions a considérablement diminué; mais elles n'ont pas complètement disparu.

Lorsque de temps en temps on en trouve, les médecins qui les examinent conseillent presque toujours de les envoyer dans un asile d'aliénés, où on les soigne très bien et d'où elles sortent généralement au bout d'un temps plus ou moins long : les apparitions ne leur apparaissent plus.

Moi qui ne suis pas médecin, je ne puis sainement juger la question. Je m'abstiens donc et répète ce que j'ai lu, à savoir que Béatrix Soetkens avait des révélations.

Un jour, ou plutôt une nuit, elle eut un songe.

Il lui sembla que la Vierge, entourée de lumière et vêtue de blanc, apparaissait tout à coup. Et tandis que la pauvre femme, étonnée, ravie et recueillie, regardait avec des yeux grands ouverts, elle crut entendre une voix — celle de la Vierge — qui lui parlait. Vous saurez tantôt ce qui lui fut commandé.



Béatrix sortit de chez elle en grande hâte et se dirigea vers l'église où elle avait coutume de faire ses dévotions.

Là, sur un autel, se dressait une statuette, honorée depuis longtemps : c'était la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. On l'appelait *Onze-Lieve-Vrouw-op-Stocxken* ou *Notre-Dame à la Branche*.

Or, Béatrix s'approcha, s'agenouilla devant elle, se releva, la prit, la mit dans ses bras et s'enfuit.

Mais quelqu'un l'avait vue et reconnue : c'était le sacristain qui, tout ébahi de voir la personne la plus pieuse de la paroisse s'emparer d'une des richesses de l'église, se mit à sa poursuite. Il allait l'atteindre quand, tout à coup, Béatrix se retourne et élève la statue au ciel en implorant un secours surhumain.

O merveille ! le sacristain s'arrête ; nul effort ne peut lui faire lever les pieds, remuer les jambes, bouger le corps : il est frappé d'immobilité.

Béatrix reprend sa course, saute dans une barque et arrive « sur ce léger esquif » jusqu'à Bruxelles.

Car tels étaient les ordres que la Vierge lui avait donnés pendant son sommeil, disait-elle.

Les autorités de notre ville devaient être prévenues de son arrivée, puisqu'elle fut reçue le dimanche avant la Pentecôte par le duc Jean III, alors régnant, son fils Henri, le magistrat, les

métiers et le serment des arbalétriers, ce qui faisait un fort beau cortège pour une si pauvre femme. Tous ces nobles et hauts personnages transportèrent en grande pompe Notre-Dame à la Branche dans la chapelle du Sablon.

Cela se passait en 1348.

Et tous les ans, le dimanche avant la Pentecôte, l'anniversaire de cet événement fut célébré par une procession qui prit bientôt un développement considérable et qu'on appela l'*Ommegang*.

* *

Il est impossible de préciser la date à laquelle les *processions* prirent naissance à Bruxelles. A une époque reculée, il y avait dans la ville deux églises, Saint-Michel et Saint-Jean à Molenbeek, ayant chacune la leur. A tour de rôle les cortèges religieux parcouraient les rues, accompagnés du magistrat et des métiers. La dernière perdit assez rapidement son éclat; l'autre fut longtemps remarquable par les richesses qu'on y étalait.

La procession ou cavalcade de Saint-Jean avait néanmoins un caractère particulier. Elle était accompagnée des malades de l'hôpital Saint-Jean, construit place du même nom par Henri I^{er}, duc de Brabant, vers 1200. Les malades étaient précédés

de musiciens et demandaient l'aumône sur le parcours du cortège.

Cette coutume fut supprimée par ordonnance du 19 juin 1527.

A son tour, la procession de Saint-Michel se vit éclipser par l'*Ommegang*.

On a vu que la statue de Notre-Dame à la Branche fut transportée dans l'église du Sablon.

Cette église n'était encore à cette époque que la chapelle de *Notre-Dame au Nouveau-Cimetière*, ainsi appelée parce qu'elle avait été construite par l'hôpital Saint-Jean sur une partie de l'emplacement du nouveau cimetière établi en 1299, sur la place actuelle du Petit-Sablon (1). Commencée en 1304, sous le règne de Jean II, elle n'était pas achevée en 1513. Elle fut bâtie par ordre et aux frais du serment des arbalétriers, « qui s'y assemblait fréquemment (2) ». Elle prit ensuite les noms de *Notre-Dame du Sablon* et de *Notre-Dame des Victoires*, parce qu'on a attribué sa fondation à Jean I^{er} qui l'aurait érigée en souvenir de la bataille de Woeringen (1288), ce qui n'est pas exact.

On a vu également que l'*Ommegang* fut institué

(1) Ce cimetière fut supprimé en 1704.

(2) Il y avait à Bruxelles cinq serments ou *gildes* : la *Vieille Gulde de l'Arballe* ou *Grand Serment des Arbalétriers* institué en 1213 ; le *Petit Serment des Arbalétriers* ou *Serment de Saint-Georges* formé en 1422 par dédoublement du premier devenu trop nombreux ; le *Ser-*

en mémoire de l'arrivée de la statuette dans l'église et qu'il avait lieu le dimanche avant la Pentecôte, jour qui fut choisi comme fête communale, ce qui contribua évidemment à augmenter l'éclat de la cérémonie.

Le cortège était organisé et dirigé par les chefs du serment des arbalétriers; mais l'église en supportait les frais et recevait un subside de la ville, subside qui fut constamment augmenté. Il partait de l'église, se rendait au Marché (Grand'Place) et revenait par la Chaussée (rue de la Madeleine).

Lorsque le souverain ou un étranger de distinction se trouvait dans la ville, on l'invitait à venir voir passer le cortège du balcon de l'hôtel de ville. Autrefois, un banquet était servi sur la Grand'Place : on le supprima en 1448 et on le remplaça par une distribution de vin.

Quand le cortège était rentré, les arbalétriers éli-saient leurs doyens et leurs jurés, puis tiraient l'oiseau placé sur le clocher de l'église. Le vainqueur était proclamé *roi du serment*. Celui qui abattait l'oiseau trois fois de suite devenait *roi perpétuel* ou *empereur*.

Les souverains prirent souvent part au tir.

ment des Archers ou de *Saint-Sébastien* et de *Saint-Antoine* fondé en 1428; le *Serment des Arquebusiers* ou de *Saint-Christophe* (1477) et le *Serment des Escrimeurs* ou de *Saint-Michel* (1480).

« Avant le tir, le bedeau remettait à chaque confrère un jeton présentant sur la face la barque de Béatrix Soetkens, avec cette devise en exergue : *O mater Dei ! memento nostri* (O mère de Dieu ! souviens-toi de nous), et au revers une arbalète, l'année du tir et la légende : *Teekene van den Grooter Gulden in Bruesele* (Jeton du Grand Serment de Bruxelles). Le bedeau reprenait ces jetons au fur et à mesure que les confrères tiraient et une nouvelle distribution avait lieu ensuite... Le vainqueur était conduit au maître-autel du Sablon, sur lequel se trouvaient déposés un oiseau d'or et un baudrier chargé d'orfèvreries; après avoir béni ces ornements, un prêtre lui attachait l'oiseau au chaperon et lui passait le baudrier au cou. Le nouveau roi se promenait alors en ville précédé par les confrères et entouré des bourgmestres et des échevins, dont la présence, dans ces occasions, était obligatoire. Le cortège se rendait ensuite à la Maison au Pain, où le roi donnait à toute la compagnie un souper pendant lequel on sonnait la cloche de Saint-Nicolas. Le lendemain il traitait ses parents et le surlendemain ses voisins; les uns et les autres apportaient chacun un plat et du vin et leurs femmes, qui les accompagnaient, se chargeaient du dessert : coutume simple et touchante qui entretenait des relations cordiales entre les habitants de la ville. »

Parmi les rois illustres du grand serment, on cite : Charles-Quint, alors duc d'Autriche, en 1512 ; Philippe de Clèves, en 1515 ; Henri, comte de Nassau, en 1516 ; Marguerite d'Autriche, en 1518 ; Philippe de Lalaing, en 1525 ; le comte d'Egmont, en 1551 et en 1559 ; Philippe II, par son délégué Philippe de Croy, duc d'Aerschot, en 1557 ; le duc d'Albe, par son délégué Gabriel Manriquez, en 1568 ; l'infante Isabelle, en 1615 et le prince Charles, en 1751.

Les ornements qui figuraient dans la cavalcade étaient remisés dans une maison de la rue d'Or et aussi dans la *Reuse-Schure* ou « grange aux géants » située au Petit-Sablon, contre le collatéral droit de l'église. D'après une ordonnance du magistrat du 19 février 1447, les jours de sortie de l'*Ommegang* on exécutait sur le Marché, à deux heures de l'après-midi, un *mystère*, c'est-à-dire une pièce de théâtre dans laquelle on évoquait les hauts faits de l'Écriture sainte et de la vie des saints. Il devait avoir comme sujet une des douleurs de la Vierge.

* * *

Qu'était-ce, en somme, que cette procession ? Ressemblait-elle à toutes celles qui de nos jours parcourent les rues de la ville ? Nullement.

On y voyait les magistrats et tous les membres des corporations, métiers, lignages et gildes, le clergé, les ordres mendiants. Elle était escortée de la gilde des arbalétriers et plus tard par les autres serments. Les métiers étaient précédés de leurs bannières appelées *keersse*, « espèce de lances dont l'extrémité était ornée des emblèmes du corps ». Les magistrats et les doyens étaient revêtus de leurs robes rouges. Beaucoup d'assistants étaient armés. Plus tard on y fit figurer des chars, des animaux fantastiques, des géants, des ornements religieux et grotesques.

Hommes d'armes, gens des métiers, moines, prêtres, diables, égyptiens, nègres, animaux fantastiques ou réels, tout cela déambulait par les rues au milieu de l'enthousiasme populaire. On se préparait de longue main à la cérémonie ; chacun voulait y prendre part ; on en parlait encore longtemps après.

C'était une des curiosités de la ville et les chroniques nous citent nombre de souverains étrangers devant lesquels la cité tint à honneur de faire passer l'*Ommegang*. Les chefs de la nation envoyaient des sommes d'argent et des cadeaux aux personnalités qui avaient le plus attiré leur attention. « En 1379, la duchesse Jeanne paya les costumes des enfants qui y assistaient, déguisés en diables ;

en 1529, Marguerite d'Autriche gratifia de quatre carolus d'or les enfants qui, montés sur le cheval Bayard, avaient chanté devant elle le 9 mai, jour de la procession. »

En outre, il était d'usage pour les ducs de donner pendant huit jours, à partir de la veille de la sortie de la procession, de l'argent à treize pauvres et à une recluse.

Il est impossible de faire l'histoire de l'*Ommegang* : il faudrait passer en revue l'histoire même de notre vieille cité. Depuis 1348, date de sa création, la splendeur de cette procession unique ne fit que croître et rien ne peut lui être comparé. A peine les richissimes cortèges organisés par les chambres de rhétorique lors des grandes joutes dramatiques du XVI^e et du XVII^e siècle, peuvent-ils en donner une idée. Mais c'est au XVI^e siècle que l'*Ommegang* atteignit l'apogée de sa grandeur et de son éclat.

Ce devait être un prestigieux spectacle de voir le cortège défiler sur la Grand'Place en décrivant de longs circuits. On pouvait admirer alors les serments revêtus de leurs magnifiques costumes de velours et de soie, brodés d'or et d'argent; les métiers et leurs porteurs de *keersse* à la dalmatique rouge garnie d'hermine, bleue, écarlate ou verte bordée d'or; les doyens parés de leurs insignes; le

tout formant un ensemble chatoyant où étincelaient les écharpes de soie de toutes couleurs, les costumes éclatants, les chapeaux aux plumes blanches, bleues ou rouges. Les *keersse* étaient surmontées d'un moulin, d'un navire, d'un pot d'étain, de gants, d'arbres à fruits en miniature, de vases dorés, de poissons ou d'autres objets encore; successivement défilaient les *placqueurs*, les *corbilleurs*, les *savatiers*, les *cordouaniers*, les *cinturiers*, les *tondeurs de draps*, les *faiseurs de passeman*, les *couvreurs de tuiles*, les *esporonniers*, les *armoyeurs*, les *faiseurs de flacons de cuir*, les *estainniers*, les *faiseurs de payelles*, les *mouliniers*, les *boulangiers*, les *frippiers et faiseurs de luth*, les *cousturiers*, les *orphèvres*, les *poissonnières de poison (sic) salé*, les *boucheurs* et bien d'autres (1). Puis venaient les chars, les bêtes horribles, les diables, saint Michel, le clergé. Imaginez enfin le bruit des tambours et des trompettes, les décharges d'arquebuse, l'éclat des armes étincelantes, lances, arbalètes, hallebardes, les cuirasses brillantes, les étendards des serments flottant au vent; et tout autour de la Grand'Place une multitude avide de voir, d'entendre : les fenêtres de l'hôtel de ville et

(1) Voir au musée ancien le tableau de VAN ALSLOOT, *La Procession de Sainte-Gudule à Bruxelles*, avec les nombres qui « signifient, combien. de. maîtres. il. y. at. en. chacun. mestier ».

de la Maison du Roi garnies de velours rouge; celles de toutes les autres demeures du Marché envahies par un nombre inouï de personnes; le monde se tenant jusque sur l'auvent des maisons, encore en bois à cette époque; les façades ornées de tentures et de branchages. Ajoutez à cela les acclamations enthousiastes de la foule, les cris de joie, les battements de mains; semez sur cet ensemble étincelant de couleur et de vie, la lumière ardente d'un brillant soleil — et dites-moi si vous avez jamais rêvé plus beau spectacle!

. . .

Le 1^{er} avril 1549, Philippe II fit son entrée dans Bruxelles. Il fut reçu avec pompe. Cortèges, tournois, cérémonies religieuses, cadeaux princiers, rien ne manqua à cette réception qui fut l'une des plus belles que la ville réserva jamais à ses souverains. Qui eût dit alors que trente ans plus tard, ce même prince, reçu d'une manière toute royale, serait exécré par cette même population qui ne reculait devant rien pour le satisfaire! Les fêtes durèrent longtemps et, vers la mi-juin, la cour fut invitée à se rendre à l'hôtel de ville pour voir passer l'*Ommegang*. Les souverains, les seigneurs, les dames, toute la noblesse prirent place au balcon de la maison commune.

Il faut laisser parler ici un de ceux qui, accompagnant le prince, assista à toutes les fêtes et nous en a laissé la relation :

« La marche était ouverte par les serments : les escrimeurs, qui étaient armés de piques et de hallebardes, étaient vêtus de blanc et de bleu ; les arquebusiers, de blanc ; les archers, de blanc, noir et rouge ; les arbalétriers de Saint-Georges, de blanc et de rouge ; et le grand serment, de vert. Ils précédaient une troupe de jeunes gens montés sur des chevaux richement caparaçonnés et représentant les ducs de Brabant jusques et y compris Charles-Quint ; ces jeunes gens, qui appartenaient aux premières familles de la bourgeoisie, étaient brillamment costumés et tenaient le sceptre et la couronne ; chacun d'eux avait son porte-bannière, ses hommes d'armes et ses pages. Venaient ensuite les métiers : chaque corporation avait en tête sa *keersse* portée par le plus jeune maître et, comme dans toutes les grandes cérémonies, les jurés, en robes de drap rouge, marchaient les derniers. Puis, on voyait des chars de triomphe, sur lesquels étaient représentés les principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ et de la Vierge ; un enfant déguisé en loup et monté sur un courtaud, conduisant un diable, sous la forme d'un monstrueux taureau qui jetait du feu par les cornes, entre les-

quelles un autre diable était assis; l'archange saint Michel, couvert d'armes brillantes et tenant d'une main une épée et de l'autre la balance dans laquelle, selon de vieilles traditions, il pèse les âmes. Suivait un char portant la musique la plus extravagante qu'on pût voir : *c'était un ours assis qui touchait un orgue, non composé de tuyaux, mais d'une vingtaine de chats, de différents âges, enfermés séparément dans des caisses où ils ne pouvaient se remuer; leurs queues, qui sortaient des cages, étaient attachées au clavier par des cordes; l'ours, en appuyant sur les touches de l'instrument, faisait lever les cordes et tirait les queues des pauvres animaux, dont les cris, variés par l'âge, formaient une harmonie tellement bizarre qu'elle mit en défaut l'austère gravité de Philippe.* Au son de cette musique d'une espèce nouvelle dansaient, sur un autre grand char, des enfants travestis en ours, en loups, en singes, en cerfs, etc. Plus loin, c'étaient Circé et les compagnons d'Ulysse métamorphosés en bêtes, des géants, le cheval Pégase, les quatre fils Aymon montés sur Bayard et chantant en flamand; un char occupé par un arbre dont chaque rameau portait un enfant, représentant un des rois juifs ancêtres de la Vierge; un énorme griffon, des chevaux, des chameaux et des autruches montés par des anges, un serpent vomissant du feu; et

enfin *seize chars de triomphe* figurant les mystères de la vie de la Vierge. Les patriciens, les serviteurs de la ville et les membres du magistrat précédaient le cortège religieux composé des trois ordres mendiants, du clergé des paroisses avec la châsse de sainte Gudule, de plusieurs abbés et du curé, du diacre et du sous-diacre du Sablon qui accompagnaient l'image de Notre-Dame honorée dans cette église.

» Sortie à huit heures du matin, cette magnifique cavalcade ne rentra qu'à midi. On exécuta ensuite à l'hôtel de ville un mystère en flamand, dont le sujet était tiré de la procession elle-même. »

* * *

En 1698, l'*Ommegang*, dont les sorties avaient été interrompues depuis quelques années à cause des guerres continuelles, fut renouvelé, le 21 juillet, à l'occasion de la paix de Ryswyck qui avait mis fin, l'année précédente, à la guerre de la ligue d'Augsbourg. Il consista, comme à l'ordinaire, en une nombreuse cavalcade qu'accompagnait un grand nombre de chars de triomphe, de géants, de figures symboliques, d'animaux, etc. Les cinq serments s'y trouvaient, faisant par pelotons des décharges suivies de mousqueterie. Les arquebusiers portaient l'habit

bleu que l'électeur leur avait donné (1); les membres des quatre autres serments étaient vêtus respectivement à la romaine, à l'espagnole, à la turque, à la paysanne.

A partir de cette date, les sorties de l'*Ommegang* furent de nouveau interrompues jusqu'en 1770. Les événements de la fin du siècle dernier le firent disparaître.

Telle était cette procession célèbre qui fit l'admiration de tant de siècles. Le souvenir seul en subsiste encore.

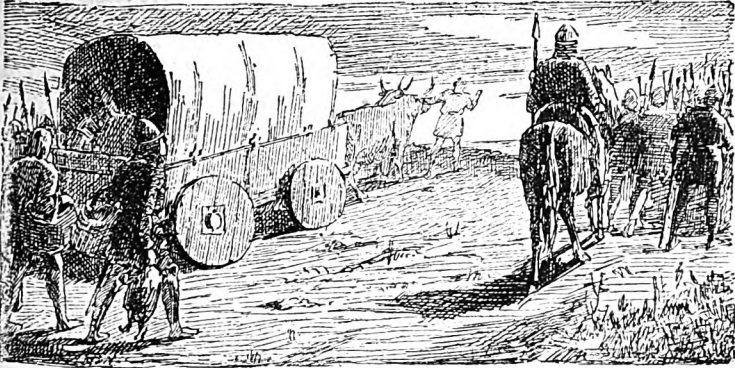
La légende de Béatrix Soetkens a laissé plus de traces que l'*Ommegang* lui-même. Des tapisseries, des tableaux, des sculptures nous ont conservé cette tradition. Dans l'église du Sablon, vous pourrez voir, au-dessus du portail de l'est, donnant sur le Petit-Sablon, la barque de Béatrix Soetkens. La Vierge portant Jésus enfant est adossée au mât. Béatrix est assise à l'avant, les mains jointes en signe d'adoration; un pilote est au gouvernail.

Et maintenant encore, c'est le dimanche après l'Ascension (ou avant la Pentecôte), jour de l'arrivée de Béatrix à Bruxelles, que sort la procession du

(1) Voir page 20.

Sablon. En tête marchent les membres du *Grand Serment royal de Saint-Georges*, avec leur vieil étendard et leurs médailles, accompagnés du président revêtu du collier brodé d'or, insigne de sa dignité. Plusieurs bannières reproduisent l'image de la barque de Béatrix; un petit bateau en bois, d'un mètre de long environ, avec la Vierge, Béatrix et le pilote, est porté dans le cortège.

Bien des gens, ignorant la légende, appellent cet esquif *l'arche de Noé!*



Les Kieķefretters

OU LE LECTEUR VOIT UNE FOIS DE PLUS QU'IL EST
DANGEREUX DE VENDRE LA PEAU DE L'OURS AVANT
QU'ON L'AIT MIS PAR TERRE.

EN ce temps-là, Jeanne et Wenceslas régnaient
en Brabant.

Wenceslas — duc de Luxembourg, frère de
Charles de Luxembourg, empereur d'Allemagne,
fils de ce Jean, comte de Luxembourg, roi de
Bohême, dit Jean *l'Aveugle* parce qu'il perdit la
vue à la suite d'une expédition dans les marais de
la Prusse, qui batailla sa vie durant et mourut à
Crécy, en 1346, après avoir fait attacher son cheval
à ceux de deux de ses gentilshommes qui le condui-
sirent au plus fort de la mêlée et périrent avec

lui — Wenceslas était un prince léger, insouciant, dénué d'esprit pratique, livré tout entier aux influences et aux émotions du moment et dont le règne fut cause de bien des déboires pour les Brabançons.

Jeanne, née à Bruxelles le 24 juin 1322, fille aînée de Jean III, duc de Brabant, dont les trois fils, Jean, Henri et Godefroid, moururent avant leur père, avait épousé Guillaume II, comte de Hainaut, puis Wenceslas de Luxembourg. C'était une princesse ayant de très bonnes qualités, dont les Bruxellois eurent à se louer en différentes circonstances, mais faible envers son mari à qui elle abandonnait entièrement l'administration de ses États.

Wenceslas avait été souvent en lutte avec les bonnes gens des métiers et soutenant les uns, combattant les autres, il s'était en définitive aliéné presque toutes les sympathies.

C'est sous son règne que fut construite la seconde enceinte de Bruxelles.

Or, vers 1371, des bandes de maraudeurs infestaient le pays entre le Rhin et la Meuse. Couvrant les routes, arrêtant les marchands, les rançonnant, pillant leurs marchandises, ils causaient beaucoup

de dommage au commerce. C'étaient des gens sans aveu, se livrant sans vergogne à toutes espèces de déprédations.

Vous saurez aussi qu'à cette époque, les seigneurs ne se faisaient pas faute de soutenir ouvertement ces pillards, de les protéger, leur donnant asile, partageant leur butin, leur offrant en toute sécurité les moyens de prospérer dans leur lucrative industrie.

Plus encore, beaucoup de ces gentilshommes — qu'un célèbre auteur français a spirituellement appelés *genspilleshommes* — qui avaient juré, le jour où on les avait armés chevaliers, de secourir les faibles, de ne rien entreprendre qui fût contraire à l'honneur et à la probité, de consacrer leur vie à la défense des opprimés, ne se gênaient nullement pour se mettre à la tête de ces bandes de mercenaires. Retirés dans leurs châteaux forts perchés au haut d'abruptes montagnes et dominant les vallées tranquilles, ils y narguaient en paix les bourgeois, la loi et la justice. Ces retraites, vrais repaires de démons, leur inspiraient une entière confiance et beaucoup d'entre eux pensaient de même que ce seigneur français qui disait :

Si je tenais un pied en paradis,
Si j'avais l'autre au château de Naisil,
Je retirerais celui du paradis
Et le mettrais arrière dans Naisil.

C'est de là qu'ils descendaient dans les plaines, faisant alliance avec des bandits et des voleurs de grand chemin, pillant, ravageant, saccageant, dévastant, tuant, sans souci de l'honneur, du bien d'autrui, des humbles qui peinaient dur pour gagner leur pain quotidien. Pour eux, ils passaient leur vie dans l'abondance et les richesses qu'ils devaient à leurs crimes.

Or donc, Guillaume VI, duc de Juliers, était accusé de pratiquer cette étrange manière de faire fortune, ou tout au moins de protéger ces brigandages.

Sur ce, ayant appris la chose, sans approfondir la question de savoir si ce noble seigneur était accusé à tort ou à raison, pressé du reste de toutes parts de mettre un terme à cette désolation, Wenceslas leva son étendard de guerre, réunit ses gens d'armes, vassaux, vavassaux et varlets et à la tête d'une nombreuse armée marcha contre le duc de Juliers, allié au duc de Gueldre.

Ah! qui dénombrera les nobles gentilshommes qui se rangèrent sous la bannière au lion d'or! Brabançons, Liégeois, Français même, étaient accourus à l'appel du duc. Les Bruxellois surtout avaient tenu à honneur de combattre. Jean et Henri de Bouchout, Walter de Beerthem, Robert de Berlaer, Jean d'Ophem, Guillaume, seigneur d'Aa,

Jean Vandermeeren de Saventhem, Henri de Duffel, l'amman Jean de Redelghem, Robert d'Assche, Siger d'Oostkerque, Jean et Guillaume de Weldert, Jean de Diedeghem, sire Gérard Rolibuc et bien d'autres, furent les principaux d'entre nos concitoyens qui luttèrent sous les ordres de Wenceslas. Celui-ci rencontra l'ennemi, le 21 août 1371, dans les plaines de Bastweiler, près de Gelenkirchen.

Beaucoup de Bruxellois firent preuve d'un grand courage. Sire Jean de Redelghem ou de Releghem commença la bataille et fut bientôt suivi par tous les gentilshommes ayant à leur tête Wenceslas. Mais celui-ci crut qu'un léger effort suffirait pour rompre les lignes ennemies et ne voulut point attendre les archers et les arbalétriers qui auraient dû entamer l'action et soutenir la cavalerie. Au surplus, les Brabançons eurent d'abord l'avantage : le duc de Juliers fut fait prisonnier par Jean de Diedeghem ; mais Wenceslas fut pris à son tour et Renaud, duc de Gueldre, par une attaque inopinée, changea complètement la face du combat. La déroute se mit dans les rangs de l'armée brabançonne. Et pourtant ses chefs firent nombre d'actions d'éclat. Écoutez plutôt : Sire Gérard Rolibuc avait eu, la veille du combat, une dispute avec un chevalier de Juliers, Eustache Vandenbergarde. Se rencontrant au milieu de la mêlée, les deux ennemis

se chargèrent avec tant d'impétuosité qu'ils s'entre-tuèrent. L'histoire ne dit pas ce que l'on retrouva de leurs corps.

Sept mille Brabançons tués, parmi lesquels sept cents nobles, entre autres les chevaliers bruxellois Jean de Releghem, Gérard Rolibuc, Franc Swaef, Walter Pipenpoy ; deux mille prisonniers, Wenceslas captif : tel fut le bilan de la journée. Renaud de Gueldre, blessé dans le combat, mourut trois jours après. Quant à Wenscelas, il resta onze mois en prison. Il ne dut sa liberté qu'à son frère Charles IV, empereur d'Allemagne, et ses sujets eurent à payer, pour prix de sa rançon et de celle de ses alliés, neuf cent mille moutons d'or, soit sept millions de francs de notre monnaie, somme considérable pour cet objet et pour ce temps. Pour le nôtre aussi.

* *

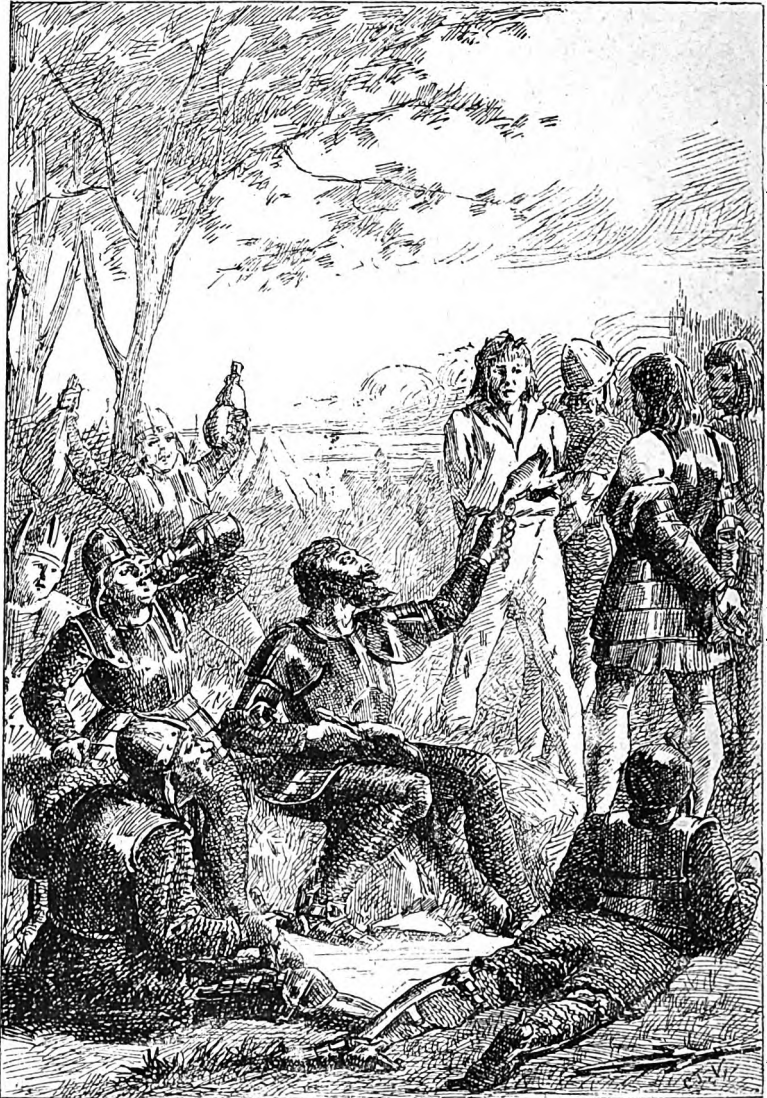
Le plus curieux est que les Bruxellois semblent avoir été absolument sûrs de remporter la victoire en cette campagne. Nos compatriotes ont toujours été — ils ont du reste le défaut de la qualité, car ils croient à la légère ce qu'on leur raconte — quelque peu hâbleurs, fanfarons. On ne s'imaginerait pas qu'ils sont nés sous un ciel brumeux qui n'est absolument pur que six jours par an en moyenne. On les

dirait plutôt fils du chaud soleil de Provence et habitants de Marseille. Ils ne doutent de rien : forts en paroles, leur tête s'échauffe facilement et, le verre en main, ils sont dignes de ces gais conteurs de Gaulois qui finissaient par croire eux-mêmes les gasconnades qu'ils racontaient.

Les Bruxellois ne faillirent pas en 1371 à la réputation qu'on leur avait certainement déjà faite à cette époque. Pour eux, il ne s'agissait pas, semblait-il, d'aller combattre un ennemi redoutable ou tout au moins puissant, de lutter contre des bandes aguerries. Non. Que craindre de ces maraudeurs, de ces brigands, pillards effrontés que la vue de l'armure d'un chevalier mettrait en fuite ! Et ce duc qui se plaçait à leur tête, soutenant ces assassins de grandes routes, n'était-ce pas un lâche peureux, capable tout au plus d'attaquer de malheureux marchands sans défense, passants inoffensifs!...

Et ils s'en allèrent, nos braves Brabançons, dans un singulier équipage. Leurs valets ne portaient pas des armes de rechange, mais bien des poulets et des bouteilles de vin. Leurs bagages ? c'étaient des flacons et des gobelets, des pâtés et des viandes fines.

Quel aspect devaient présenter ces chevaliers qui, d'après un contemporain, écrivain illustre et digne de foi, « étoient, autour du duc, sur les

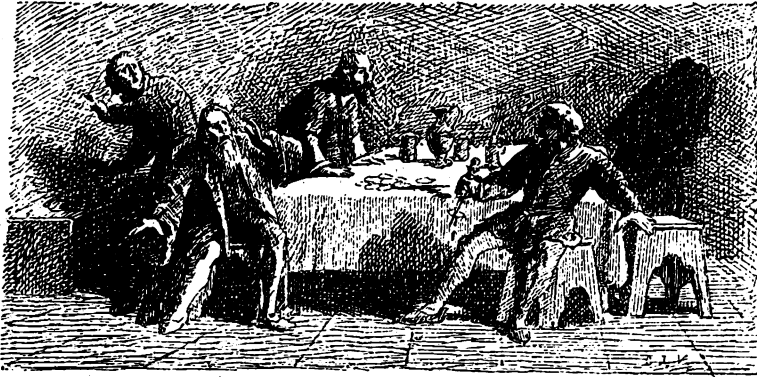


champs, montés les aucuns à cheval et leurs varlets derrière eulx qui portoyent flacons et bouteilles de vin troussées à leurs selles et aussi, parmi ce, fourage et pastez de saumon, de truites et d'anguilles enveloppés de belles petites tovailles (*serviettes*); et empeschoient là durement ces gens la place de leurs chevaulx, tant qu'on ne se pouvoyt ayder de nul costé »!

Voilà comment les Bruxellois partirent en guerre. Hélas! de quelle façon revinrent-ils! Nous le savons.

Le soir de la bataille, les Brabançons étant défaits, les ennemis s'emparèrent de leurs provisions et, à la barbe des vaincus, mangèrent le festin qu'ils trouvèrent tout préparé.

Et c'est pourquoi, aujourd'hui encore, le nom s'étant perpétué, on appelle les Bruxellois *kiekefretters* ou *kiekeeters*, « mangeurs de poulets ». Ils ne s'étaient pas mis une seule aile de poulet sous la dent. O ironie!



Les Hosties sanglantes

I

Légende des hosties sanglantes

LE 1^{er} octobre de l'année 1369, un homme, enveloppé d'un grand manteau, sortit de l'auberge connue dans la ville sous le nom de : *'t Schild van Hongarye (l'Écu de Hongrie)*, située rue d'Or — actuellement, et depuis le XVII^e siècle, la rue de l'Empereur, « parce qu'un jour Charles-Quint, allant rejoindre son armée, fut arrêté dans le voisinage pour une dette minime, qu'il s'empessa d'acquitter ».

Le temps était affreux : une pluie battante tombait sur le sol détrempé ; de gros nuâges roulaient dans le ciel.

L'inconnu s'arrêta un moment au seuil de l'auberge, puis, après avoir assujetti son manteau, tourna à gauche et se dirigea vers la Cantersteen, petite place qui reçut son nom du *steen* (1) s'élevant à l'angle de la rue de la Madeleine et de la rue de l'Empereur et qui appartenait à cette époque aux Pipenpoy, famille célèbre dans l'histoire de notre vieille ville.

Il traversa la Cantersteen en contournant les vignes qu'on y cultivait alors et entra dans la *rue Stoevaert* ou *Scoenaert*, devenue la rue des Sols, nous verrons pourquoi. Il s'arrêta bientôt devant une pauvre mesure, puis, après un rapide coup d'œil jeté à droite et à gauche, il frappa de son poing la porte qui trembla sur ses gonds.

On entendit à l'intérieur des murmures, des bruits divers entrecoupés de cris d'enfants. L'inconnu frappa une seconde fois.

La porte s'ouvrit lentement.

— Allons donc, Jean, fais plus vite : on ne te veut que du bien, dit l'inconnu en repoussant celui qui était venu ouvrir et en pénétrant dans la place.

(1) Voir page 150.



La porte se referma.

Jean fit trois pas en avant. Il examina l'inconnu qui s'était débarrassé de son manteau et dont les traits étaient vaguement éclairés par les lueurs d'un maigre feu produisant plus de fumée que de chaleur.

— Messire Jonathas ! s'exclama-t-il.

. . .

Messire Jonathas était le nom d'un riche Juif d'Enghien. Mécontent de la conversion de quelques-uns de ses coreligionnaires, abominant du reste la religion chrétienne, il avait résolu d'outrager celle-ci et ses partisans dans ce qu'ils ont de plus sacré, c'est-à-dire les hosties servant à la communion.

On sait, en effet, que ces dernières, après leur consécration par le prêtre, représentent aux yeux des chrétiens le corps du Christ qui lui-même est considéré comme le fils de Dieu. Or, outrager les hosties, c'était outrager Jésus-Christ et cela constituait, à cette époque, un crime d'une horreur sans nom et que les supplices les plus affreux étaient seuls capables de faire expier.

Tel était cependant le but de Jonathas d'Enghien. Mais, pour satisfaire sa vengeance, il fallait

tout d'abord posséder des hosties : voilà pourquoi il se rendit à Bruxelles et s'adressa à Jean de Louvain, Juif nouvellement converti à la religion chrétienne.

Celui-ci était pauvre, chrétien par nécessité et attaché de cœur à ses anciennes croyances ; il reçut avec grande joie le sac de sols parisis que lui donna Jonathas, lui disant : « Je te les baille comme arrhes d'un beau marché, » ce qui fit que la rue qu'habitait Jean de Louvain reçut depuis le nom de *rue des Sols*.

* *

Lors, Jean de Louvain réclama explications sur ce que voulait Jonathas.

Celui-ci répondit :

— Tu peux me rendre grand office qui n'est cependant pas sans péril. Je suis venu à toi, bien que tu aies renié la religion de tes pères et méconnu la loi de Moïse.

— Par besoin, messire, par besoin et par crainte, car vous savez que j'ai femme et huit enfants à nourrir. Mais au fond du cœur, je suis encore des vôtres.

— Tant mieux, tant mieux, et l'accord entre nous sera facile à établir. Voici, mon frère. Les

chrétiens vantent les hosties qu'ils emploient pour leur messe. J'en désirerais posséder quelques-unes.

— Qu'en voulez-vous faire?

— Éprouver leur vertu.

Jean de Louvain pâlit.

— C'est un sacrilège puni des plus horribles supplices... Je refuse...

— Même si je te récompense? dit Jonathas.

— Messire, vous n'ignorez pas les dangers que je cours. La chose est grave. Ma femme et mes enfants mourront avec moi, si je suis pris.

— Agis avec prudence et lenteur. Rien ne presse. La récompense sera grande.

— Elle devrait être énorme pour payer la vie de tant d'êtres. Que me donnerez-vous?

— Quinze moutons d'or (1).

Jean de Louvain hocha la tête.

— Nous ne nous entendrons pas, messire. Quinze moutons d'or pour un si grand péril! Vous raillez?

— Serais-tu devenu riche, Jean?

— Non, messire. Mais une vie d'homme vaut plus que cela.

— Tu es chrétien de cœur. Je ne reconnais plus en toi un fils d'Abraham.

(1) Cent vingt florins ou deux cent cinquante francs environ de notre monnaie.

— Je suis ce que j'étais, messire. Que ne faites-vous la chose vous-même?

— Vingt moutons d'or, dit Jonathas.

Jean de Louvain hocha une seconde fois la tête.

— Vingt et un... Vingt-deux... Vingt-cinq...

Jean de Louvain refusait toujours. Jonathas augmentait chaque fois la somme d'un mouton d'or. Il était arrivé à en offrir quarante (1)

— Je ne puis, ne cessait de dire Jean.

— Mais enfin, combien veux-tu donc? s'écria Jonathas avec impatience.

Jean fit quelques pas, compta sur ses doigts, puis soudain s'approchant de Jonathas :

— Je veux soixante moutons d'or (2) ou rien n'est fait, dit-il.

— Soixante moutons d'or! Tu te moques, misérable! Adieu, je vais chercher un autre frère plus accommodant que toi.

— Allez, messire.

Et Jonathas sortit...

Cinq minutes après, il rentra.

— Voici quarante-cinq moutons d'or et que tout soit fini.

— Non, messire.

(1) Trois cent vingt florins ou six cent soixante-dix francs environ.

(2) Quatre cent quatre-vingt-un florins six sous, soit mille francs de notre monnaie, représentant alors une valeur dix fois plus grande.

— Au moins, tu ne me trahiras pas? Même si tu es pris, même si on te soumet à la torture, même dans les supplices les plus affreux, tu sauras te taire?

Jean de Louvain pâlit. Un frisson lui parcourut les membres.

— Soyez tranquille, messire. Jamais l'un de nous n'a trahi ses frères.

— Cinquante moutons d'or, alors?

— Je refuse.

— C'est une somme pourtant!

— J'ai dit soixante.

— Comment peux-tu ne pas accepter une pareille fortune?

— Je vous prie, messire, de me laisser. Vous voulez ma mort.

— Entêté, dit Jonathas.

Et il sortit de nouveau...

Mais il rentra une troisième fois.

— J'ajouterai deux moutons pour ta femme et tes enfants.

— Soixante, messire.

— Au moins, fais-moi grâce de cinq moutons.

— Soixante, messire.

— De deux.

— Soixante, messire.

— Et que me donneras-tu pour soixante moutons d'or?

— Ce que je trouverai, seigneur.

— Tu les auras, dit Jonathas en soupirant... Chien de chrétien! ajouta-t-il tout bas... Cela me coûte cher... Que le Dieu de Jacob confonde nos ennemis! Tu ne recevras la somme que contre remise des hosties.

— Bien, messire; revenez dans trois jours.

Jonathas sortit, pour ne plus rentrer cette fois.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre 1369, Jean de Louvain pénétra dans la chapelle de Sainte-Catherine située près de la porte de Sainte-Catherine, l'une des sept portes primitives de la ville, construite au bas de la rue du même nom. Cette chapelle fut agrandie plus tard à diverses reprises et devint la vieille église de Sainte-Catherine dont la tour subsiste encore.

Il brisa le tabernacle, déroba une grande hostie et quinze petites et s'empressa de les apporter à Jonathas qui l'attendait et lui compta la somme promise. Le riche Juif partit immédiatement de Bruxelles.

De retour à Enghien, il rassembla ses amis dans sa maison. Puis, tous accablèrent les hosties et le

dieu qu'elles personnifiaient d'injures et d'outrages et les tournèrent en dérision.

Par une coïncidence singulière, quelque temps après Jonathas fut trouvé poignardé dans son jardin. Qui était l'auteur du crime? On l'ignore. Peut-être était-ce Jean de Louvain lui-même qui, craignant de se voir trahi, avait cru bon de faire disparaître Jonathas.

Quoi qu'il en soit, effrayée de ce malheur dans lequel elle croyait voir un châtement du ciel, sa veuve n'osa garder plus longtemps chez elle les hosties. Elle les porta à Bruxelles et les remit aux mains des Juifs de la capitale.

Ceux-ci, comme dans toutes les villes où l'on tolérait leur présence, habitaient un quartier à part qu'on appelait *les Escaliers des Juifs* parce que les ruelles qui composaient ce refuge étaient, et sont encore pour la plupart, des escaliers. C'étaient la rue des Trois-Têtes, la rue Terarken, une partie de la rue des Sols et de la rue des Douze-Apôtres, et toutes les ruelles en escaliers qui se voyaient en cet endroit : rue Villa-Hermosa, rue Notre-Dame, etc. Leur synagogue se trouvait au coin de la rue des Sols et de la rue des Douze-Apôtres.

C'est là qu'ils se réunirent le 12 avril 1370, jour de Pâques. Assemblés autour d'une table sur laquelle ils avaient jeté les hosties, ils couvrirent celles-ci

d'injures et de sarcasmes, entremêlant leurs propos d'imprécations contre le Dieu des chrétiens. Puis, ne se possédant plus de fureur, quelques-uns tirèrent leur poignard et en frappèrent les hosties.

Mais, chose étrange, *des gouttes de sang jaillirent de celles-ci* comme si c'eût été réellement un corps humain qu'ils avaient frappé. Saisis d'épouvante, les Juifs se dispersèrent.

Redoutant les suites de cette affaire, les uns, dit-on, se convertirent au christianisme ; les autres s'enfuirent de Bruxelles ; d'autres enfin, plus calmes, songèrent à faire disparaître les traces de leur action.

Ils résolurent d'envoyer les hosties dans une autre ville et chargèrent une femme nommée Catherine, Juive de naissance, mais récemment baptisée comme Jean de Louvain, de les porter à leurs frères de Cologne, moyennant une récompense de vingt moutons d'or.

Mais, soit qu'elle fût effrayée par le récit du miracle, soit qu'elle eût peur de prêter la main au sacrilège, au lieu d'accomplir la mission qui lui avait été confiée et qu'elle avait acceptée, cette femme alla tout dévoiler à son confesseur, Pierre Van den Heede, curé de la Chapelle, et lui remit les hosties ; en même temps, elle lui raconta ce qu'elle savait.

Pierre Van den Heede fit part de ces faits à Jean de Woluwe, recteur de Saint-Nicolas, à Michel de Backer, vice-pléban de Sainte-Gudule, et à Jean d'Yssche ou d'Isscha, chanoine et écolâtre de la même église. Ils se réunirent, interrogèrent Catherine qu'ils enfermèrent à Sainte-Gudule dans la chapelle de Saint-Jean, aujourd'hui baptistère, et firent rapport au duc Wenceslas, alors régnant, sur ce qui s'était passé.

Wenceslas réunit son conseil auquel il adjoignit de graves théologiens. On commença par arrêter tous les Juifs qu'on put trouver, les rendant tous solidaires de l'attentat à religion commis par quelques-uns des leurs. Ils furent enfermés à la Steenpoort et leur procès fut mené vivement. On entendit des témoins, entre autres un jeune homme demeurant dans la rue appelée depuis *Kerstenmannekenstraetje* (ruelle de l'Homme-Chrétien) et qui avait eu des révélations (1). Puis, on interrogea les coupables; on les tortura suivant la coutume du temps; enfin on condamna à mort les sacrilèges. Ils étaient trois, disent les uns, sept, disent les autres, et nièrent jusqu'au bout toute participation au crime.

(1) D'autres disent que cette ruelle reçut ce nom parce qu'elle était habitée par un jeune tisserand fort pieux « à qui le Seigneur, d'après une tradition mystique, manifesta en 1435 le désir de voir reprendre les processions du Très Saint Sacrement de Miracle, interrompues depuis longtemps ».

L'exécution eut lieu le 22 mai 1370, veille de l'Ascension. Les condamnés, placés sur une charrette furent promenés par la ville, exposés aux injures de la populace qui les couvrait d'immondices et, en divers endroits, notamment au Marché et devant la chapelle de Sainte-Catherine, tenaillés par le bourreau qui leur arrachait, avec des pinces rougies, des lambeaux de chair et coulait du plomb fondu dans les blessures. Ensuite, ils furent attachés à un poteau et brûlés vifs sur le *Wollendries* ou pré aux Laines, entre les portes de Namur et de Hal.

Catherine fut relâchée quelque temps après.

Enfin, les Juifs furent expulsés du Brabant et leurs biens, confisqués, rapportèrent au duc la somme de quatorze cent treize moutons d'or et demi, soit vingt-quatre mille francs environ] de notre monnaie.

Certains auteurs disent que *tous* les Juifs furent brûlés, *jeunes et vieux*. D'autres ajoutent, ce qui est probable, que beaucoup d'entre eux furent massacrés par le peuple.

Les hosties outragées furent partagées entre l'église de Sainte-Gudule et l'église de la Chapelle. Les unes et les autres ont, comme bien on pense, disparu depuis longtemps. Les premières seules ont été remplacées.

Celles de Sainte-Gudule avaient été enfermées dans un riche ostensor d'or et une fête spéciale fut instituée en l'honneur du *Très Saint Sacrement de Miracle*. A cette occasion, une procession parcourait tous les ans les rues de la capitale le jour de la Fête-Dieu. Plus tard, en 1530, Marguerite d'Autriche institua le 20 juillet une procession spéciale qui fut l'origine de la kermesse de Bruxelles. Enfin, le clergé célèbre pompeusement tous les cinquante ans le jubilé du miracle. Le dernier a eu lieu en 1870.

Ce n'est pas sans peine que les hosties sanglantes, et celles qui leur ont succédé, ont été conservées. En 1579, lors des troubles religieux qui eurent lieu à Bruxelles, un chanoine les cacha; puis, elles furent transportées secrètement dans la demeure d'un autre prêtre. Il serait peu intéressant de les suivre dans leur marche vagabonde; qu'il suffise de savoir qu'elles furent restituées à Sainte-Gudule en 1585.

II

Les hosties sanglantes devant l'histoire et devant la science

Durant de longs siècles, on a discuté le miracle des hosties sanglantes. On a apporté des preuves, fait des enquêtes, examiné des textes, compulsé

des manuscrits et il y aurait une belle page d'érudition à écrire à ce sujet. Dieu me garde de pareilles démonstrations !

Et pourtant, que de jolies choses je vous dirais ! Je déterrerais, par exemple, un document du XIV^e siècle qui est un feuillet du registre des « comptes du receveur général du duc de Brabant, Godefroid de la Tour, pour l'année 1370 » ; puis, une charte de Robert, évêque de Cambrai, revêtue de son sceau, adressée au doyen de Sainte-Gudule et renfermant deux choses : une requête, rappelée par l'évêque, du doyen et du chapitre de la collégiale, datée de 1370, et le jugement de l'évêque (1). Par la première de ces pièces, vous verriez que les Juifs ont été brûlés « pour s'être procuré avec mauvaise foi et furtivement des hosties » ; la seconde vous montrerait que les hosties ont été enlevées et « remises entre les mains de quelques Juifs, afin qu'ils les insultassent, les maltraitassent et les couvrissent d'injures ». Vous ne trouveriez nulle part des traces de sang.

Ensuite, je vous citerais un tas d'historiens du

(1) Il y avait eu contestation entre l'église de Sainte-Gudule et la Chapelle, le curé de cette dernière, chez qui les hosties avaient été portées comme nous l'avons vu, refusant de s'en dessaisir. Il avait cependant été convenu après que neuf d'entre elles seraient données à Sainte-Gudule, les autres demeurant à la Chapelle. Mais les chanoines de la collégiale, mécontents, s'adressèrent à l'évêque de Cambrai ; d'où le jugement dont nous parlons.

temps qui ne disent mot du miracle. Enfin, j'ajouterais qu'en 1581, lorsqu'on interdit à Bruxelles le culte catholique, les magistrats de la ville lancèrent une proclamation, rédigée en français et en flamand, dans laquelle ils disaient : « ... que ce qu'on a jusques maintenant appelé *le Saint Sacrement de Miracle* a été trouvé, par les propres lettres et preuves qu'on a, n'avoir jamais saigné, ni été blessé. »

Voilà ce que je vous dirais.

Mais je ne suis pas un historien austère et grave; je suis un humble chroniqueur, à qui il n'est pas permis de se perdre dans le fatras de l'érudition.

Cependant, si vous me demandiez sur quoi l'on s'est fondé pour prouver le miracle, je vous dirais que c'est précisément sur les pièces que je vous ai citées tantôt et qui semblent démontrer qu'il n'a pas eu lieu, puisqu'elles ne parlent ni de sang versé, ni de blessures faites.

Quant à cette étrangeté de voir les mêmes manuscrits servir de preuve pour ou contre, elle s'explique par ce fait qu'ils ont toujours été mal lus. Ainsi, moi qui les ai eus sous les yeux, je puis vous assurer que j'ai vu, dans celui de Godefroid de la Tour, que les Juifs ont été brûlés « pour s'être procuré avec mauvaise foi et furtivement des hos-

ties » et non pas « pour avoir poignardé et s'être procuré furtivement des hosties », ce que tous les auteurs y avaient trouvé jusqu'en 1870. On avait lu *puncto* (poignardé) au lieu de *punice* (mauvaise foi).

Mais d'autres interpréteront la chose différemment.

Je vous conseille d'y aller voir.

Disons ici que ce n'est pas à Bruxelles seulement qu'on a pu observer ce miracle. Il s'est présenté à Paris en 1290, en Bavière en 1337, en bien d'autres lieux, à bien d'autres reprises encore, — avec quelques variantes, il est vrai.

Chose plus curieuse : on signale un fait du même genre dès 788; un autre au IX^e siècle en Syrie, et cette fois le sang coule si abondamment qu'on peut en distribuer dans toutes les églises d'Europe; un autre encore en 1317 à Lumay; d'autres, enfin, à Cologne en 1331, à Amsterdam en 1345, à Middelbourg en 1374, à Mayence en 1383, etc., etc. En 1510, on en signale encore un : « *Les hosties saignèrent trois heures de suite.* » En outre, un second vol d'hosties eut lieu en 1383 à Sainte-Gudule. Mais on manque de détails sur cet événement.

Notons également ce fait que ce sont toujours les Juifs qu'on a accusés de ces sacrilèges.

— Pourquoi? demanderez-vous.

Écoutez ce que dit un auteur de la condition des Juifs au moyen âge :

« Rien ne leur appartenait, — ni leur personne : ils devaient porter un signe distinctif comme les infâmes; s'ils émigraient, leurs propriétaires s'étaient entendus pour les appréhender au corps dans les pays voisins; au besoin, on rassemblait le troupeau et chacun venait reconnaître ses têtes de bétail; — ni leurs enfants : on les leur volait pour les baptiser; — ni leur femme : dès qu'elle voulait abjurer, le divorce était de droit; — ni leurs biens : ils étaient taxés à l'entrée, à la sortie et pour le séjour; au moindre prétexte, on annulait leurs créances et la banqueroute des Juifs contre les chrétiens était entrée dans les coutumes, presque dans le droit; — ni leur honneur : on les humiliait par piété; quand venait la semaine sainte, il entraient dans les cérémonies du culte de les lapider; à Toulouse, on avait transigé : ils pouvaient se faire représenter par un de leurs notables qui, le vendredi saint, sur le perron de la cathédrale, était souffleté publiquement, à la gloire du Christ; il n'est pas de crime, enfin, dont on ne les accusât; — ni leur vie : toute violence contre eux semblait légitime; à tout propos, la *justice* les brûlait, le peuple les massacrait, les rois faisaient abattre ce bétail pour en prendre la chair et la peau. »

Voilà la vie que l'on faisait à ces malheureux : ils étaient excommuniés par la société et il y avait de temps à autre des massacres généraux de cette caste.

Au XIII^e et au XIV^e siècle, ces massacres ne se comptent pas : on tue les Juifs par centaines, par milliers, en 1230 dans la Bretagne, l'Anjou et le Poitou; en 1287, en Allemagne; en 1290, en Alsace; en Bohême et en Moravie; en 1320, en Guyenne, en Languedoc, en Aragon, en Navarre et dans le Dauphiné.

En 1348, la peste noire ravage l'Europe. « Les Juifs empoisonnent les eaux, » dit le peuple. Et aussitôt une tuerie générale a lieu : en France, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Belgique, on les traque, on met à mort tous ceux qu'on trouve; des milliers de victimes perdent la vie.

L'année suivante apparaissent les *Flagellants*, secte d'illuminés qui parcourent les rues des villes en se fouettant nus et en tuant les Juifs pour conjurer la peste qui dure toujours. A Bruxelles même, la protection du prince ne peut les sauver du trépas.

C'était le peuple qui les massacrait, le pauvre peuple qui vivait dans la misère morale et matérielle, victime de préjugés absurdes qui l'étrei-

gnaient, le dominaient et le conduisaient à des actions indignes que tout homme de cœur réproouve.

Et chaque fois qu'un Juif était condamné, ses biens étaient confisqués ; ceux des Israélites brûlés en 1370 rapportèrent à Wenceslas vingt-quatre mille francs, sans compter la part faite au clergé. Que de choses ce détail pourrait expliquer !

Voilà ce que l'histoire nous apprend de ces faits.

Voyons ce qu'en pense la science.

En 1820, le monde fut mis en émoi par une découverte étrange : on avait trouvé à Pavie des hosties sanglantes ! Sanglantes n'est pas le mot : les hosties ne saignaient point, mais elles étaient ponctuées de rouge.

Or, une de ces hosties fut envoyée à Ehrenberg, savant allemand, qui la soumit à une analyse complète. Il finit par découvrir que c'était une hostie ordinaire et que les taches rouges qui la marbraient étaient dues à la présence d'un organisme infime — un de ces infiniment petits, à peine visibles au microscope, dont le rôle est cependant si grand dans la nature — qu'on a appelé le *micrococcus prodigiosus*. Un drôle de nom, n'est-ce pas ? C'était lui qui donnait à l'hostie cette teinte rouge, lui qui faisait croire au peuple que l'hostie saignait. Qui s'en serait jamais douté ?

Depuis, la découverte d'Ehrenberg a souvent été confirmée (1).

Pour nous, qui devons juger ces choses avec calme, il faut nous pénétrer de ce que disent l'histoire et la science.

Soyons justes, impartiaux. Évitions les fautes commises par nos ancêtres.

Pendant des siècles, on a torturé, brûlé, martyrisé de pauvres malheureux, innocents à coup sûr des crimes dont, on les accusait; on les a traqués, chassés des villes et des pays; on les a mis au ban de la société; on leur a fait, en un mot, une existence infernale, toute de douleurs et de misères.

Mais les temps sont venus où la science, calme, juste, tolérante, a examiné les faits et a prononcé son jugement.

Ayons foi en elle, qu'elle soit notre guide, inspirons-nous de ses principes; n'acceptons comme vrai que ce qu'elle démontre être vrai, chassons de notre cœur et de notre cerveau ces préjugés vulgaires qui ont été cause de tant de malheurs.

(1) Ce phénomène n'est pas unique en science : n'a-t-on pas trouvé de la *neige rouge*, dont la couleur est due à la présence d'une multitude de petits champignons.



Une Vendetta au moyen âge

LA RUE DU BOIS-SAUVAGE.

I

UN jour de l'année 13... , une grave nouvelle circula soudain dans notre bonne ville de Bruxelles.

Un jeune homme, Georges Van der Noot, appartenant à l'une/des plus nobles familles de la cité, avait été tué.

Le peuple, avide de connaître les détails de l'événement, se répandit dans les rues. Le *Grand Marché* — la Grand'Place — fut bientôt couvert de monde. Des groupes se formaient, discutant à

haute voix ; les uns, se disant bien informés, certifiaient que le jeune sire avait été assassiné ; d'autres, mieux au courant d'après eux-mêmes, prétendaient qu'il s'était suicidé. D'aucuns affirmaient que le crime était le résultat d'une vengeance ; suivant d'autres, la jalousie en était le motif.

— Qui sait, s'écriait une grosse commère, si ces Juifs maudits n'en sont pas les auteurs !

— Par saint Michel ! le fait est possible, répliquait un petit homme maigre, à la face chafouine ; ils sont capables de tout.

— On raconte qu'ils ont encore enlevé un enfant à Louvain, il y a quelques semaines, disait une jeune fille.

— Pourquoi faire ?

— Pour le tuer, selon leur habitude. Ce sont de méchantes gens et, sainte Gudule me pardonne ! ils méritent tous la corde.

Soudain, une voix s'éleva :

— Laissez les Juifs en paix, cette fois. Georges Van der Noot est mort en combat singulier, tué par son parent Walter Van der Noot. C'est moi qui vous le dis.

Tout le monde regarda celui qui avait parlé. C'était maître Jean Loose, l'un des meilleurs armuriers de la ville, renommé pour sa sagesse.

— De qui le tenez-vous, maître Jean? demanda quelqu'un.

— Je passais sur le Marché quand on a rapporté au *Serhuygskintsteen* le corps de Georges Van der Noot. L'un des valets m'a expliqué la chose.

— Dites-la-nous, maître Jean! Dites-la-nous.

On fit cercle autour de Jean Loose, qui raconta l'histoire.

La voici :

II

Georges Van der Noot, fils du chevalier sire Henri Van der Noot et de Marie de Serihane, et Walter Van der Noot, fils du chevalier sire Guillaume Van der Noot et d'Agnès de Baesdonc, appartenaient tous deux au noble lignage des *Clutinghe*, ou *Serhuyghs*, ou *S'Hughe-Kints-Geslachte* (1), dont le *steen* ou *Serhuygskintsteen* se dressait entre la Maison du Roi (*Broodhuys* ou Halle au pain) et l'église de Saint-Nicolas, à l'angle de la Grand'Place et de la rue au Beurre, croit-on.

Tous deux se disputaient la main de noble damoiselle Gudule, fille du sire Guillaume Van der

(1) Voir page 53.

Zennen, chevalier, appartenant au lignage de *die van Coudenbergh* ou *ceux de Froidmont*. On ignore où se trouvait situé le *steen* de ces derniers. Habitaient-ils le *Cantersteen*, à l'angle de la rue de la Madeleine et de la rue de l'Empereur; le *Machiaensteen* ou *Maximiliaen-steen*, au coin du Marché-aux-Herbes et de la rue de la Colline (*Hovelstrate* en 1383); le *Valkenborg* ou château des Faucons, au Marché-aux-Tripes, anciennement le Ruisseau-aux-Souliers (*Schoenbeke*, 1559), actuellement le Marché-aux-Herbes; la *Southuys* ou Maison du Sel, située près d'une ruelle dite rue du Sel, non loin de l'église Saint-Nicolas; la *Payhuys* ou *Paeyhuys*, ou Maison de la Paix, au coin de la place Saint-Nicolas et du Marché-aux-Poulets, qui existait encore en 1576; ou enfin le *Platte-steen*, dans la rue qui porte encore son nom et déjà converti en étuve en 1495? On ne sait.

Les deux rivaux ressentirent bientôt l'un pour l'autre une haine violente et après bien des querelles ils en vinrent à une rupture ouverte. A plusieurs reprises, ils dégainèrent en pleine rue de Bruxelles et c'est dans l'un de ces combats singuliers que Georges tomba, frappé à mort. Son cadavre fut transporté au lieu de réunion de la famille, au *Serhuygskintsteen*.

Telle est l'histoire que raconta maître Jean Loose.

L'affaire fit grand bruit dans la cité, comme on l'a vu. Au surplus, le peuple et les magistrats commençaient à s'inquiéter sérieusement de ces duels qui, trop souvent, avaient lieu dans la ville, ensanglantant le pavé des rues.

Car c'était la coutume pour les chevaliers et les membres des lignages brabançons. S'élevait-il une querelle entre deux de ces fougueux sires, vite ils couraient aux armes. Les amis s'en mêlaient, les lignages soutenaient leurs membres et la rixe dégénérait en mêlée. L'orgueil des familles, le caractère altier des nobles, les habitudes de désordre de nos aïeux attisaient ces haines farouches qui se transmettaient de génération en génération comme un héritage de famille et la lutte continuait pendant dix, quinze ou vingt ans, semblable aux vendettas corses.

Vers la fin du XIV^e siècle, et après l'histoire que nous racontons, des mesures d'excessive rigueur furent prises par les magistrats contre ceux qui troubleraient la paix publique par le fait de leurs querelles : amendes, pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle, à Noyon, à Milan, en Provence, bannissement ou emprisonnement, augmentation de peine pour celui qui n'exécuterait pas la sentence, telles furent les principales dispositions des règlements pris contre ceux « qui se rendraient

coupables de blessures, coups, *menaces* ou pillages ».

Cependant, la situation faite après la mort du jeune sire Georges à la famille Van der Noot, et par suite au *S'Hughe-Kints-Geslachte* auquel elle appartenait, était cruelle.

Jusqu'ici, les membres d'un même lignage avaient généralement soutenu leurs proches; aujourd'hui, si la querelle s'envenimait, la désunion allait s'introduire entre les membres d'une même famille, les uns partisans du défunt, les autres de Walter. De plus, une branche de la famille Van der Noot était alliée à *die uten Steenweghe* qui allait certainement se scinder en deux partis, l'un pour, l'autre contre Walter, cause de la mort de Georges.

On voit quelles proportions pouvait prendre la lutte qui allait s'engager. Les magistrats résolurent de l'empêcher.

Après bien des discussions, des négociations, des entrevues, Pierre Van Huffle, chanoine de Sainte-Gudule et secrétaire de la ville, parvint à apaiser l'affaire. Il fut convenu que le silence serait fait sur le duel, que les ennemis se réconcilieraient, que toute tentative de vengeance serait sévèrement réprimée.

Quant à noble damoiselle Gudule, cause de la querelle, personne n'en parla. On ignore ce qu'elle devint.

Mais la suite de l'histoire nous apprendra que si, pour le moment, les membres de la famille de Georges consentaient à faire la paix, ils n'avaient pas perdu tout espoir de se venger.

III

Le soir du 17 mars 1374, jour de Sainte-Gertrude, l'*achterste-clocke* (dernière cloche) sonnait au beffroi de Saint-Nicolas, annonça comme d'habitude aux bonnes gens de Bruxelles que l'heure de se retirer était venue.

Les bourgeois attardés regagnèrent leurs maisons de bois par l'obscurité profonde qui régnait dans les rues non éclairées et le silence se fit peu à peu dans la cité...

Les alentours de la collégiale de Sainte-Gudule étaient déserts. L'église dressait vers le ciel noir ses deux hautes tours jumelles qui venaient d'être construites; la lune, se montrant à de courts intervalles entre les nuages, jetait des clartés blafardes aux angles des fines dentelures du monument...

Deux ombres se détachèrent des murs de l'église de Saint-Michel au Mont qui s'élevait à cette époque au coin de la Treurenberg et de la plaine Sainte-Gudule. S'avancant avec précaution, elles descendirent la rue qui s'étend derrière le chœur de la

collégiale, désignée jusqu'au XVII^e siècle par ces simples mots : *derrière Sainte-Gudule*, et s'arrêtèrent au bord de l'étang qui subsista à l'angle de l'église jusqu'en 1485, époque à laquelle il fut comblé.

C'étaient deux hommes : l'un haut de stature, de formes athlétiques ; l'autre plus petit, dont la cape qui l'enveloppait ne parvenait pas à dissimuler la maigreur.

— *Il ne tardera guère, dit celui-ci. Il doit descendre la Treurenberg, contourner l'église et se diriger vers sa demeure par la rue d'Assaut et la Longue rue des Chevaliers* (1). C'est ici que tu l'attendras.

— Est-il certain qu'il vienne ? dit l'autre.

— Il ne peut manquer. Mes renseignements sont exacts. Au reste, sois prudent.

— Que ne restez-vous ici ?

— Non, fit vivement le petit homme.

Et il grommela :

— *L'autre n'aurait qu'à me reconnaître et si le coup manque... Non, non..., ajouta-t-il à haute voix.*

— C'est que... *Walter le Sauvage est fort et...*

— *Fais comme je t'ai dit et, par l'archange ! je saurai te récompenser... Or donc, à demain.*

Et faisant un signe de la main, le petit homme

(1) Rue de l'Écuyer actuelle.



s'éloigna vivement dans la direction de la rue d'Assaut.

L'autre le regarda s'éloigner... Puis il tira un poignard de sa ceinture et alla s'allonger sur la terre, au bord de l'étang, la tête tournée vers la Treurenberg.

Bientôt, une forme vague s'avança, venant de cette dernière rue.

— C'est lui ! murmura l'homme.

C'était Walter Van der Noot, connu dans la ville sous le nom de Walter le Sauvage depuis la mort de Georges, son parent.

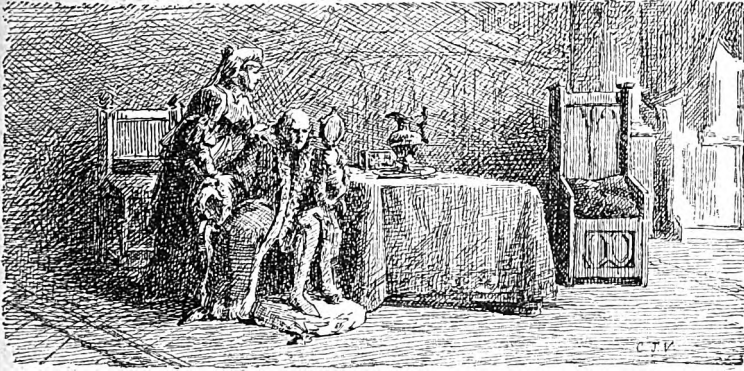
D'où venait-il ? On l'ignore. Il traversa *derrière Sainte-Gudule* et contourna l'étang, passant à côté de l'inconnu qu'il ne pouvait apercevoir. Celui-ci attendit quelques secondes, puis, se dressant soudain, se précipita sur Walter qui tomba sous la secousse et lui plongea plusieurs fois son poignard dans la gorge. Walter mourut à l'instant.

L'autre se releva, examina le cadavre et s'enfuit vers l'intérieur de la ville...

Walter le Sauvage fut retrouvé au même endroit le lendemain matin. L'enquête qui fut faite n'amena aucun résultat. L'auteur de l'attentat resta inconnu, de même que celui qui l'avait poussé à commettre ce crime. On attribua celui-ci, avec raison, à la vengeance et le peuple désigna la famille de

Georges Van der Noot comme instigatrice de l'affaire. Quoi qu'il en soit, celle de Walter ne semble pas avoir cherché à tirer vengeance du meurtre.

La rue où l'événement s'était passé prit le nom de *Wilde-Wouter-straet*, « rue de Walter-le-Sauvage », qui dégénéra plus tard en celui de *Wild-Hout-straet*, « rue du Bois-Sauvage », qui n'a aucune signification. On l'avait appelée aussi *Hay-straet*, « rue de l'Éventail », et *Blaesbalck-straet*, « rue du Soufflet ». Ces dénominations n'ont pas subsisté.



La Calvitie

DU

GRAND DUC D'OCCIDENT (1462)

OU LE LECTEUR APPREND A CONNAITRE L'INFLUENCE
QUE PEUT AVOIR LA MALADIE D'UN PRINCE SUR LES
CHEVEUX DE SES COURTISANS.

PHILIPPE, dit le Bon, ou encore l'Assuré, duc
de Bourgogne, était malade, très malade.

Qu'avait-il?... Oh! c'était chose grave. Il était
atteint d'une affection qui ne pardonne guère : la
vieillesse.

Oui, le grand duc d'Occident se faisait vieux.

Longtemps il avait combattu : en France, en Hollande, dans notre pays même. En effet, il avait souvent lutté contre ses sujets, quitte à pleurer sur ceux d'entre eux qui étaient morts. Hélas ! le temps arrivait où, prince ou manant, l'homme, au lieu de regarder l'avenir, songe au passé, examine sa vie, scrute ses actions d'antan. Et Philippe, le plus célèbre seigneur des contrées d'Occident, regardait en arrière et souffrait.

L'époque n'était plus où la cour ducale éblouissait les yeux par son luxe fastueux ; où la corruption y régnait sans partage ; où l'argent était dieu ; où les spectacles magnifiques, les tournois et les jeux faisaient l'unique occupation des seigneurs. Les jours étaient passés où les bourgeois, suivant l'exemple de la noblesse, étalaient des costumes d'une richesse merveilleuse ; où le peuple lui-même était entraîné dans le tourbillon général.

Aujourd'hui, plus de fêtes, plus de joie. Mais la femme du duc éloignée de la cour ; mais le fils du duc brouillé avec son père à cause de l'attachement que ce dernier montrait à la noble famille des Croy et parce qu'il avait recueilli le Dauphin de France, depuis Louis XI, « le renard qui devait dévorer ses poules ».

Ah ! le grand duc d'Occident avait beau recevoir à sa cour l'ambassade des princes asiatiques, lui

demandant de porter la guerre en Orient et de combattre Mahomet II qui, en 1453, avait planté l'étendard du prophète sur les remparts de Constantinople : l'âge était venu et avec lui les soucis, les embarras de toute espèce.

Donc, Philippe, dit le Bon, tomba malade et l'on crut qu'il allait mourir. C'était en janvier 1462.

Sa femme, retirée dans un couvent, accourut à Bruxelles. Son fils, qui se trouvait alors à Saint-Quentin, arriva peu de temps après elle. Tous deux prodiguèrent au vieux duc les soins les plus assidus, bien que le comte de Charolais se fût quelque temps auparavant querellé une fois encore avec lui au sujet des Croy. Charles refusa, malgré les vives instances du duc, de prendre aucun repos. Il veilla quatre jours et quatre nuits au chevet du malade et ordonna, pour hâter sa guérison, que dans toutes les villes des États fussent faites des prières publiques et des processions. C'était de règle à cette époque.

Cependant, Philippe guérit, mais... il resta chauve.

Voilà certes un phénomène des moins extraordinaires et, de nos jours encore, plus qu'alors peut-être, il n'est pas rare de rencontrer des individus qui sont loin de posséder une chevelure mérovingienne. Beaucoup de particuliers se sont vus malgré

eux abandonnés de leurs cheveux et ne sont généralement pas honteux de montrer à leurs concitoyens un crâne aussi dénudé qu'une abrupte falaise battue des flots.

Mais un prince! Quelle autorité peut-il avoir encore sur ses sujets, au moins aussi chevelus que lui! Et puis, il y a chauves et chauves. Les moins... malheureux conservent ordinairement une couronne duvetée qui peut avoir du cachet et jeter dans l'étonnement ceux qu'éblouit... le reste.

Or, il paraît que Philippe était chauve dans toute l'acception du terme, chauve à faire frémir. Son crâne, sous lequel tant de pensées avaient couvé, était nu et luisant comme une glace de Venise. Seules, quelques mèches lamentables couvraient encore son occiput.

Se montrer sous cet aspect à ses courtisans, il n'y fallait pas songer. Imaginez-vous Philippe le Bon, revêtu de son plus magnifique costume de cérémonie, le collier de la Toison d'or au cou, faisant son entrée *tête nue*, l'expression n'a ici rien d'exagéré, dans la grande salle de son palais, qu'emplit la foule des seigneurs, heureux du rétablissement du duc!

Quelle que fût la puissance de volonté possédée individuellement par ces nobles gentilshommes, il est évident qu'un involontaire sourire monterait à

leurs lèvres, à la vue de leur maître dépouillé de son auguste chevelure.

Il fallait prendre des mesures, et même se hâter, car un souverain se doit à ses sujets et ne peut éternellement se cacher à leurs yeux.

L'histoire ne dit pas combien de jours durèrent les réflexions de notre illustre duc. Mais il est certain qu'il dut renouveler à sa manière le souhait de Caligula ; car si celui-ci désirait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête pour pouvoir l'abattre d'un coup, il n'est pas moins certain que Philippe *le Bon* (pourquoi pas Philippe *le Chauve*?) eût voulu que ses peuples n'en eussent qu'une aussi pour pouvoir... la faire raser.

Ah ! si, comme de nos jours, les perruques eussent existé ! Un habile arrangeur de cheveux coupés, passant quelques-unes de ses « doctes veilles » à confectionner une coiffure dans le goût du temps, eût vite donné au noble chef du très auguste souverain un aspect moins... éclatant.

Mais cette mode n'existait pas encore et le malheur voulut qu'aucun des courtisans n'eût la géniale idée de la créer.

On raconte cependant que ces derniers, poussés par l'esprit de flatterie, allèrent « jusqu'à faire le sacrifice de leur chevelure ». O dévouement !

Le fait est inexact.

Du reste, quel est l'homme qui irait de son plein gré faire abandon de cet ornement dont nos ancêtres étaient si jaloux? N'est-ce pas assez d'en être privé quand la vieillesse arrive!

Voici ce qui advint.

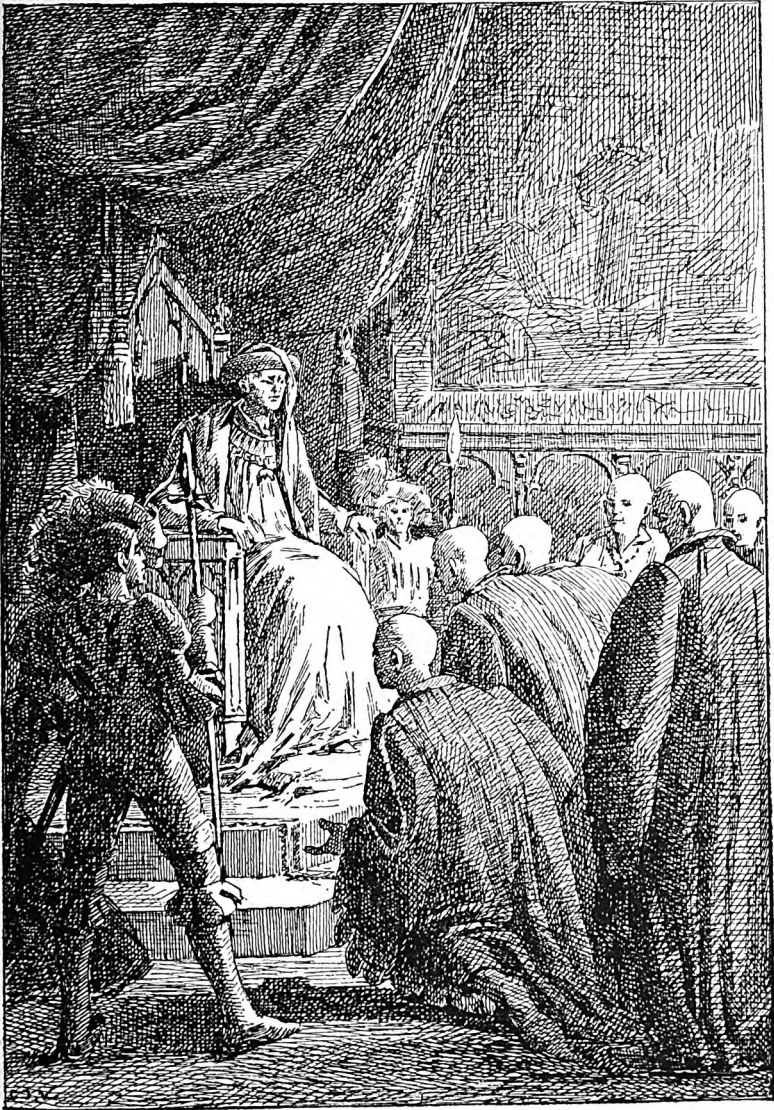
Philippe le Bon prit le parti le plus sûr. Inviter les nobles à se faire... tondre, c'était courir à un échec certain. Leur vanter les avantages que l'on a à posséder une tête vierge de tout poil; leur dire combien il est agréable, en été, par les jours de chaleur accablante, sentir sur sa tête dénudée la brise se jouer, si faible qu'elle soit; c'eût été parler à des sourds.

Il fit « un edict que tous les nobles hommes se feroient raires leurs têtes comme luy ».

La mesure porta immédiatement ses fruits. En un seul jour, *cing cents gentilshommes* se firent raser les cheveux.

Quant aux récalcitrants qui se présentaient au palais sans être... en état de grâce, ils étaient traînés de gré ou de force près du sire de Hagenbach, maître d'hôtel et conseiller, qui avait été chargé « de mettre l'ordonnance à exécution ».

Voilà comment Philippe le Bon échappa, d'après lui, aux quolibets de sa cour. Son édit ne le rend-il pas, aux yeux de la postérité, plus ridicule qu'il n'aurait voulu l'être?



Plusieurs chroniqueurs rapportent que de cette époque date l'introduction de la mode des per-ruques. C'est inexact encore. Ce ne fut qu'en 1622 que ces chevelures postiches firent leur apparition. Il est vrai que depuis...

Du reste, la mode des têtes rasées ne prit fin que lorsque Philippe mourut. Il y en eut peut-être qui bénirent cette mort.



Beerke-Halff-Gericht

OU IL EST PROUVÉ QUE L'HOMME NE DOIT JAMAIS
DÉSESPÉRER

LA légende raconte que saint Denis ayant été décapité, se releva comme si de rien n'était et ramassa sa tête.

Nul ne pourrait dire qu'il a vu pareille chose.

D'autre part, avoir eu le chef à moitié tranché *par le bourreau*, se remettre de sa blessure et vivre douze années encore, voilà évidemment un fait moins extraordinaire que le premier, mais plus croyable.

Une semblable aventure arriva en effet un jour à Bruxelles. Dans les premières années du xvi^e siècle, Charles, depuis Charles-Quint, régnant, le nommé Arnoul de Beer, ce qui signifie *l'Ours* en flamand, fut condamné à la décollation. C'était un vulgaire malfaiteur. Avait-il tué un homme et coupé sa victime en morceaux, ainsi que cela se passe de nos jours ; avait-il empoisonné, volé sur le grand chemin, en un mot, « causé quelque dommage » ? L'histoire ne le dit pas.

Quoi qu'il en soit, un jour de l'année 1515, le peuple se pressait sur le Grand Marché, où l'exécution devait avoir lieu. Selon l'usage, les échevins y assistaient des fenêtres de l'hôtel de ville, garnies de draps rouges.

Le condamné arriva bientôt. Il monta d'un pas assez ferme sur l'échafaud, reçut les dernières consolations du prêtre et s'agenouilla.

Le bourreau (*scherprechter*) lui avait bandé les yeux. Puis il saisit son glaive et un bruit sourd retentit. Le condamné tomba, la tête en avant.

L'arme, ayant mal porté, n'avait fait qu'une entaille profonde à la naissance du cou ; le sang ruisselait de sa blessure.

Le condamné se releva sur les genoux, tandis que des sanglots affreux sortaient de sa poitrine.

Un murmure d'horreur circula dans la foule.



Ceux qui se trouvaient aux premiers rangs, pressés par les derniers, rompirent la ligne de soldats entourant l'échafaud. Ceux-ci eurent toutes les peines du monde à rétablir l'ordre.

Cependant, le bourreau se préparait à achever sa victime. Il brandit son glaive qui s'abaissa soudain. Mais soit que l'émotion fit trembler son bras, soit que la victime, hurlant et tressautant de douleur, l'empêchât de « viser » juste, ce deuxième coup, au lieu de séparer la tête du tronc, fit une seconde blessure à côté de la première. Le misérable se tordit de souffrance.

Alors ce fut parmi le peuple un frisson d'épouvante : des cris retentissaient, les moins sensibles étaient indignés de la maladresse de l'exécuteur. En un clin d'œil, les soldats furent refoulés, l'échafaud envahi et le bourreau renversé. Des gens le piétinaient, d'autres le frappaient; on le traîna sur la place et on l'eût à coup sûr massacré, si des soldats n'étaient arrivés à temps et ne l'eussent arraché des mains de la populace. Une émeute faillit s'en suivre.

Qu'était devenu Arnoul de Beer? A la faveur du tumulte, il avait disparu. Peut-être des complices ou des ... collègues avaient-ils favorisé sa fuite. Peut-être, et le fait est plus probable, étaient-ce simplement de bons bourgeois qui, pris de pitié

pour le malheureux supplicié, l'avaient conduit en lieu sûr.

On sait du moins qu'il se réfugia au couvent des Récollets qui exista près de l'église de Saint-Nicolas jusqu'en 1796. Il y reçut les soins que nécessitait son état et... il guérit. Plus tard, il se retira à Berg-op-Zoom et y vécut encore douze ans. Il y était connu sous le nom de *Beerke-Halff-Gericht*, « de Beer à moitié justicié », dont on a fait « le petit ours à moitié justicié ».



Un Mariage sur l'échafaud

ENCORE l'échafaud! Encore du sang! direz-vous. Rassurez-vous. L'échafaud? Oui. Du sang? Non. Je ne vais pas, en effet, vous raconter une horrible histoire comme celle qui précède. Si l'on a vu généralement se dérouler sur l'échafaud des drames atroces, il s'y est passé aussi — trop rarement, hélas! — des comédies dont le dénouement n'était rien moins que malheureux.

Ecoutez.

En 1558, la Grand'Place de Bruxelles qui depuis... mais alors elle n'avait pas encore été le théâtre des

sanglantes tragédies qui s'y jouèrent plus tard. En 1558 donc, l'échafaud se dressait sur le Grand Marché, noir de monde. On allait procéder à l'exécution d'un condamné. Celui-ci étant bourgeois de Bruxelles, la cloche de Saint-Nicolas sonnait le glas funèbre. C'était un garçon brasseur qui s'était rendu coupable d'un meurtre horrible.

Lequel? Je l'ignore. Ah! les faiseurs de contes vous imagineraient ici une sombre histoire : ils vous le montreraient, ce brasseur, attendant sa victime le soir, au coin d'une ruelle déserte des remparts, pour la tuer et la voler ensuite. Ils vous diraient des choses qui vous empêcheraient de dormir cette nuit et tel n'est pas mon but.

Du reste, ils n'en savent pas plus que moi.

C'était un criminel qui allait être exécuté. Que cela vous suffise...

Il arriva. Tous les regards se portaient vers lui. On le plaignait presque, car, jeune encore, il n'avait pas les dehors d'un malfaiteur. Son visage était calme, empreint d'une grande douceur et bien des gens se disaient :

— Il n'est pas possible que cet homme ait tué!

D'autres ajoutaient :

— Ou bien s'il a tué, il l'a fait sous l'empire de la colère et il doit regretter vivement sa mauvaise action.

Et tous concluaient en répétant :

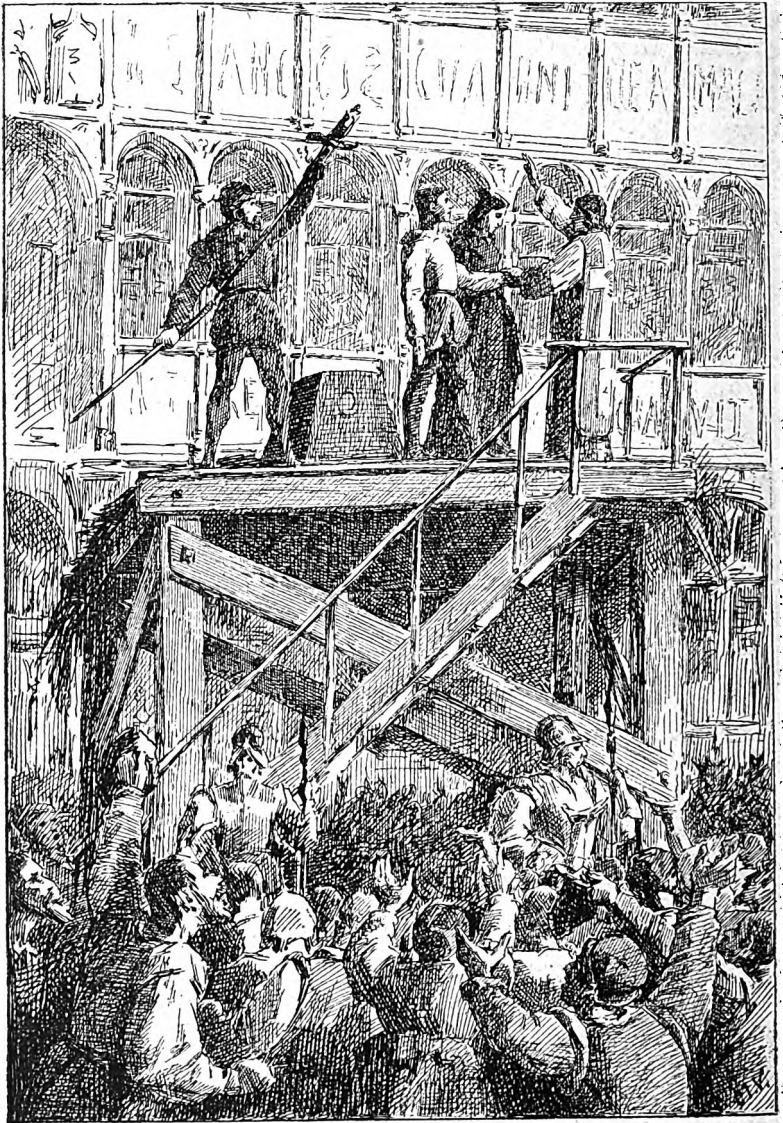
— Quel dommage !

Le condamné monta sur l'échafaud, se confessa au prêtre qui l'accompagnait, s'agenouilla et attendit le coup fatal.

En ce moment, des cris s'élevèrent d'un coin de la place. Une jeune femme, pleurant et gémissant, se précipita à genoux devant les fenêtres de l'hôtel de ville, occupées par les échevins qui assistaient à l'exécution.

Elle était là, levant les mains, implorant les magistrats qui ne comprenaient rien à la chose. Puis soudain elle se précipita dans la maison commune et l'on vit ces derniers se retourner brusquement pour regarder la jeune fille qui était apparue à leurs côtés.

Dire combien la chose avait causé d'émotion sur le Marché est impossible. Le bourreau avait détourné la tête et restait là, le regard fixé sur l'hôtel de ville, appuyé des deux mains sur son glaive. Le condamné lui-même examinait la scène et l'on eût pu voir ses yeux étinceler. D'espoir ? Peut-être. Avait-il reconnu la jeune fille ? Savait-il qu'elle était là, plaidant sa cause, demandant sa grâce si chaudement que les magistrats sentaient leur cœur s'amollir et le mot : « Grâce ! » monter à leurs lèvres ?



Des histoires circulaient déjà dans la foule. On disait que cette jeune fille était la fiancée du patient qui n'avait jamais voulu croire à sa culpabilité, ou qui, y croyant, lui avait depuis longtemps pardonné son crime. Les femmes sentaient des pleurs mouiller leurs paupières; les hommes mêmes murmuraient :

— Bah! qu'on l'absolve!

Pendant, le bourreau, un instant distrait, s'était remis en position et allait faire son office.

Tout à coup, une immense clameur retentit; l'exécuteur, pour la seconde fois, s'arrêta net et se retourna. Mille bras s'étaient levés; on lui criait : « Merci! Merci! » Et l'un des magistrats s'agitait désespérément pour lui signifier sans aucun doute de surseoir à l'exécution.

Puis, la foule s'ouvrit subitement : la jeune fille était là. Elle traversa la place, volant plutôt qu'elle ne marchait, monta les degrés de l'échafaud et jeta ses bras autour du cou du condamné qui s'était dressé.

Les magistrats, émus, lui avaient accordé la grâce du coupable.

A une condition cependant. Condition fort drôle, qui jette un jour singulier sur la façon dont on entendait le droit de grâce à cette époque.

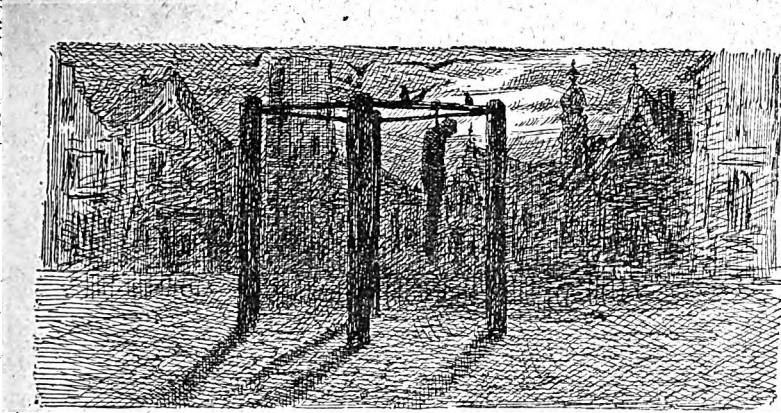
La jeune fille devait prendre le meurtrier pour époux.

Oui, à cette condition seulement ce dernier devait avoir la vie sauve.

Il l'eut.

Et le prêtre bénit sur-le-champ l'union de ces deux heureux, mariés sur un théâtre étrange, aux applaudissements unanimes de la foule attendrie...

Ah ! si l'échafaud avait toujours servi à de semblables spectacles ! On n'en eût pas si souvent demandé la suppression.



LÉGENDE

De l'Homme à la verge rouge

I

Le duc d'Albe

AVEUGLE serviteur d'un maître impitoyable; appliquant sans hésitation les ordres trop souvent sanguinaires du roi, les dépassant même; plus terrible en son calme que d'autres en leur colère; plus effroyable en ses emportements que les éléments déchaînés; implacable dans ses vengeances; se souciant peu du sang versé; vouant au feu des bûchers ceux qui pensaient autrement que lui;

livrant au glaive du bourreau l'élite de la noblesse; citant devant le *Bloedraed* les présents, les absents, les vivants, *les morts même*; ne s'inquiétant ni du rang, ni de la richesse de ses victimes; confisquant leurs biens, rasant leurs demeures, insensible aux cris, aux larmes, aux supplications des femmes et des enfants; *faisant brûler la langue* à ceux qui avaient médité de lui malgré sa défense, avant de les céder aux flammes qui devaient les dévorer tout vivants; ignorant du caractère de nos ancêtres; méconnaissant les anciens privilèges des bonnes villes et les franchises de leurs habitants; levant des impôts injustes malgré les réclamations des magistrats; pillant les villes, ruinant et dépeuplant le pays, couvrant de débris une contrée riche, prospère, heureuse, que jalousaient les souverains étrangers; étendant comme un voile rouge et noir sur notre patrie en deuil; tuant, torturant, pendant, brûlant, pillant, saccageant, au nom d'un Dieu de paix et de bonté; accomplissant sa sinistre besogne sans qu'un remords effleurât son cœur, sans qu'un sanglot lui montât aux lèvres, sans qu'un frisson lui parcourût les membres, tel fut Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, marquis de Coria, gouvernant les provinces héréditaires des Pays-Bas pour Sa Majesté Philippe II, roi catholique d'Espagne.

Grand capitaine, rompu aux difficultés de la guerre, à la tactique des combats, aux fatigues des batailles; bon soldat, dur pour lui-même comme pour les autres; mais altier, méprisant, se drapant dans un immense orgueil; exigeant l'obéissance immédiate et complète; traitant d'ennemis ceux qui n'étaient pas à ses côtés; presque chevaleresque sur le champ de bataille, impitoyable dans sa politique; cachant ses projets, marchant droit au but sans hésitation, sans que rien l'arrêtât ou le fit dévier de sa route; n'admettant d'autre règle de gouvernement que la force, d'autre moyen de dominer que la terreur, d'autre façon de vaincre la rébellion que la répression violente; d'une cruauté froide qui épouvante, d'un calme dans la vengeance qui effraye, d'un sang-froid dans l'action qui stupéfie, jamais le caractère espagnol ne fut mieux personnifié que dans le duc d'Albe.

Quelle excuse a-t-il à alléguer pour expliquer les bûchers éclairant les places publiques de leur farouche lueur, les potences dressées dans les villes et sur les grands chemins, les échafauds ruisselant de sang, les prisons regorgeant de malheureux, les instruments prêts pour la torture, les ruines dont il couvrit notre sol?

Quand sonna l'heure de son départ, il s'en alla chargé des trésors et des malédictions des Belges.

On dit que son maître, Philippe II, rit une seule fois dans sa vie (1). Albe ne rit jamais.

Mais il pleura.

Il pleura le jour où, d'une maison de la Grand' Place, il assista à l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes et vit tomber leurs têtes. Larmes de quoi? De tristesse, de douleur, de regret, de remords? De joie peut-être...

... Cet homme fut un jour béni en Belgique...

II

Jean Spelleken

Albe avait des collaborateurs. Accomplir seul la vaste, mais sinistre tâche qu'il s'était donnée, lui eût été impossible.

Parmi ceux qui l'aidèrent à répandre le sang de nos pères, il en est dont le nom doit être connu et retenu, comme l'on connaît et retient le nom de certaines plantes dont le fruit donne la mort.

On sait qu'aussitôt après le départ de Marguerite de Parme (30 décembre 1567), Albe, méconnaissant les franchises des villes et des provinces, créa un tribunal extraordinaire chargé de juger les crimes religieux et les crimes d'État commis en Belgique.

(1) Voir page 111.

La plupart des Belges qu'il avait nommés pour en faire partie refusèrent énergiquement de siéger. Tels furent le comte d'Arenberg, le comte de Berlaumont, Noircarmes, le chancelier de Gueldre, les présidents de Flandre et d'Artois. Seuls, *Jacques Hessels* et *Jean de la Porte*, membres du conseil de Flandre, *Louis Delrio*, docteur en théologie, *Jean Vargas*, *Jean Dubois*, procureur général, et *Simon de la Torre*, greffier, acceptèrent de remplir la triste mission qu'Albe leur avait déléguée.

Ce tribunal prit le titre, qu'on croirait lui avoir été donné par ironie, de Conseil de Justice et de Vérité.

Rien ne fut plus trompeur que ce titre. La Justice? Bannie! La Vérité? Absente! De riches seigneurs, des bourgeois opulents, les prédicateurs de la Réforme, les adhérents à la nouvelle religion, les signataires du Compromis des Nobles, en un mot des malheureux de tout âge, de tout rang, furent cités devant ce conseil. Rien n'était épargné pour faire parler ceux qu'on y torturait. La souffrance arrachait les aveux et les moins coupables, les innocents même étaient condamnés.

Le Conseil de Justice et de Vérité reçut des Espagnols le nom de *Consejo de las Altercaciones*, « Conseil des Troubles ».

Les Belges lui donnèrent son véritable nom, celui

sous lequel il est connu dans notre pays, qui montre les excès que commirent les juges et la terreur dans laquelle il plongea la patrie : *Bloedraed*, « Conseil de sang. »

Mais comme s'il n'eût pas suffi à Albe de posséder des créatures sanguinaires pareilles à Delrio et Vargas, d'autres, ouvertement protégés par le gouverneur, se chargeaient d'achever la besogne que les premiers avaient commencée et de la compléter au besoin.

Le plus célèbre, le plus exécré de ces hommes qui ne reculèrent devant rien pour assouvir les vengeances du duc et les leurs, fut *Jean Grouwels* ou *Groels*, dit *Spel* ou *Spelleken*, grand prévôt de la cour, ou exécuter général des causes criminelles, appelé aussi *Verge-Rouge*, à cause du bâton rouge qu'il portait comme insigne de ses fonctions.

Jamais homme ne posséda à un plus haut degré la méchanceté, la dureté de cœur, l'insensibilité devant la souffrance, la joie devant le malheur d'autrui, l'esprit de vengeance et de trahison. Il promettait de favoriser l'évasion des malheureux moyennant paiement d'une forte somme d'argent, recevait l'or et envoyait le condamné à l'échafaud ou au bûcher. Il faisait mourir des innocents, volait, rançonnait, pillait, sans qu'on osât murmurer. Et aujourd'hui encore, il semble que son

nom n'est pas entièrement oublié par le peuple et que son souvenir maudit fait encore frissonner ceux qui l'entendent prononcer.

Cet homme devait recevoir un jour la punition de ses crimes.

.III

Légende de l'homme à la verge rouge

Un matin du mois de février 1570, trois hommes, venant de Malines, cheminaient sur la route qui conduit de cette ville à Vilvorde.

C'étaient des chaudronniers (*Koperslagers*) qui, chargés de leur lourde marchandise, se rendaient pour affaires dans cette dernière localité.

Tout en causant, ils hâtaient le pas autant que leur fardeau le permettait, car le froid était vif.

Ils se trouvaient encore à trois quarts d'heure environ de Vilvorde, quand ils aperçurent devant eux un homme dont la démarche craintive, la mine singulière attirèrent leur attention.

Il était vêtu de noir et ses habits râpés ne semblaient pas indiquer qu'il occupât de hautes fonctions sociales.

Tout en marchant, il jetait à droite et à gauche des regards obliques. Il était armé d'un lourd bâton



et d'un long couteau de chasse. Un bonnet usé couvrait sa tête; sa figure était d'une laideur fort grande.

Les chaudronniers crurent reconnaître en lui un de ces farouches prédicateurs protestants qui sillonnaient le pays et qui, avec tant de courage, portaient partout l'évangile de la foi nouvelle. Comme ils étaient bons catholiques, ils se signèrent en l'approchant et le saluèrent.

L'inconnu ne leur rendit pas leur salut. Ils se regardèrent et sourirent, cette fierté ne leur paraissant pas être de mise chez un homme d'apparence si peu respectable.

Comme ils étaient pesamment chargés et déjà harassés de fatigue, ils le prièrent de prendre sa part de leur fardeau. L'inconnu hésita, faisant mine de refuser; puis, craignant sans doute que les chaudronniers ne lui fissent un mauvais parti, il se ravisa et accepta. Ensuite, il entra en propos :

— Sans doute, dit-il aux marchands, vous êtes de ces porteurs de libelles qui vendez aux bonnes gens des campagnes des écrits secrets contre Alvarez?

Car vous saurez qu'en ce temps, bien que le duc d'Albe eût défendu la chose sous peine de mort, on importait d'Angleterre et d'Allemagne des pamphlets pour propager la Réforme et des brochures attaquant le gouverneur, que distribuaient ou ven-

daient secrètement des colporteurs parcourant le pays. Or, non seulement la vente ou l'achat de ces écrits étaient défendus, mais encore la lecture en était prohibée.

Donc, répondirent nos chaudronniers :

— Non pas. Nous sommes connus dans le pays pour construire et vendre des chaudrons. Rien de plus.

L'homme à l'habit noir continua :

— Ce ne serait que justice que vous vous en prissiez au gouverneur. Cet homme... mais ce n'est pas un homme!... ce monstre fait régner la terreur ici et il mériterait qu'on le brûlât en lieu et place de ces malheureux qu'il condamne à mort.

Ces propos et d'autres encore confirmèrent nos marchands de casseroles dans leur opinion que l'inconnu était un hérétique; et, pour ne pas le contrarier puisqu'il les aidait à porter leur fardeau, ils abondèrent dans son sens. Mais à chaque mot qu'ils prononçaient en attaquant les mesures prises par le duc d'Albe, on eût pu voir une fugitive lueur de triomphe passer dans les yeux de l'inconnu...

Ils arrivèrent ensemble à Vilvorde.

Là, dirent nos chaudronniers :

— Ne nous quittez pas. Vous nous avez secourus. A nous de vous en remercier, en offrant à boire. Acceptez!

Ils entrèrent, suivi de l'homme noir, dans un cabaret situé sur la place vis-à-vis de la prison.

Et tandis qu'on apprêtait le repas et que nos hommes rangeaient leurs marchandises, l'inconnu disparut.

Il rentra bientôt, sans qu'on se fût aperçu de son absence, mangea et but comme les autres.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé, que l'un des chaudronniers — leur table se trouvait mise près de la fenêtre, — s'écria :

— Oh! oh! qui va-t-on pendre ici?

Et il désigna du doigt, à ses compagnons, trois potences qu'on érigeait sur la place.

— Assurément, ce n'est pas nous, puisque nous sommes quatre! dit l'homme noir en éclatant de rire.

— Pas un jour ne se passe sans qu'un pareil spectacle nous soit offert, reprit le second chaudronnier.

— On s'en passerait volontiers pourtant, répliqua le troisième.

— C'est ce maudit Spelleken sans doute qui, se trouvant à Vilvorde, aura voulu y laisser une nouvelle trace de son passage.

— En tout cas, nous sommes admirablement bien placés pour voir l'exécution.

— Oui, nous ne pourrions avoir une meilleure place, dit encore l'homme noir, avec une singulière intonation.

— Tiens, reprit soudain le premier chaudronnier, voilà qu'on abat deux potences.

— En effet, dirent les autres.

A ce moment, deux archers se présentèrent à la porte en demandant Jean Spelleken, « au nom du très illustre seigneur le duc d'Albe ».

L'homme noir pâlit. Puis, se levant, il se dirigea vers la porte.

— Jean Spelleken ! s'écrièrent les chaudronniers.

C'était lui. C'était ce bourreau qui, se rendant à Vilvorde, avait caché son identité aux chaudronniers et espérait les faire pendre à cause des propos qu'ils avaient tenus.

Cependant la scène avait changé. Depuis longtemps, le peuple murmurait contre la véritable tyrannie qu'exerçait Jean Grouwels. Le duc d'Albe, de son côté, comprenant qu'il était nécessaire de faire des concessions à l'opinion publique, était décidé à se passer de l'aide de son séide. Se trouvant à Vilvorde, il avait appris le sort que Spelleken, de sa propre autorité, réservait aux trois chaudronniers dont tout le monde répondait dans les environs et qui, du reste, ignoraient toujours ce qui se passait. Le duc résolut d'en finir immédiatement et donna ordre de pendre... Spelleken.

Ce fut un singulier coup de théâtre.

L'homme à la verge rouge fut jugé, condamné et

quelques minutes après son corps se balançait au bout de la corde. Le peuple applaudit.

En outre, tout le monde remarqua que ses cheveux qui étaient roux, devinrent au même instant noirs comme les plumes de corbeau.

Nos trois amis apprirent bientôt le péril auquel ils avaient miraculeusement échappé et rendirent grâce au duc d'Albe de ce qu'il avait fait.

C'est la seule fois, dit-on, que ce dernier fut béni en Belgique.

IV

Spellekenstraet en Spellekens huys

La légende est ici en contradiction formelle avec l'histoire.

Nous venons de dire l'une, voici l'autre.

Oui, le mécontentement était général. Le pays pleurait ses morts. Les libertés des bourgeois méprisées; les impôts nombreux, injustes, levés malgré l'opposition de tous; les bûchers et les échafauds en permanence; les tortures atroces auxquelles on soumettait les innocents mêmes; la délation au lieu de la justice: tels étaient les fruits du régime d'alors. Les villes étaient en deuil: à Bruxelles, le tir à l'oiseau fut supprimé à la demande

des doyens des serments (13 avril 1570); ceux-ci décidèrent en outre d'assister à l'Ommegang en robe, non en armes (2 mai 1570). Enfin, la peste éclata. Pendant plusieurs années, cette terrible maladie resta en permanence dans notre ville. En 1572, elle atteignit son plus haut degré d'intensité.

Oui, le mécontentement était général. On se plaignait, non seulement des mesures despotiques prises par le gouverneur, mais de la façon d'agir des soldats espagnols qui se considéraient comme en pays conquis, mais encore et surtout de la conduite des suppôts du duc. Vargas, Delrio étaient l'objet de la haine publique. Jean Grouwels causait le plus d'horreur. Dans l'espace de deux années, ce misérable avait fait exécuter trois mille trois cent soixante-treize (3,373) personnes.

Déjà, le 3 avril 1568, le magistrat de Bruxelles avait adressé une requête « dans laquelle il se plaignait des arrestations opérées par Grouwels au mépris de sa juridiction ».

Albe comprit qu'il était nécessaire de sacrifier ce monstre, son plus vil instrument.

Il le fit arrêter, dit un contemporain, pour avoir « fait condamner et exécuter souventefois des innocents au lieu des coupables, changeant en sentences ou accusations les noms des bons en ceux des meschants garnemens qu'il vouloit relascher. Item

d'avoir prins par plusieurs fois des deniers, sous promesse de relascher l'un ou l'autre, que néanmoins il faisoit tuer après, sans restituer aux amis et parens l'argent qu'il en avoit receu ... »

Son lieutenant et son clerc furent aussi arrêtés et incarcérés avec lui à la Steenpoort (1). Le Conseil de Brabant condamna Spelleken à être pendu.

L'exécution eut lieu le 11 février 1570 aux *Bailles de la Cour* (2). Spelleken, qui portait « sa sentence escrite dans un papier et attachée d'épingles à sa poitrine », montra beaucoup de courage. Il se lança lui-même dans le vide après avoir vu ses deux complices « fouettés dessous le gibet ». Ceux-ci furent ensuite envoyés aux galères et, le 16 du même

(1) HENNE et WAUTERS disent à la Steenpoort d'une part (*Histoire de Bruxelles*, t. I^{er}, p. 422) et à la Treurenberg d'autre part (t. III, p. 290).

(2) L'ancien palais des ducs de Brabant était construit à l'emplacement de la place Royale actuelle. « Il avait sa façade principale à l'endroit où se trouve à présent la statue de Godefroid de Bouillon et dans le sens de la *Chaussée* (Montagne de la Cour). » Il datait du XI^e siècle; rebâti par Jean II ou Jean III, il fut considérablement agrandi et embelli plus tard, surtout sous les ducs de Bourgogne. Devant le palais s'étendait une vaste place. Celle-ci fut entourée, sous Marguerite d'Autriche, d'une enceinte formée d'une balustrade en pierre taillée à jour et ornée de piédestaux et de colonnes qui portaient, les unes, des statues des ducs de Brabant et les autres, des figures d'animaux. Cette enceinte s'appelait la *Cour des Bailles* ou les *Bailles de la Cour*. On peut se faire une idée du coup d'œil qu'elle présentait, en examinant la colonnade de la place du Petit-Sablon : l'architecte, M. Beyaert, s'est inspiré de l'ancienne *Cour des Bailles* pour l'édifier.

Le palais fut détruit par un incendie en 1731.

Légendes bruxelloises.

mois, sa servante fut fustigée, condamnée à baiser la potence, puis bannie.

Pour les Espagnols, Spelleken fut une victime. Ils assistèrent en grand nombre, un cierge allumé à la main, à son enterrement qui eut lieu dans l'église des Dominicains.

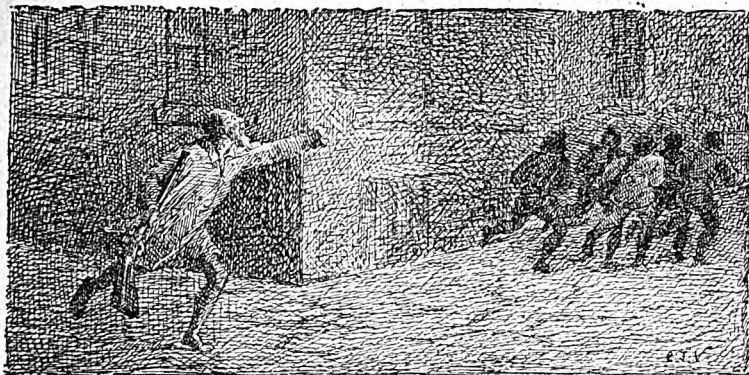
Celle-ci se trouvait rue de l'Écuyer, en face de la rue des Dominicains actuelle, et couvrait de ses bâtiments une grande partie de la place de la Monnaie.

Ces religieux se vantaient plus tard de posséder les restes de Spelleken. Il n'y avait pourtant pas là de quoi s'enorgueillir...

Jean Grouwels, dit Spelleken, habitait près de la porte de Louvain, dans une rue primitivement appelée *rue du Chêne*, puis *le lieu aux Créquillons* ou *Kriekelryestraet*, et qui depuis reçut le nom de *Spellekenstraet*. Elle allait de la rue de Pachéco à la rue de Notre-Dame-aux-Neiges. On l'appela plus tard, par suite d'une traduction ridicule, rue des Epingles, comme la *Piermansstraet* est devenue la rue des Vers. Lorsque la rue Royale fut continuée jusqu'à la porte de Schaerbeek, la *Spellekenstraet* fut pour ainsi dire coupée en deux. Le tronçon qui va de la rue Royale à l'ancien *Hospice de Saint-Job de Pachéco*, sur l'emplacement duquel est bâti l'hôpital Saint-Jean, porte aujourd'hui le nom de

— rue Vésale. L'autre tronçon est actuellement la rue du Gouvernement-Provisoire. L'aspect en a du reste complètement changé.

Or, c'est au coin de la rue du Gouvernement-Provisoire et de la rue Royale que se trouvait bâtie la *Spellekens huys*, maison qu'habitait Jean Grouwels. Les *Prêtres de l'Oratoire* s'y établirent vers le milieu du XVII^e siècle et la vendirent le 14 mars 1669 aux *Dominicaines anglaises* pour la somme de vingt mille florins. Elle fut abattue, pensons-nous, lors des travaux nécessités par le percement de la rue Royale au siècle dernier.



LA

Rue des Six-Jeunes-Hommes

OU IL EST DÉMONTRÉ QU'IL PEUT ÊTRE DANGEREUX
DE VOULOIR TRANSFORMER UN ESPAGNOL EN NÈGRE

AUX heures les plus sombres de l'histoire des peuples, alors que les nations étaient secouées de convulsions dans lesquelles elles devaient bien souvent périr, quand le malheur planait au-dessus des cités, on a vu des individus indifférents au désespoir public, rire et plaisanter comme aux grands jours de joie et d'espoir.

En 1568, alors que Bruxelles était plongé dans la

terreur par suite des mesures prises par le duc d'Albe, les habitants se plaignaient de désordres singuliers qui se commettaient la nuit et que la police espagnole, tout occupée à rechercher ceux qu'elle appelait des rebelles, ne réprimait aucunement. On mettait à contribution la simplicité et la bonté des gens, on les effrayait, on plongeait un tas de braves femmes dans la stupéfaction la plus profonde et cela par des tours plaisants qui ne faisaient rire que ceux qui les accomplissaient.

C'est ainsi qu'un soir, un prêtre de la rue Haute, vivement sollicité, était allé, à minuit, porter les dernières consolations de la religion à un juge du chemin de Schaerbeek, qu'on lui avait assuré être à l'agonie. Le juge, troublé d'être réveillé à cette heure, vint lui ouvrir en personne.

Une pauvre femme de la rue d'Anderlecht s'évanouissait de terreur en voyant subitement arriver par la cheminée un être furibond qui semblait être un chat et qui se précipitait dans la chambre couvert de suie et miaulant comme dix de ses congénères.

De pieuses fidèles, agenouillées et priant avec ferveur, s'étaient, en pleine église, relevées liées ensemble par de longues épingles attachées à leurs robes.

D'austères magistrats n'avaient pu pénétrer chez

eux qu'en faisant crocheter leur porte, parce qu'on avait introduit du sable dans leur serrure.

Les enseignes des maisons avaient parfois l'air de danser des rondes échevelées : le matin, un médecin voyait avec stupéfaction son écusson remplacé par celui du bourreau ; l'emblème d'un cabaret se pavane à l'entrée de la demeure d'une vieille douairière ; celui d'un épicier ornaît la porte d'un huissier ou d'un juge ; celui d'un fabricant de cercueils se dressait au guichet d'un maréchal ferrant.

Le tocsin sonnait dans les églises ; on accourait : personne.

Des médecins étaient priés de se rendre à deux heures du matin chez des seigneurs bien portants qui les mettaient, tout furieux, à la porte.

Enfin, ce qui était plus grave, des officiers espagnols, montant à cheval pour aller exécuter un ordre urgent, avaient fait une chute qui les avaient cloués au lit pour huit jours : la sangle de leur selle avait été coupée.

C'étaient des tours singuliers qui choquaient les bons bourgeois paisibles et muets par crainte en cette époque de troubles ; c'étaient des amusements cocasses qui plongeaient les vieilles dévotes dans une indignation sans nom : témoin ce jour où l'eau bénite d'une des églises avait été remplacée par de

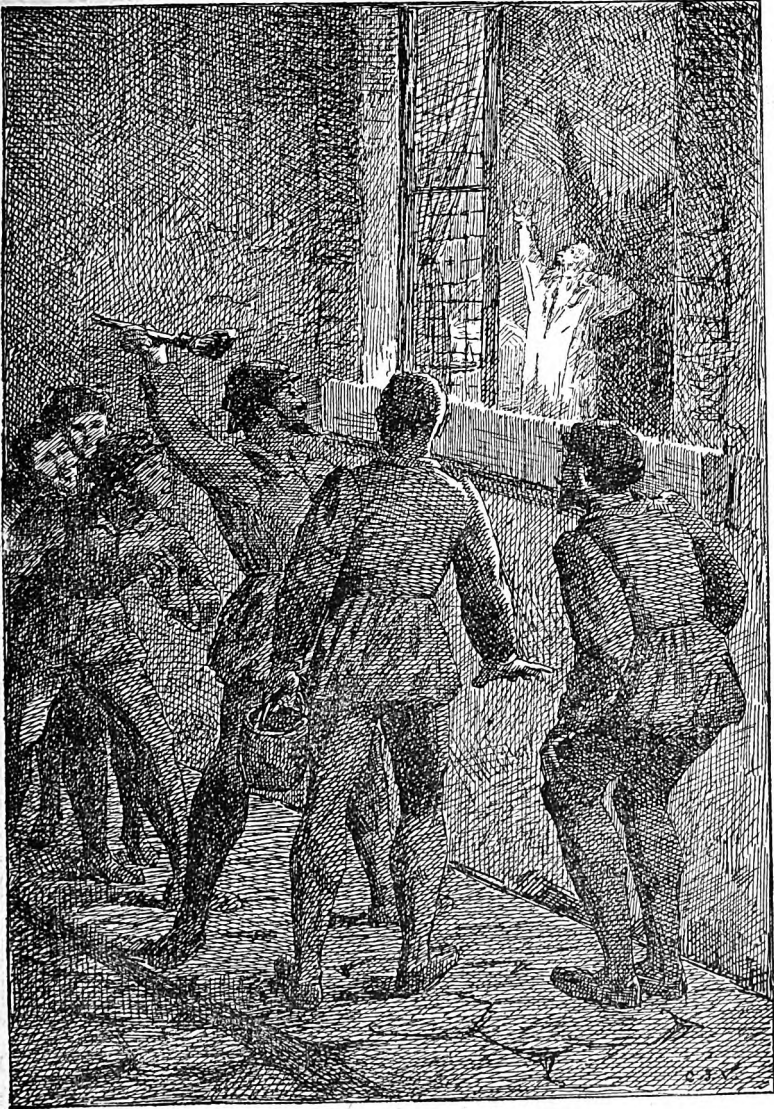
l'encre noircissant les doigts et le visage des vénérables matrones ; c'étaient des farces d'enfants terribles, des bouffonneries d'écoliers en vacances, des choses drôles dont on n'osait rire et qui effrayaient parce qu'on ne pouvait comprendre qui était assez fou pour s'amuser de la sorte en ces sombres époques.

Quelques-uns attribuaient ces faits aux âmes de ceux que le duc d'Albe envoyait régulièrement au gibet, au bûcher ou à l'échafaud. D'autres soupçonnaient certains jeunes gens qui parcouraient la ville et habitaient les environs du Petit-Sablon.

Ces derniers disaient vrai.

Un jour, ces six folâtres jeunes gens — car ils étaient six — parcouraient le haut de la ville, portant, le premier, un petit chaudron plein de couleur noire, le second, une sorte de petit balai. Les quatre autres ne portaient rien.

Le balai, trempé dans le noir, servait à barbouiller les enseignes des marchands, pendant que les quatre qui ne portaient rien faisaient le guet. Et des rires étouffés, des plaisanteries drôles interrompaient bien souvent le singulier travail de nos écervelés.



Soudain, les six jeunes gens aperçurent une maison du rez-de-chaussée de laquelle s'échappait certaine clarté. Ils approchèrent prudemment. La fenêtre était ouverte — on était à la fin de mai — une petite lumière éclairait la chambre. Au milieu de la pièce, un homme en chemise, les bras en l'air, bâillait à se décrocher la mâchoire.

Le porteur du balai ne dit mot : il trempa prestement son... outil dans la couleur et, d'un geste brusque, il l'envoya dans la figure de l'individu, subitement transformé en nègre, qui cessa aussitôt de bâiller, et pour cause.

— Malheureux ! s'écria un de ses compagnons, c'est Vargas !

— Diable ! je ne l'avais pas reconnu.

— Fuyons ! dirent les autres.

En un instant, ils disparurent.

Jean Vargas était l'un des collaborateurs les plus assidus du duc d'Albe (1). On conçoit que la frayeur donnait des ailes à nos étourdis.

Mais Vargas les poursuivait avec sa tête toute noire et... un mousquet, tempêtant, crachant, jurant comme un païen, toujours en chemise.

Les six jeunes gens n'avaient garde de ralentir leur course. Être pris, c'était mourir : le feu, le fer,

(1) Voir page 183.

la corde, tout serait bon pour leur faire expier ce nouveau méfait.

Ils arrivèrent près du Grand-Sablon, toujours poursuivis par Vargas. A ce moment, un homme d'armes, qui précisément portait un ordre à ce dernier, apparut à quelques pas devant eux. A ce moment aussi, Vargas, désespérant de les atteindre, s'arrêta et déchargea son mousquet.

Ce fut l'homme d'armes qui tomba.

— Pauvre diable ! dit l'un d'eux en se penchant vers lui.

Tous s'arrêtèrent, voyant Vargas s'en retourner.

— Imprudent ! s'il te connaissait !

Les jeunes gens se hâtèrent de disparaître dans la ruelle qu'ils habitaient.

*
*
*

Le lendemain, on apprit à Bruxelles que ceux qui depuis longtemps troublaient le repos des braves bourgeois étaient pris. L'homme d'armes, blessé seulement, s'était relevé et avait parlé à ses chefs. Il avait accusé les six jeunes gens d'avoir voulu l'assassiner, car il n'avait pas vu Vargas ; et celui-ci s'était contenté de se débarbouiller, sans autrement parler de l'affaire. On avait immédiatement fait des recherches ; les six jeunes gens

avaient été arrêtés et interrogés. Ils avouèrent tout et on les condamna.

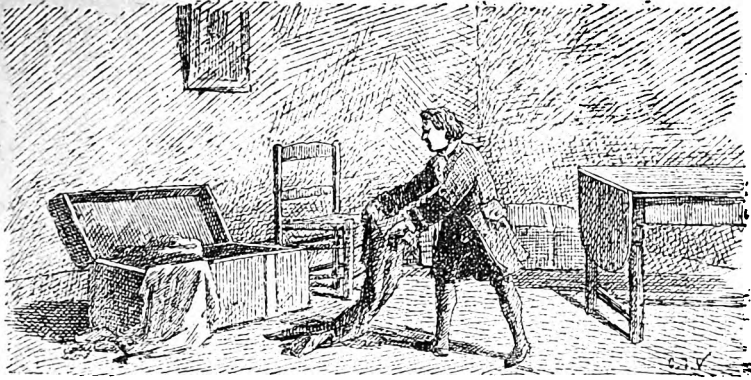
Ils furent pendus au Grand-Sablon.

Depuis, le peuple a donné à la rue qu'ils habitaient le nom de rue des Six-Jeunes-Hommes.

*
* *

Au surplus, celui-ci vous racontera cette légende de telle façon, celui-là de telle autre.

J'ajouterai, moi, qu'au XVII^e siècle il y avait dans cette rue une auberge dite « des six jeunes hommes » (*Herberge van de zes Jonghmans*) qui, elle aussi, peut avoir donné son nom à la rue.



La Rue du Saint-Esprit

OU IL EST QUESTION D'UN COMÉDIEN,
D'UN REVENANT ET D'UNE CULOTTE QUI DANSE

JADIS, dit-on, les âmes des défunts revenaient sur terre. Au jour anniversaire de leur mort, la nuit de grandes fêtes, à d'autres moments même, les corps de ceux qui n'étaient plus sortaient de la tombe et, revêtus de longs suaires, ils allaient rendre visite à leur meurtrier, à leurs parents ou à leurs amis.

Parfois, le promeneur attardé, passant près d'un cimetière par une nuit sans lune, croyait entendre des voix mystérieuses qui venaient de dessous terre. Ou bien encore, de petites flammes dansantes

couraient après lui, s'arrêtant s'il s'arrêtait, fuyant s'il marchait vers elles, recommençant leur poursuite s'il fuyait.

Parfois aussi, les morts tenaient conseil : assis au bord des tombeaux, enveloppés de leur drap blanc, ils se parlaient entre eux et l'on entendait le bruit de leurs os s'entre-choquant.

A ces époques lointaines, les bonnes gens de la campagne et des villes, très crédules, s'imaginaient que les châteaux en ruines ou inhabités, certaines maisons dans les cités et les villages, certains coins de pays, étaient *hantés*.

Et quelquefois, dans le castel antique dressant vers le ciel noir ses tours démantelées, ils croyaient ouïr un grand bruit : les fenêtres s'allumaient de feux multicolores, des ombres fantastiques dansaient aux vitres, des cris, des plaintes retentissaient et cela durait la nuit tout entière.

Ou bien encore, par les soirs éclatants de lumière lunaire, ils apercevaient soudain sur les murs de ronde du manoir, se promenant, drapé dans un voile blanc, un fantôme qui accomplissait toujours la même promenade, s'arrêtait aux mêmes endroits, faisait les mêmes gestes, venait et disparaissait aux mêmes heures, soit en s'enfonçant dans la terre en poussant un grand cri, soit en s'évanouissant comme une ombre.

Dans les forêts, dans les villes, dans les cimetières, des apparitions avaient lieu : feux follets qu'on prenait pour des âmes en peine; rêves de cerveaux malades ou de criminels pris pour des réalités; faits naturels transformés en mystères; choses drôles travesties en miracles.

Et les fantômes sortaient de terre, les flammes mystérieuses dansaient à la surface des marais; les squelettes désarticulés se heurtaient en de macabres danses; les sorcières, dans de lumineuses clairières, autour de chaudrons de bronze posés sur des foyers aux flammes vertes, préparaient des mixtures étranges ou s'appêtaient à partir pour le sabbat maudit, à cheval sur un manche à balai.

On dit :

Il était une fois un comédien.

Ce comédien avait un grand-père.

Le grand-père mourut en instituant le petit-fils son légataire universel.

Le comédien n'avait jamais vu son aïeul : chose assez rare, mais qui se présente dans la vie.

Il crut faire une bonne aubaine, versa un pleur sur le sort du malheureux vieillard que la mort, de sa faux cruelle, avait si vite arraché à l'existence et s'empressa de prendre possession de son héritage.

Hélas! celui-ci était maigre.

Le vieillard, voyant qu'il ne lui restait d'autre famille que ce petit-fils qui avait mal tourné — car la profession de comédien n'était pas considérée alors comme elle l'est aujourd'hui, au contraire! — s'était dit : « Je vivrai encore autant d'années à peu près; je vais faire de ma fortune autant de parts que je compte passer d'années ici-bas, je mangerai une part par an et vivrai largement. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le grand-père avait fait disparaître son fonds avec son revenu et, arrivé au bout du rouleau, il était mort au moment où il venait de constater que ses caisses étaient vides.

Le comédien trouva quelques meubles et des habits qu'il vendit tout furieux et ne se réserva qu'une culotte rouge, la trouvant à son goût et espérant pouvoir l'utiliser quelque jour dans un de ses rôles.

Cette culotte était tout un poème.

De quelle époque datait-elle? Impossible de le dire. Avait-elle un jour été de mode? Chose peu probable. Elle était de tous les temps et de tous les lieux, sans qu'on eût pu préciser le moment et le pays où elle avait été faite. Elle était rouge, ai-je dit; mais d'un rouge incertain, honteux, presque brun, sans cesser d'être rouge.

Les jambes étaient d'inégale longueur et de

largeur différente : l'une grosse à y fourrer un bœuf, l'autre étroite à n'y pouvoir entrer. Bref, c'était un modèle... qu'il ne fallait pas suivre.

Notre comédien, qui jouait les comiques, avait immédiatement vu le parti qu'il en pouvait tirer. Il la mit soigneusement de côté, se promettant d'y songer en temps utile.

L'occasion se présenta bientôt.

Quelques jours après l'enterrement de son grand-père — le soir même, disent des auteurs qui veulent se faire passer pour toujours bien informés, — il emporta sa culotte rouge au théâtre, la revêtit et parut sur la scène avec ce vêtement d'un autre âge qui n'eût pu, du reste, servir à autre chose.

Le succès qu'il obtint est inénarrable. Passons par conséquent.

Il rentra chez lui et, en se couchant, il posa sur une chaise la fameuse culotte. Puis il souffla sa lumière et s'endormit...

... Un léger bruit lui fit bientôt ouvrir les yeux. Il se dressa épouvanté.

Devant lui, près de la porte de sa chambre qu'il se rappelait avoir fermée avec soin suivant son habitude par crainte des voleurs, il aperçut un grand vieillard étrangement vêtu.

Il portait une ample robe à fleurs jaunes qui retombait toute raide sur le plancher en cachant

les pieds; coiffé d'un bonnet de laine, il tenait à la main une petite lampe qui projetait de faibles rayons sur les choses.

Le vieillard s'approcha lentement du lit où reposait notre comédien. Celui-ci se rejeta en arrière en reconnaissant son grand-père. (J'ai oublié de vous dire que parmi les objets qu'il avait trouvés dans la maison de son aïeul, le comédien avait remarqué un portrait, qu'on lui avait dit être celui du vieillard. Ne sachant pas revêtir le portrait comme il avait fait de la culotte, notre homme l'avait vendu avec le reste. C'était fort peu respectueux, je l'avoue, mais il est de mon devoir de dire les choses telles qu'elles sont, et je les dis.) Donc, le comédien se rejeta en arrière en reconnaissant son grand-père. Mais celui-ci, ou plutôt son esprit, son fantôme, ne fit pas mine de le voir, prit la culotte, la tourna, la retourna dans tous les sens, la posa sur la chaise, la reprit, la reposa enfin en poussant un profond soupir.

Puis, sans dire un seul mot, il disparut dans la muraille.

Le comédien ne respirait plus.

Et alors il se rendit compte de la mauvaise action qu'il avait commise.

Quoi! pour obtenir un fragile succès de théâtre, pour ravir aux auditeurs des applaudissements qui

faisaient son orgueil, il avait déshonoré le vieux vêtement de son aïeul ! Défroque, peut-être. Mais defroque honnête, qu'il avait traînée sur les planches, sans honte, au contraire, avec joie. Et comme il comprenait le soupir de son grand-père fantôme, désabusé, attristé d'avoir appris que son vieil uniforme avait été exposé aux quolibets de la foule, en plein théâtre !

La chambre était replongée dans les ténèbres.

Le comédien songeait...

Il ne songea pas longtemps, car un bruit étrange lui fit lever la tête.

Il vit, au milieu de la pièce, la culotte suspendue en l'air comme par une main invisible et qui rayonnait comme si une lumière eût été allumée en elle. Et les jambes s'agitaient désespérément, toujours, toujours.

Puis soudain la culotte se mit à danser une ronde extravagante : elle sautait au plafond, retombait par terre, s'accrochait aux meubles, renversait les chaises, battait les murs, déchirait les rideaux du lit, cassait les carreaux, menait un train d'enfer, se cognait aux portes, se heurtait à la table, décrochait les tableaux, se trémoussait comme un démon en délire, brisait la glace, retombait encore, reprenait sa volée, décrivait des courbes bizarres, se contorsionnait en mouvements de pitre, se repliait sur

elle-même, se redressait, écartait les jambes, les raccourcissait en soufflet d'accordéon, les allongait, les rapprochait en faisant un grand bruit d'étoffe froissée, se retournait brusquement la ceinture en bas, s'aplatissait contre le sol, reprenait subitement sa forme en se détendant comme un ressort, sautait à califourchon sur le dossier d'un fauteuil, remontait au plafond, volant d'un mur à l'autre, de la fenêtre à la porte, du lit sur la table, d'une chaise au bahut, en mouvements rapides, saccadés, impossibles à suivre, infatigable, semant le plancher de débris de toute espèce, continuant sans trêve sa sarabande effrénée qui plongea le comédien dans une frayeur sans nom.

Combien de temps dura cette scène? Nul ne pourra jamais le dire.

Le pauvre homme était allongé dans son lit, en proie à une terreur folle.

Il suivait de ses yeux hagards la course démoniaque de la culotte rouge qui, par ses mouvements brusques, finissait par lui laisser dans les yeux comme l'image d'un voile de sang.

— Saint Genest! mon bon patron! murmura-t-il à la fin, que vais-je devenir?

A ces mots, comme si elle s'apercevait pour la première fois de sa présence, la culotte tomba sur le lit et les jambes se mirent à le souffleter avec violence.



Il avait beau vouloir cacher la tête sous la couverture : la culotte s'y opposait et continuait de lui appliquer force gifles ; elle l'en criblait et le malheureux, sans défense contre un pareil adversaire, ne tentait même plus de parer les coups. Et la culotte frappait, comme si elle aussi avait voulu se venger de l'affront qui lui avait été fait. Quoi ! elle si tranquille, si attachée à son maître, un misérable comédien l'avait d'un jour à l'autre transportée dans ce monde condamné des gens de théâtre ; pis que cela, elle avait paru sur les planches ! Elle en pâlisait de honte, ne sachant pas rougir. Et elle frappait, frappait sans relâche, frappait à tour de... jambes ! Enfin, le malheureux comédien, n'en pouvant plus, se précipita hors du lit et, en chemise, s'élança dans la rue.

La culotte ne l'y suivit pas.

Il s'enfuit chez un de ses camarades qui demeurait non loin de là.

Celui-ci, trouvant la chose fort grave, réfléchit et à la suite d'une longue méditation, conseilla à son ami, encore tout meurtri et tout épouvanté, d'aller quérir un prêtre.

Il prêta des vêtements au malheureux et, à deux, ils allèrent réveiller le curé de la Chapelle.

C'était un digne homme, se connaissant fort bien en histoires d'exorcismes.

Il se munit d'un livre de prières et d'eau bénite, et nos trois héros arrivèrent au logis du comédien.

Celui-ci, devenu prudent, marchait en queue.

Ils montèrent à la chambre hantée.

O surprise! tout était rentré dans l'ordre. La culotte reposait paisiblement sur une chaise; aucun meuble n'était brisé; rien, en un mot, ne permettait de croire qu'une scène horrible se fût passée là quelque temps auparavant.

Le prêtre sourit et, se tournant vers le comédien :

— Mon fils, lui dit-il, vous aurez rêvé. Soyez calme et dormez en paix.

Puis il se retira.

Mais le comédien n'était pas rassuré.

Le lendemain, [craignant de plus en plus les attaques de la culotte rouge, il la brûla, suivant les conseils de son ami, car en la vendant il eût pu la voir revenir.

Puis, il fit dire une messe pour le repos de l'âme de son grand-père. Et il ne revit jamais plus ni le fantôme, ni la culotte.

* * *

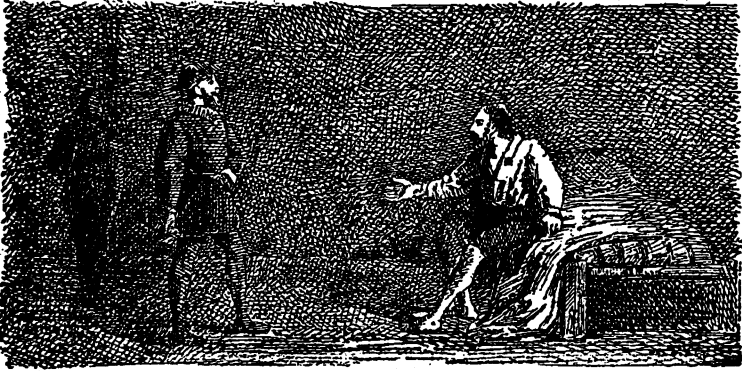
Ce comédien habitait dans la rue qui conduit de la place de la Chapelle, nommée autrefois *Marché-*

de-la-Chapelle parce qu'il s'y tenait jadis un marché aux pommes, aux herbes et au beurre (1), à la rue des Ursulines et qui fut appelée, à cause de l'histoire que je viens de vous conter, *rue de l'Esprit*.

Mais en dépit de tous les légendaires, je vous dirai, moi qui ai recherché la chose et pâli sur nombre de parchemins jaunis, que cette rue doit son nom (rue de l'Esprit ou du Saint-Esprit, *Geeststraet*, *Heilige Geeststraet*) à la maison du Saint-Esprit de la Chapelle (*Geesthuys*) qui s'y trouvait derrière le chœur de l'église : *tegen over de choor van Onze-Lieve-Vrouwe ter Capellen*. Cette maison avait été fondée pour l'entretien d'aveugles, de malades pauvres et d'indigents de la rue d'Accolay (*Akeleystrate*, 1360). Les biens de cette fondation charitable étaient gérés par le curé de la Chapelle, un receveur et deux notables qui rendaient compte de leur gestion à l'archiprêtre de Bruxelles.

Je pourrais vous donner un gros tas de preuves à l'appui de ce que j'avance, mais cela n'ajouterait rien au grand intérêt de mon récit. Je cesse par conséquent.

(1) Ce marché fut transféré place des Wallons en 1626 et rue de Bavière en 1704. Près de la Chapelle se trouvaient autrefois un marais et une boucherie.



Le Refuge des Ursulines

HISTOIRE D'UN PRISONNIER
QUI DEMANDE A RESTER EN PRISON

MONSEIGNEUR Charles-Alexandre, duc de Croy, marquis d'Havré, deuxième du nom, chef des finances sous le gouvernement de l'infante Isabelle, fils de Charles-Philippe de Croy, premier marquis d'Havré, fils de Philippe, premier duc d'Aerschot, était furieux.

Pourquoi?

Je l'ignore, car, d'une part, les vieux bouquins poudreux et les manuscrits rares ne nous révèlent rien à ce sujet; et, d'autre part, nul, depuis l'aventure qui va suivre, n'a plus jamais rencontré ce

puissant seigneur et n'a, par conséquent, pu lui demander la cause de sa colère.

Peut-être sortait-il d'une réunion du conseil des finances et y avait-il longuement discuté avec ses collègues l'emploi des fonds, bien rares, hélas! à cette époque, car la guerre avait repris depuis la mort d'Albert (1621) et nous sommes en 1624. Et, dans une interminable séance, peut-être lui avait-on fait d'amers reproches parce que les caisses étaient à moitié vides.

C'est en effet un rôle difficile à remplir que celui de ministre des finances. A-t-il de l'argent? on lui reproche de n'en pas donner assez. N'en a-t-il pas? on lui reproche de n'en pas donner du tout. Les meilleurs caractères finissent par s'aigrir en pareille situation et tel qui était le meilleur homme du monde avant son arrivée au pouvoir, devient peu à peu l'individu le plus irascible et cela parce qu'il manie l'argent de la nation. Il est des gens si difficiles à contenter!

Trêve à ces commentaires. Le duc de Croy était furieux.

Il rentra à son hôtel *rue du Prévôt*, maintenant la rue des Ursulines.

Arrivé dans son antichambre, il aperçut, allongé sur un banc, un de ses pages qui, se lassant d'attendre, s'était endormi.

Je ne sais si dormir constitue un crime bien épouvantable, même pour un page. Mais dans la situation d'esprit où se trouvait le duc, la vue du dormeur suffit pour le faire entrer dans une violente colère.

Ce page sommeillant devenait l'étincelle qui met le feu aux poudres.

Monseigneur Charles-Alexandre s'approcha de lui et le secoua rudement. Le page s'éveilla.

— Eh! maroufle! dit le duc, depuis quand dort-on quand je veille?

— Monseigneur!... balbutia le malheureux qui s'était levé et cherchait une excuse.

— Je crois qu'il veut se moquer de moi, continua le duc. Par Notre-Dame de Laeken! je ne le permettrai mie.

Et, plus furieux que jamais, il allongea une claque, vigoureusement appliquée, sur la joue du page qui, du coup, reprit tout à fait possession de lui-même.

Pas tout de suite cependant, car, oubliant une seconde qui il avait devant lui, un flot de sang lui monta au visage et, pliant le corps, il eut, aurait-on dit, comme l'intention de se précipiter sur le duc. Mais celui-ci se redressa :

— Eh bien? dit-il d'un ton de suprême arrogance.

Le page baissa la tête, s'inclina profondément devant son seigneur, en un salut de cour.

Le duc rentra dans ses appartements sans se retourner...

Il fit bien. Car s'il avait pu voir le regard chargé de colère et de haine que lui lança son page, il n'eût pas dormi tranquille cette nuit-là.

Achter Lodewijcs : tel est le nom qu'on donnait autrefois au quartier s'étendant entre l'église de la Chapelle et 't *Nieuwlant* ou Terre-Neuve.

Là se trouve la *rue du Prévôt* ou des Ursulines, qui va de la place des Wallons (*Walsce plaetse*, 1321), appelée ainsi à cause du grand nombre d'ouvriers venant du sud du Brabant et qui y logeaient, à la rue des Alexiens, ainsi nommée du nom d'un ordre religieux qui y avait son couvent.

C'est dans cette rue, entre la rue d'Accolay et la *maison de Bassigny* (1), que Charles-Philippe de Croy, premier marquis d'Havré, éleva un hôtel,

(1) La *maison* ou *hôtel de Bassigny* fut construite sur l'emplacement de la *maison d'Yssche*, habitée par les seigneurs de ce nom. Elle fut appelée maison de Bassigny, ou de *Horne*, lorsqu'elle devint la propriété de Gérard de Horne, seigneur de Bassigny, qui avait épousé Honorine de Witthem, descendante des seigneurs d'Yssche. Reconstituée en 1650, elle a longtemps servi de demeure aux nonces du pape. En 1837, l'ordre des Jésuites y a établi le *collège de Saint-Michel*.

habité après lui par son fils Charles-Alexandre, dont nous avons parlé.

Nous verrons plus tard ce que devint cette demeure.

*
* * *

Le 9 novembre 1624, le duc de Croy achevait de travailler.

Il était à peu près dix heures et demie du soir.

Au dehors, la nuit était épaisse.

De lourds nuages roulaient dans le ciel morne.

Un silence absolu planait sur le quartier.

A ce moment, une ombre se détacha d'une maison située en face de l'hôtel de Croy et s'avança jusqu'au milieu de la rue.

C'était un homme enveloppé d'un ample manteau. On ne pouvait qu'imparfaitement distinguer ses formes; sur l'épaule, il portait un engin singulier qui ressemblait à s'y méprendre à une arquebuse.

Il examina attentivement une fenêtre qui, seule, était éclairée et on eût pu l'entendre murmurer :

— Comment faire?... Pénétrer dans cette demeure maudite?... Impossible!... Les jardins?... Non!... Il le faut pourtant! Oh! monsieur le duc, cela demande vengeance. Marquis d'enfer! tu me le payeras!

Soudain, l'homme se rejeta contre le mur et prépara son arme.

Le duc avait ouvert la fenêtre.

Son travail accompli, il avait voulu respirer durant quelques instants au grand air du soir. Son corps se détachait dans l'encadrement de la fenêtre, éclairé par une lampe dont la lumière projetait son ombre jusque dans la rue...

Un coup de feu retentit...

Un bruit d'arme jetée à terre, un homme fuyant en une course échevelée vers la place des Wallons et disparaissant dans le noir.

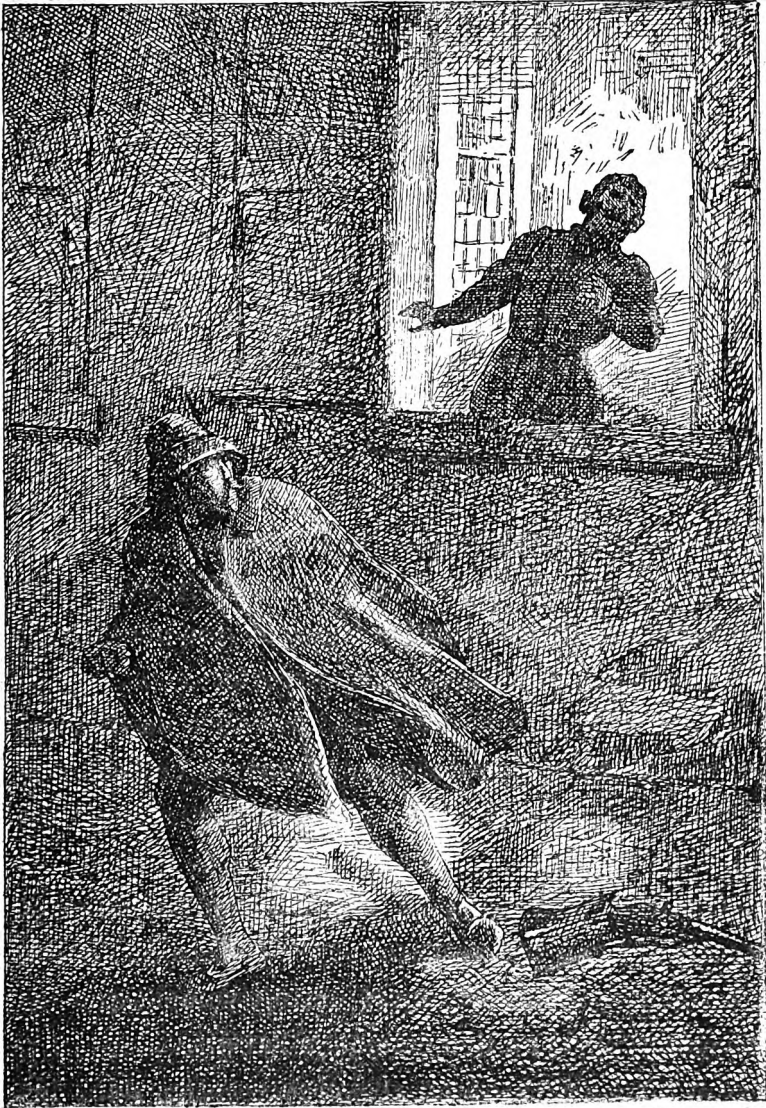
Ce fut tout.

Le duc porta la main gauche à la poitrine, en s'étreignant le cœur, tenta de saisir de la droite un appui qu'il ne trouva pas, chancela, tourna sur lui-même et tomba sur le dos, la tête rebondissant sur le tapis, tandis qu'un flot de sang jaillissait de la blessure.

Il était mort...

Au bruit de la détonation, la duchesse et les gens du duc étaient accourus.

C'était, dans cet hôtel quelques instants auparavant silencieux, une galopée de valets de toute espèce à travers les appartements, dans les couloirs, sur les escaliers : des cris, des pleurs, des effarements, des lamentations retentissaient de



toutes parts. On ne savait où donner tête ; les uns conseillaient ceci, les autres cela, et rien ne se faisait.

Enfin, on transporta le cadavre du malheureux seigneur sur son lit, on le déshabilla, on lava la blessure.

Quelques-uns doutaient encore, surpris, ne comprenant pas la chose. Mais non, le duc de Croy était bien mort, assassiné par...

*
* *

Par qui?

Après qu'on eut transporté le duc dans son appartement, préparé la veillée des morts, prévenu les autorités et pris, toutes les mesures que nécessitait l'événement, une enquête fut ouverte.

On visita la chambre de travail : la fenêtre ouverte, les traces de sang allant de celle-ci jusqu'au milieu de la pièce, permirent la reconstitution du drame.

On descendit dans la rue, on fouilla coins et recoins et l'on trouva l'arquebuse en face de l'hôtel, ce qui permettait d'assurer définitivement que les choses avaient eu lieu comme je l'ai dit.

La nuit se passa en recherches faites dans les environs.

Le meurtrier était loin...

Le lendemain, le magistrat fit fermer les portes de la ville et l'enquête officielle commença.

On promit une somme de deux mille couronnes à qui ferait arrêter l'assassin. Le 11 novembre, la duchesse augmenta la récompense de douze mille florins.

On visita les barques du canal, les ruelles hantées par les gens de mauvaise foi, les cabarets borgnes ; on arrêta différentes personnes qu'on fut contraint de relâcher, les preuves faisant défaut.

Enfin, on crut avoir découvert l'assassin.

C'était un misérable à l'aspect louche, à première vue capable de bien des choses. On l'arrêta et on le mit à la torture selon la coutume du temps.

Il n'avoua rien.

On l'envoya à la prison de Vilvorde.

Il resta trente-deux ans dans les fers!

Quant au malheureux duc, on lui fit de grandes funérailles. Il fut enterré dans l'église de la Chapelle, revêtu de l'habit des Chartreux.

*
* *

L'assassin s'était réfugié en Italie.

C'est là qu'il vécut, ignoré, jouissant de sa vengeance.

Mais le criminel ne peut mourir sans remords.

Quand il vit ses derniers moments venus, il fit appeler un prêtre et confessa son crime.

C'était le page souffleté par le duc qui, par ce soir de novembre de l'année 1624, l'avait assassiné en lui tirant un coup d'arquebuse par la fenêtre.

Quand la chose fut connue à Bruxelles, les magistrats se souvinrent — longtemps après — qu'un malheureux avait été emprisonné à Vilvorde pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Son innocence étant établie par l'aveu du page, on lui fit grâce et on voulut le faire sortir de la cellule où il avait végété misérablement pendant *trente-deux* longues années.

Il refusa et demanda à pouvoir rester en prison!

— Je ne saurais plus pourvoir à ma subsistance, disait-il; laissez-moi mourir ici puisque j'y ai vécu.

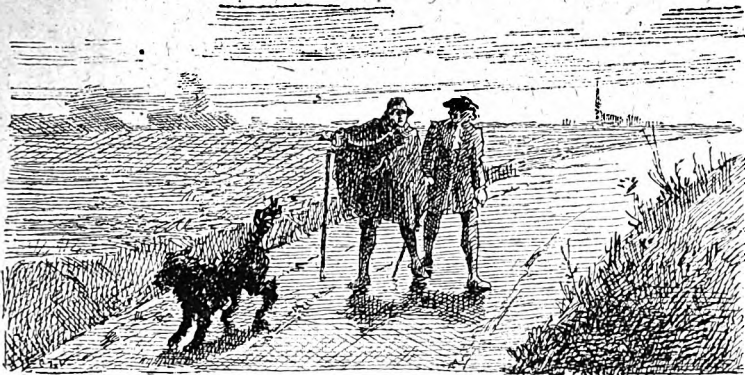
On fit droit à sa demande.

Il resta à Vilvorde et le gouvernement lui octroya une petite pension.

. . .

L'hôtel d'Hayré devint, le 28 février 1686, la propriété des Ursulines de Mons qui s'y établirent. Elles furent forcées de l'abandonner en 1798 et un philanthrope, s'Jonghers, fondateur de l'hospice de

Sainte-Gertrude, y ouvrit, le 23 mai 1805, avec l'aide des autorités municipales et du préfet de la Dyle, le *refuge des Ursulines*, destiné aux vieillards des deux sexes. C'est le couvent des Ursulines qui a donné à la rue son nom actuel.



La Rue de la Braie

OU IL EST PARLÉ D'UN CHIEN, D'UNE CULOTTE,
DE DEUX AMIS ET DE BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE

LE Vieux-Marché-aux-Grains est situé sur l'emplacement des fossés de la première enceinte (1). Ces derniers étaient appelés à cet endroit *fossé des Dames* ou *des Demoiselles-Blanches* (*de Witte Jouffrouwengrecht*, 1599, ou *Wit Jouffrouwen heergracht*, 1447, ou *Witten Vrouwengracht*, 1367) à cause du couvent des *Dames-Blanches*, dit de *Jéricho* ou *Porta-Coeli*, qui y existait déjà en 1238 à l'angle

(1) Voir page 52.

de la rue de Flandre et dont les jardins immenses couvraient, vers le Rempart-des-Moines, une étendue de plus de quatre hectares.

En 1563, on établit sur le *fossé des Dames-Blanches*, comblé, mais inoccupé, le marché au bétail, dont la place prit alors le nom.

Au XVII^e siècle, le *Marché-au-Bétail* devint le *Marché-aux-Grains* et il fut planté d'arbres en 1684; les arbres furent enlevés au siècle dernier.

Depuis, on y a installé le marché au poisson qui a disparu à son tour (1) et la place, devenue le *Vieux-Marché-aux-Grains*, a vu ses arbres reparaître il y a quelque temps.

Au *Vieux-Marché-aux-Grains*, vers la rue des Chartreux, exista de 1420 à 1712 le *Jardin des Archers*, où les compagnons de ce serment venaient s'exercer. En 1712 d'abord, en 1743 ensuite, une verrerie et une auberge s'installèrent à cet endroit, car le serment, fort endetté, avait été forcé de vendre son jardin.

On voyait encore au *Vieux-Marché-aux-Grains* différents biens particuliers, qui s'appelaient *le Rosier* ou *la Roseraie* et *la maison de la Drèche* ou *Mauthuys*.

(1) Le marché au poisson, transféré dans un bâtiment des halles centrales, a été définitivement installé sur une partie du bassin Sainte-Catherine qu'on a comblé.

Le couvent de Jéricho, après avoir passé aux mains des Augustines, fut supprimé en 1783. Les bâtiments du couvent changèrent à plusieurs reprises de destination et, sur l'emplacement de l'enclos du monastère, on construisit une belle place quadrangulaire plantée d'arbres, appelée le Nouveau-Marché-aux-Grains. Il s'y tient encore un marché aux fruits et la statue de Van Helmont y a été placée (1889).

Deux voies relient le Nouveau-Marché-aux-Grains au Vieux-Marché-aux-Grains : la rue de Jéricho, qui tire son nom du couvent dont nous avons parlé, et la rue de la Braie (*Mautstraetje*) qui remplace la ruelle de la *Roseraie*. Ces noms : *Drèche* ou *Braie*, *Roseraie*, proviennent évidemment des biens particuliers que nous avons cités plus haut (1).

Mais, pour le peuple, le nom de la rue de la Braie est dû à un événement assez singulier qui se passa à Bruxelles en 1670.

(1) Un arrêté du 8 prairial an VI (27 mai 1798) changea le nom d'un grand nombre de nos rues.

La rue de Notre-Seigneur devint la rue Voltaire; la rue des Bogards, la rue Rousseau; la rue des Alexiens, la rue de la Révolution; la rue Saint-Ghislain, la rue du Courage; la rue des Visitandines, la rue du Contrat-Social; la rue des Brigittines, la rue du Dix-Août; la rue du Rempart-des-Moines, la rue du Rempart-Cisalpin; la rue de Notre-Dame-du-Sommeil, la rue du Calendrier-Républicain; la rue des Chartreux, la rue de l'Arsenal; la rue Sainte-Catherine, la rue du Commerce; la rue Saint-Roch, la rue de l'Oubli; la rue de l'Evêque, la rue des Innocents; la rue de la

On dit :

Nicolas Peers, de Gembloux, et son camarade Jean Tilman, de Namur, étaient deux joyeux compères. Se connaissant de longue date et, très heureux de se connaître, ils voyageaient souvent ensemble pour affaires.

Et pendant leurs interminables tournées par les routes poudreuses, ils passaient le temps à se conter de divertissantes histoires qui les faisaient pleurer de rire.

Ah! on les connaissait bien, les deux amis, et leur arrivée dans une auberge attirait un sourire de contentement sur les lèvres des habitués.

Un matin du mois de mai 1670, Peers et Tilman se rendaient à Bruxelles.

Le temps était splendide. Mais nos deux voyageurs avaient autre chose à faire en ce moment qu'admirer la belle nature. Ils se querellaient, comme des amis se querellent, au sujet des mérites

Madeleine, la rue du Capitole; la rue des Douze-Apôtres, la rue de la Démocratie; la rue Terarken, la rue de la Postérité; la rue des Grands-Carmes, la rue de la Constitution; la rue des Paroissiens, la rue des Amis; la rue Saint-Christophe, la rue de la Ménagerie; la Montagne-de-Sion, la Montagne-de-la-Gloire; etc., etc.

La rue de Jéricho devint la rue des Munitions, à cause, sans doute, du munitionnaire qu'on établit vers cette époque dans les bâtiments non vendus du couvent.

Il est inutile de faire remarquer qu'aucun de ces nouveaux noms n'a subsisté.

du chien de Nicolas Peers. Celui-ci prétendait que son camarade à quatre pattes, qui lui était le plus cher après Tilman, était capable de choses que certains hommes seraient à coup sûr trop... pas assez malins pour accomplir.

Tilman, tout en admettant que le chien de Peers fût très intelligent, déclarait qu'il se trouverait fort embarrassé à de certains moments.

J'ajouterai, moi, à titre de renseignement, que l'objet de la discussion était un caniche d'une jolie taille et répondant au nom assez singulier de *Moustache*. Il accompagnait souvent son maître dans ses voyages et aimait Tilman autant que son propriétaire.

Peers, très animé par la chaleur et la conversation, avait cité plusieurs traits d'intelligence de *Moustache*.

Tilman, qui ne voulait décidément pas lui laisser le dernier mot, répondait par des histoires merveilleuses dont les héros étaient des chiens plus ou moins savants.

Et Peers, haussant les épaules et avançant la lèvre inférieure en signe de mépris, s'exclamait :

— Tout cela ne vaut pas ce que *Moustache* a fait et peut faire. C'est un chien...

— Je le sais bien que c'est un chien... interrompait Tilman qui aimait à rire.

— Je veux dire que c'est un chien comme il en existe peu. Il a, par exemple, retrouvé des objets que je croyais perdus depuis longtemps.

— C'est que le gremlin les avait enlevés et cachés quelque part. Il aura eu des remords et aura été les rechercher.

— Oh ! tu es d'une incrédulité, aujourd'hui !... dit Peers. Tiens, je parie de jeter un objet quelconque au pied de cet arbre — et il désignait un chêne se dressant à quelque distance —, une pièce de monnaie par exemple. Nous continuerons notre route et à Wavre je renverrai *Moustache* pour la chercher. Nous continuerons toujours et nous ne serons pas de quelques heures à Bruxelles qu'il sera là, déposant la pièce à nos pieds.

— Oh ! s'écria Tilman en faisant un bond de côté et en s'arrêtant... Comment, tu me soutiens que ce quadrupède, dit-il après un instant de silence, en désignant du doigt *Moustache* qui trottait à leurs côtés comme un brave toutou qu'il était, que ce quadrupède pourrait...

— Quadrupède ! fit Peers, l'air vexé.

— En est-ce un, ou n'en est-ce pas un, de quadrupède ?

— Évidemment, mais il me semble...

— Il te semble quoi ? Que je pourrais être plus respectueux pour ton chien ? Soit. Il a quatre

pattes, mais tu ne veux pas qu'on le constate. Tu préférerais le voir marcher sur deux pieds comme nous. Enfin, passons... Tu prétends donc qu'étant avec nous à Wavre, ton chien pourrait revenir sur ses pas jusqu'ici, ramasser ta pièce de monnaie et nous retrouver à Bruxelles, tout cela sans encombre?

— Oui!

— Tu te moques de moi.

— Non pas.

— Ce n'est pas possible!

— Si!

— Non!

— Si!

— Non!

La discussion eût pu durer de longues heures sur ce ton et elle n'aurait pas éclairé le débat.

Peers se lassa le premier.

— Paries-tu, oui ou non?

— Soit, je parie, dit Tilman.

— L'enjeu?

— Notre dîner de demain.

— Cela va. Tenu?

— Tenu!

Les deux amis se serrèrent la main et Peers tendit une pièce de monnaie à Tilman qui, pour la reconnaître, y fit trois croix avec son couteau et alla la

placer, dans l'herbe, au pied du chêne. Puis ils se remirent en route.

Quant à *Moustache*, il avait bien, pendant la discussion, levé la tête comme s'il eût compris qu'on s'occupait de lui; mais, en sage qu'il était, estimant que ses deux amis se querellaient pour peu de chose, il avait continué son petit bonhomme de chemin sans plus se soucier d'eux et il les attendait maintenant à une certaine distance, allongé au bord de la chaussée, la tête dans le sable, semblant dormir.

Arrivés à Wavre, nos trois personnages se reposèrent. Puis, Peers, s'adressant à *Moustache*, lui fit sentir une pièce de monnaie semblable à celle qui se trouvait sous le chêne — bien que l'on ait prétendu que l'argent n'a pas d'odeur — et lui indiquant du doigt le chemin qu'ils venaient de parcourir, il lui dit, le flattant de la main :

— Cherche!

Le chien flaira, regarda son maître, remua la queue, fit quelques pas, se retourna, mit le nez contre le sol et partit au galop, tandis que les deux amis prenaient la route de Bruxelles. Ils y arrivèrent à la tombée de la nuit et descendirent dans une auberge située *rue de la Drèche*.

Nous les y laisserons souper et s'endormir, et irons rejoindre *Moustache*.

Jules le Liégeois était aussi « un joyeux compagnon, qui travaillait avec adresse, chantait avec vigueur, riait avec abandon, buvait avec plaisir et mangeait avec appétit ».

Le hasard voulut qu'il suivît le même jour, mais à deux ou trois heures d'intervalle, la même route que Peers et Tilman.

Il faisait chaud ce jour-là, ai-je dit; et Jules le Liégeois, comme midi sonnait, songea qu'il avait soif et faim.

Il s'arrêta sous le chêne au pied duquel Peers avait jeté sa pièce et, tirant de son bissac un petit pain et un morceau de jambon, commença son repas. L'endroit était pittoresque, une douce fraîcheur s'épandait dans les airs : il dîna gaiement.

Comme il repliait ses provisions, il aperçut tout à coup quelque chose qui brillait dans l'herbe.

— Qu'est-ce cela? dit-il, le ramassant.

C'était la pièce de monnaie de Peers. Et comme elle était en argent, ce que j'avais oublié de vous dire, il s'écria :

— Voilà qui arrive bien. Malepeste! une demi-couronne! C'est une bénédiction. De quoi me régaler!

Sur ce, il glissa la demi-couronne dans la poche de sa culotte et se disposa à partir.

A ce moment arriva *Moustache* qui s'en vint flairer le gazon, puis se mit à tourner autour de notre homme.

— Que me veut cette bête? pensa celui-ci.

Et comme l'intelligent animal n'avait pas l'air méchant, il le caressa, puis regarda de tous côtés.

— Il paraît que son maître n'est pas ici, fit-il. Peut-être n'en-a-t-il point. Enfin!...

Et il partit.

Moustache le suivit.

— Tiens! dit le Liégeois; il me semble qu'il se donne à moi.

Le chien le suivait toujours.

A Wavre il le suivait encore.

Il le suivit jusqu'à Bruxelles.

— Décidément, ce chien m'a adopté, se répéta le Liégeois. Il paraît m'aimer beaucoup.

Quand il entra dans la salle commune de l'auberge où il avait l'intention de se loger et qui était située près du Vieux-Marché-aux-Grains, *Moustache* était à ses côtés; quand il monta l'escalier pour se rendre à la chambre qu'on lui avait donnée, *Moustache* était sur ses talons; enfin, quand il entra dans sa chambre, *Moustache* le précédait.

Le Liégeois se dévêtit et posa sa culotte sur une chaise.

Aussitôt, *Moustache* sauta dessus, s'y installa, remua quelque peu, puis finit par s'endormir,

Julés, stupéfait, s'écria :

— Par tous les saints du paradis! a-t-on jamais vu une bête pareille? On dirait qu'on l'a dressé pour moi. Il aura sans doute deviné que ma fortune se trouve dans cette culotte et il la garde! Parbleu! c'est un trésor qu'un semblable animal. Enfin, nous verrons...

Puis, il s'endormit à son tour.

. . .

Durant toute la soirée, Nicolas Peers avait eu à essuyer les plaisanteries de son camarade. Tilman se riait de lui, longuement.

— Eh quoi! lui disait-il pour la centième fois, tu t'es imaginé que ton... quadrupède dénicherait ta demi-couronne jetée là-bas dans l'herbe, reviendrait tout seul ici et te dénicherait à ton tour dans cette auberge? Voyons, sérieusement, comment as-tu pu croire semblable chose? Ton *Moustache* sera retourné à Gembloux, va, et il t'y attend, couché aux pieds de ta femme qui aura le bon esprit de ne pas s'inquiéter de l'avoir vu revenir sans toi.

Puis, après un silence :

— Parbleu ! le bon dîner que nous allons faire demain, eh ! mon cher. Une fois n'est pas coutume, n'est-ce pas ? Et nous boirons un petit vin... je ne te dis que cela !

Le lendemain matin, il continua ses plaisanteries pendant le déjeuner que les deux amis s'étaient fait servir dans leur chambre. Peers se taisait.

Il commençait à concevoir quelque inquiétude.

Soudain, il entendit un grand bruit à la porte de l'auberge.

Il se leva et mit la tête à la fenêtre. Il vit plusieurs bourgeois qui riaient en levant les bras et quelques gamins poursuivant un chien et faisant grand tapage.

L'animal passa si rapidement qu'il n'eut pas le temps de l'examiner.

Cependant, il s'écria en se dirigeant vers la porte, qu'il ouvrit :

— Je crois que c'est *lui* !

A ce moment, *Moustache* fit irruption dans la chambre et déposa aux pieds de son maître ébahi... une culotte. Puis il remua la queue et aboya, en signe de joie à coup sûr.

Peers ramassa la culotte, la tourna et la retourna sans comprendre.



Tilman, lui, ne comprenait pas non plus. Il se mit à rire et dit :

— Diable! mon cher, tu demandes à ton chien une demi-couronne et il t'apporte une culotte! Sapristi! sais-tu bien que cela pourrait te causer de cruels embarras? Un chien voleur! Vends-le, vends-le, et tout de suite.

Peers ne répondait pas.

Il examinait toujours la culotte, quand une petite pièce de monnaie tomba de la poche du vêtement.

— Oh! dit Peers, je crois que j'y suis.

Et il se mit à secouer frénétiquement la pauvre culotte qui n'avait certes jamais pensé être martyrisée de la sorte.

Il en tomba plusieurs pièces d'argent et de la menue monnaie. *Moustache* se précipita sur l'une des pièces et la porta à son maître.

Celui-ci la prit, l'examina et la tendit à Tilman, qui ne riait plus, en s'écriant :

— Ah! brave *Moustache*, va!

Et il embrassa son chien, tout étonné de l'affaire.

C'était bien la demi-couronne déposée par nos amis au pied du chêne.

Mais ils ne comprenaient ni l'un ni l'autre comment il se faisait que cette pièce, jetée dans l'herbe,

se retrouvait dans le gousset d'une culotte dont ils ne pouvaient s'expliquer la provenance.

— Où diable a-t-il pu dénicher ce vêtement? dit Peers.

— Demande-le-lui! répliqua Tilman, qui avait repris son sang-froid et faisait contre mauvaise fortune bon cœur.

Et nos deux amis de se creuser la cervelle, vainement.

De nouvelles clameurs vinrent bientôt éveiller leur attention.

C'était Jules le Liégeois qui, revêtu d'une grande houppelande que lui avait prêtée l'aubergiste et poursuivi par une foule de gamins, venait réclamer et sa culotte, et son *chien*.

Tout s'expliqua.

Moustache avait profité d'un moment où le Liégeois, pour un motif quelconque, avait entr'ouvert sa porte et, la culotte de ce dernier dans la gueule, il s'était éclipsé afin de venir rapporter à son maître la demi-couronne qu'il avait fidèlement suivie dans toutes ses pérégrinations.

Tilman paya le dîner, auquel le Liégeois et *Moustache* furent admis.

Inutile de dire qu'on célébra l'intelligence de celui-ci par force rasades qu'on but à sa santé.

Et voilà pourquoi, dit le peuple, la *rue de la Drèche* s'est appelée rue de la Braie ou rue de la Culotte, car le mot *braie* désignait autrefois un vêtement assez semblable à une culotte.

Épilogue

⑧ légendes d'antan, lugubres ou joyeuses, touchantes ou terribles, Vous qui, transmises par les générations disparues, avez pour la plupart traversé les âges, conservées dans l'esprit populaire comme souvenirs précieux en un reliquaire d'or ;

O histoires de jadis, que l'on aime à ouïr, le soir, dans les veillées familiales, tomber des lèvres pâlies des aïeules bien-aimées ;

Vous qui, frissonnantes ou rieuses, évoquant les siècles morts, faites défiler devant nos esprits inquiets les héros et les traîtres, ceux que nos pères ont respectés et ceux qu'ils ont haïs ; les grands et les humbles, ceux qui dominèrent leur époque et ceux qui passèrent, emportant jusqu'à leur nom ;

Vous qui planez sur la vieille cité brabançonne,

comme sylphes légers par les belles nuits sereines,
faisant lever de leurs tombes un peuple ailé de fantômes blancs ;

Vous qui faites revivre les époques lointaines,
les joies et les douleurs, les amours et les haines,
les gloires et les désastres, les jours de deuils et d'espoirs ;

Vous par qui renaissent les dévouements et les trahisons de nos pères ;

O vivez à jamais dans la mémoire du peuple ;

Que les vieux Vous redisent aux jeunes et les grands aux petits ; que dans les siècles qui vont venir, Votre souvenir reste gravé dans l'esprit de la nation, aimé et respecté, comme doivent l'être les restes des civilisations éteintes ;

Et que ceux qui viendront après nous y puisent les grandes leçons que l'HISTOIRE et la LÉGENDE réservent à ceux qui savent les comprendre.

Table des matières

	PAGES
DÉDICACE	I
PROLOGUE	III
DEUXIÈME PROLOGUE	VIII
MANNEKEN-PIS.	
Où le lecteur fait connaissance avec le plus dur des Bruxellois	9
I. Envoi	9
II. Légende du petit bonhomme de bronze	11
III. Histoire du plus petit bourgeois de Bruxelles	18
SAINT GÉRY, LA TERREUR DES DRAGONS.	
Où il est parlé de choses bien singulières	29
LÉGENDE DE SAINTE GUDULE, PATRONNE DE BRUXELLES.	
37	
HERKENBALD.	
Où il est dit comment on rendait la justice au XI ^e siècle	51
UN SERMENT BIEN TENU.	
Après quoi saura le lecteur pourquoi reçut Godefroid I ^{er} , duc de Lothier, le surnom de Barbu	61
VROUWKENS AVOND OU LA VEILLÉE DES DAMES.	
Où le lecteur apprend pourquoi les femmes ne sont léga- lement maitresses chez elles qu'une seule fois par an	71
LA CHASSE RÉCALCITRANTE.	
Où l'on voit des choses qui se passeraient difficilement de nos jours	81
L'OMMEGANG.	
Histoire d'une procession	97
LES KIRKEFRETTERS.	
Où le lecteur voit une fois de plus qu'il est dangereux de vendre la peau de l'ours avant qu'on l'ait mis par terre	115

	PAGES
LES HOSTIES SANGLANTES.	
I. Légende des hosties sanglantes	125
II. Les hosties sanglantes devant l'histoire et devant la science	138
UNE VENDETTA AU MOYEN AGE.	
La rue du Bois-Sauvage	147
LA CALVITIE DU GRAND DUC D'OCCIDENT.	
Où le lecteur apprend à connaître l'influence que peut avoir la maladie d'un prince sur les cheveux de ses courtisans	159
BEERKE-HALFF-GERICHT.	
Où il est prouvé que l'homme ne doit jamais désespérer.	167
UN MARIAGE SUR L'ECHAFAUD	173
LEGENDE DE L'HOMME A LA VERGE ROUGE.	
I. Le duc d'Albe	179
II. Jean Spelleken	182
III. Légende de l'homme à la verge rouge.	185
IV. Spellekenstraet et Spellekens huys.	191
LA RUE DES SIX-JEUNES-HOMMES.	
Où il est démontré qu'il peut être dangereux de vouloir transformer un Espagnol en nègre	197
LA RUE DU SAINT-ESPRIT.	
Où il est question d'un comédien, d'un revenant et d'une culotte qui danse.	205
LE REFUGE DES URSULINES.	
Histoire d'un prisonnier qui demande à rester en prison.	217
LA RUE DE LA BRAIE.	
Où il est parlé d'un chien, d'une culotte, de deux amis et de bien d'autres choses encore	229
ÉPILOGUE	245

